29e ANNÉE - N° 93 - PÉRIODIQUE JUILLET 1984

LA KOUMIA

BULLETIN DE LIAISON

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1er mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS — Tél. : 874-52-93

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (✝), Léonard GARRY (✝), Pierre DURAND (✝)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME (✝), généraux GAUTIER (✝) (4e G.T.M.), LEBLANC (1er G.T.M.), BOYER de LATOUR (✝) (2e G.T.M.), MASSIET du BIEST (✝) (3e G.T.M.), PARLANGE (✝) (4e G.T.M.), de SAINT-BON (✝) (3e G.T.M.), TURNIER (2e G.T.M.), SORE (✝) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (✝), colonel LUCASSEAU (✝)

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (✝), Georges CROCHARD (✝), général MELLIER (✝), André MARDINI

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (✝), colonel Gérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL
Col. Georges GAUTIER (✝)

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, Colonel Jean SAULAY.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres : MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Marcel FAYE, Gérôme de GANAY, Mme GARRET, MM. Yves HUCHARD, Michel LÉONET, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, Me Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Yves SALKIN, Clément TROUILLARD, Jean WARTEL.

BUREAU

Président :	Général André FEAUGAS	(57) 40-40-02
Vice-président :	André NOEL	(1) 704-99-20
Secrétaire général :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	(1) 763-36-65
Conseiller administratif :	Yves HUCHARD	(1) 553-06-49
Trésorier :	Henry MULLER	(1) 847-11-42
Trésorier adjoint :	Capitaine Léon MERCHEZ	(1) 228-31-02

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. :	Roger DUMONT	Tél. : (88) 69-62-41
Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél. : (56) 80-47-44
Corse :	Xavier COLONNA	Tél. : (95) 65-01-64
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	T. : (61) 62-82-28
Marseille :	Commandant FILHOL	Tél. : (75) 01-35-26
Nice-Côte d'Azur :	Colonel Georges BERARD	Tél. : (93) 81-43-78
Ouest :	Colonel THET	
Paris :		
Pays de Loire :	Capitaine de LOUVIGNY	Tél. : (41) 88-28-59
Pyrénées :	Commandant GUYOMAR	Tél. : (59) 02-81-09
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. : (74) 84-94-95
Roussillon - Bas Languedoc :	Commandant CAMRRUBI	Tél. : (68) 50-21-77
Vosges :	Lt-colonel J. VIEILLOT	Tél. : (29) 36-76-57

Association des Descendants : Cdt Georges BOYER de LATOUR. Tél. : (90) 53-63-50

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Commandant DALLONEAU, Capitaine de LOUVIGNY, Commandant PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Porte-fanion : Marcel FAYE.

Porte-fanion suppléant : Georges CUBISOL .

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. (1) 874-52-93 - C.C.P. Paris 8813-50V

Cotisation annuelle : 100 F (dont service du bulletin : 80 F) en 1985.
Pour les membres à vie, le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 80 F.
Pour tout changement d'adresse envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 h. au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. - Métro : Trinité - Estienne-d'Orves.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 PARIS.

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT 3

LE MOT DU TRÉSORIER 5

CONGRÈS NATIONAL DES 26 ET 27 MAI 1984 AU PALAIS DES CONGRÈS A TOULOUSE

I — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA KOUMIA DU 26 MAI 6

1. Rapport moral 1983-1984 6
2. Rapport financier 12
3. Rapport social 13
4. Résolutions adoptées par l'assemblée générale de la Koumia du 26 mai 1984 15

II — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DU 26 MAI 16

1. Rapport moral 16
2. Rapport financier 20

III — FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU 23

1. Activités du Musée des Goums marocains - château de Montsoreau pour l'année 1983 23
2. Rapport financier 24

IV — PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 25

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA 26

— Messe du Souvenir de Verdun 26
— Messe anniversaire de la mort du général Guillaume 26
— Inauguration du quartier Général-Guillaume et cérémonie du souvenir à Guillestre 26
— Inauguration du carré militaire de Gémenos 28
— Cérémonies du 11 mai 29

VIE DES SECTIONS 30

— Aquitaine 30
— Marseille 31
— Nice - Côte d'Azur 32
— Pays de Loire 34
— Pyrénées 35
— Rhône - Alpes 36

MONTSOREAU 39

— Musée des Goums 39

CARNET 40

IN MEMORIAM

— Colonel Puidupin 42
— Général Joseph Breil 43
— Commandant Camille Ané 44
— Général Lacomme 45
— Capitaine Sornat 46
— Adjudant-chef Clemenceau 46
— Commandant Marcel Desbrosses 47
— Colonel Antoine-René Ferront 48
— Colonel Benedittini 49
— Commandant Pierre Hubert 51
— Colonel Lacroix 51
— Commandant Vérié 53
— Adjudant-chef Roger Péré 54
— Adjudant Roger Para 54
— Adjudant-chef Gabriel Martinat 55
— Colonel Leduc 56

ARTICLES DIVERS

— Lyautey, maréchal de France — Général Durosoy 57
— **L'éthique du commandement**, une des plus belles leçons données par Lyautey — André Maurois 58
— Souvenir d'un officier de la Mission militaire au Maroc (1911-1912) — colonel Justinard 62
— La guerre du Riff (1925-1926) — Général Allard 68
— Le point de vue de Madame Souvenirs du vieux Maroc (suite) — Marie-Elisabeth Pideil 71
— Deux contes marocains communiqués par R. Niegel 75
— L'aviez-vous deviné ? — Hélène Para 76
— Ode au maréchal Lyautey — Dr Henri Dupuch 77

LE POINT DE VUE DE L'HISTOIRE

— Précisions à apporter quant au bulletin précédent 78
— Lettre ouverte de J.-J. Beucler à Henri de Turenne 79

BIBLIOGRAPHIE

— **Lyautey**, par André Le Révérend — Jean Saulay 81
— **La longue route des Tabors**, par Jacques Augarde — Jean Saulay 83
— **Jusqu'à l'usure des sabres**, par Jacques Le Prévost — Jean Saulay 85
— Maréchal Jean de Lattre : **Ne pas subir** (Ecrits 1914-1952) 87
— **De testament d'un Berbère**, par Augustin Ibazizen — Pierre Réveillaud 87
— **Lexique franco-arabe**, par Gilbert Colomer 88

AVIS DIVERS

— Communication du Service historique de l'armée 89
— Avis de recherche 89
— Les oublieux 90
— Demande de renseignements 90

LE MOT DU PRÉSIDENT

Allocution prononcée par le général FEAUGAS au dîner officiel du 26 mai 1984 à Toulouse

Mon Général,

Monsieur le Maire adjoint, mon Colonel,

Après la lecture, cet après-midi, du rapport moral annuel de notre association, que d'aucuns ont trouvé bien long, n'attendez pas de moi un exposé magistral sur les difficlultés de notre temps et les remèdes à y apporter. Tel ne sera pas ce soir mon propos, je serai plus modeste et essaierai d'être bref afin de ne pas interrompre trop longtemps les conversations de vos retrouvailles.

Dans cette période où la morosité, la lassitude, les difficultés mènent trop souvent à l'indifférence (« perfection de l'égoïsme », comme disait Graham Green), je voudrais durant quelques instants vous faire partager mon optimisme, mes espérances, réveiller le dynamisme de ceux qui acceptent trop facilement de sentir le poids des ans, ouvrir aux jeunes de nouvelles perspectives.

Mais je voudrais tout d'abord remercier de leur présence parmi nous :

— Me Maubec, adjoint au maire, notre camarade de combat puisque c'est tout près du col de la Croix-des-Moinats qu'il fut grièvement blessé dans les durs combats d'octobre 1944. En votre nom je lui demande de bien vouloir remercier M. Baudis, maire de Toulouse de la touchante lettre d'accueil qu'il nous a adressée et en souvenir des journées vécues côte à côte qu'il veuille bien accepter cette Koumia de vermeil.

— Le colonel Loridon, qui représente le général commandant la division de Toulouse, actuellement à Lourdes, où il participe au pèlerinage national militaire ; qu'il veuille bien le remercier de l'aide que l'armée nous a apportée pour organiser cette réunion, et accepter notre insigne.

— Le capitaine de frégate Guillaume qui, au milieu de nous, représente la famille de notre « Grand Auroch ».

— Vous tous aussi, mes chers amis, toujours fidèles à nos réunions annuelles, bravant les pires intempéries, et les conflits sociaux de la S.N.C.F., vous, tout particulièrement, Mesdames, sans lesquelles, comme disait le bon roi François 1er, « la plus brillante des cours n'est plus qu'un jardin sans fleurs ».

Je veux enfin remercier le commandant Brassens et son équipe de l'organisation jusqu'ici sans faille de cette assemblée générale, et pour lui témoigner notre reconnaissance tous étant toujours récompensés en la personne de leur chef, le conseil d'administration m'a autorisé à remettre à Mme Brassens la Koumia de vermeil.

Je voudrais, vous ais-je dit, vous faire partager mon optimisme concernant la vitalité de notre association et la possibilité qui demeure pour elle d'atteindre les objectifs définis par ses statuts.

Comment, en effet, ne pas être optimiste, quand, malgré les années et les décès qui, hélas ! jalonnent celles-ci nos effectifs ne cessent de croître, comment ne pas être optimiste quand, malgré l'augmentation continue du coût de la vie, les réalisations effectuées et la négligence d'un trop grand nombre de nos adhérents, nos finances à nous demeurent saines, nos budgets équilibrés, comment ne pas être optimiste quand on constate sur place, comme il m'est arrivé maintes fois de le faire, la participation toujours plus nombreuse aux réunions de nos sections à travers la France ; comment, enfin, ne pas être optimiste devant l'enthousiasme manifesté par les jeunes collégiens d'Angers auxquels nous avons proposé, en vue de l'attribution d'une bourse, de nous remettre une étude sur « la participation des goumiers marocains à la libération de la France ».

En cette année où le cinquantième anniversaire du décès du maréchal Lyautey sera célébré avec éclat le dimanche 8 juillet à Thorey, il est certes de notre devoir d'affirmer hautement notre fidélité à sa mémoire et aux traditions que nous lui devons, nous tous anciens des A.I. et des Goums ou leurs descendants ; mais la fidélité à une tradition ne consiste-t-elle pas plutôt à ranimer une flamme qu'à conserver des cendres froides, comme je lisais récemment sous la plume d'un de nos grands anciens dans le bulletin de la Saint-Cyrienne ? Et, pour ranimer cette flamme, faisons confiance à nos Descendants. Apportons-leur davantage de soutien, soyons plus près d'eux et puisque d'ici à quelques années nous devrons leur passer le flambeau, essayons dès maintenant de jumeler nos structures locales afin d'en faciliter l'intégration ultérieure.

Sans jamais renier quoi que ce soit d'un passé dont nous avons le droit d'être fiers, travaillons pour l'avenir afin que la génération qui assurera notre relève le fasse sans heurt tant en France qu'au Maroc, où, j'en ai eu récemment la preuve, les portes leur sont d'ores et déjà largement ouvertes.

Ici même ouvrons nos foyers à la jeunesse marocaine avide de connaître notre histoire commune, et puisqu'une vingtaine d'an-

ciens goumiers seront invités à participer dans quelques semaines aux cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement de Provence, sachons alors accueillir fraternellement ceux qui étaient à nos côtés pour libérer notre pays du joug nazi.

Enfin, si quelque jour, malgré ces perspectives d'action, nous sommes gagnés par la morosité et connaissons la nuit du doute, du scepticisme ou de l'indifférence, reprenons courage et confiance, nous souvenant de ce vers de Hafez, le plus grand poète persan, « le rossignol de Chiraz », : « Va au cœur de l'homme, et tu y trouveras du soleil. »

Le 26 mai 1984.

Général FEAUGAS.

LE MOT DU TRÉSORIER

Le trésorier tient à rappeler que l'assemblée générale du 26 mai à Toulouse a approuvé la proposition du conseil d'administration de la Koumia de radier du service du bulletin au lendemain de l'assemblée générale tous les adhérents non à jour de leur cotisation 1984 (a priori ceux qui n'ont pas réglé 1983).

Afin de ne pas pénaliser nos camarades distraits le bulletin n° 93 sera exceptionnellement envoyé à tous mais avec la mention « Abonnement expiré - Dernier envoi » sur la bande du bulletin des retardataires. A partir du n° 94 il sera fait application de la décision ci-dessus.

N'oubliez pas que, conformément aux dispositions de l'article 238 bis du Code général des impôts, les dons faits à la Koumia (association reconnue d'utilité publique) ou à la Fondation Koumia-Montsoreau sont déductibles du revenu imposable.

En conséquence, pour les dons égaux ou supérieurs à 50,00 F il sera dorénavant délivré le reçu du modèle prévu à l'article 17 de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981. Les 33 adhérents qui sont dans ce cas recevront ce reçu au cours du mois de juin.

Henry MULLER.

CONGRÈS NATIONAL DES 26 ET 27 MAI 1984

AU PALAIS DES CONGRÈS A TOULOUSE

I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA KOUMIA DU 26 MAI

1. Rapport moral 1983-1984

Mes chers amis,

En déclarant ouverte l'assemblée générale de 1984 de notre association, il m'appartient tout d'abord d'évoquer la mémoire de nos chefs, camarades et amis disparus depuis notre assemblée générale du 4 juin 1983, et en tout premier lieu celle du colonel Lucasseau mon prédécesseur à la présidence de la Koumia. J'évoquerai aussi les grandes figures du général Lacomme, des colonels d'Elissagaray, Borius, Ferront, Georges, Benedittini, Hutinel, de Chasteigner, le vétérinaire colonel Bernard et nos amis... (**Cf.** liste des décès **in fine.**)

C'est en union de cœur et d'esprit avec tous les membres de la Koumia, présents et absents que je vous demande de vous recueillir avec moi afin d'honorer la mémoire de ceux qui nous ont précédés au « paradis des goumiers », les remerciant de l'exemple qu'ils nous ont donné et leur demandant de nous aider à les suivre sur le chemin qu'ils nous ont tracé dans le respect des valeurs qui ont fait la grandeur de la France.

(Minute de silence.)

J'évoque nos chers morts, disait le maréchal Lyautey, non pour les pleurer mais pour tirer de leur vie enseignement et force. C'est bien ainsi que nous devons nous aussi réagir devant le départ pour l'au-delà de trop nombreux des nôtres, et c'est dans cet esprit que votre bureau formant une équipe étroitement soudée, d'un dévouement sans faille auquel je tiens à rendre ici publiquement hommage, amicalement et efficacement soutenu par nos présidents d'honneur, nos administrateurs et nos présidents de sections, a cherché durant l'année écoulée à vivifier et développer notre association en réalisant les projets et appliquant au mieux les résolutions adoptées à Montsoreau le 4 juin 1983.

Ces multiples actions ont été menées d'une manière continue tant à Paris qu'en province malgré la passivité ou l'indifférence d'un trop grand nombre, en tenant compte des critiques formulées, grâce au dévouement de quelques-uns, toujours les mêmes, que je remercie ici bien amicalement en votre nom.

Je vais essayer de vous résumer en quelques paragraphes aussi brefs que possible l'essentiel de ces actions.

1° Effectif et participation

Malgré les décès hélas toujours trop nombreux que nous venons d'évoquer (50 en un an) et qui nous font mesurer le poids des ans, nos effectifs se sont encore accrus de quelques unités grâce aux efforts de contacts réalisés par certains d'entre vous sur l'ensemble de l'Hexagone. Que ceux-ci soient remerciés, et que beaucoup les imitent !

— En 1977 nous comptions 950 adhérents dont 450 cotisants.
— En 1978 nous comptions 958 adhérents dont 752 cotisants.
— En 1979 nous comptions 968 adhérents dont 682 cotisants.
— En 1980 nous comptions 980 adhérents dont 702 cotisants.
— En 1981 nous comptions 1.035 adhérents dont 718 cotisants.
— En 1982 nous comptions 1.120 adhérents dont 758 cotisants.
— En 1983 nous comptions 1.159 adhérents dont 639 cotisants.

Aujourd'hui nous sommes 1.176 adhérents dont 735 ont à ce jour versé leur cotisation 1984. Il y a encore 441 négligents (plus du tiers). Quant à la participation à nos assemblées générales elle se situe toujours autour de 260, allant de 237 en 1979 à 287 en 1981, 282 en 1982, à 305 en 1983.

M'ont demandé d'excuser leur absence ce jour pour cause de maladie, éloignement, raisons familiales, pèlerinage militaire à Lourdes, etc., nos amis les généraux Leblanc, Vautrey, Turnier, de Dainville, MM. de Villeneuve, Fouquerolles, Mmes Fournier, Puidupin, intendant général Thoreau. Mais, gênés par la grève de la S.N.C.F., nombreux sont ceux qui n'ont pu encore nous rejoindre ici.

Nous sommes actuellement 144 présents et nous avons reçu 167 pouvoirs, soit un total de 311 présents ou représentés, chiffre qui dépasse le quorum de 294 exigé par nos statuts pour que les décisions que vous allez prendre soient légalement valables.

Quant à nos « Descendants » leur effectif est aujourd'hui de 365 contre 361 l'an dernier et 311 en 1982.

2° Gestion

Notre fidèles trésorier, l'ami Muller, au dévouement duquel je tiens à rendre ici un hommage particulier, secondé jusqu'ici par Merchez, s'emploie activement à mettre sur pied un nouveau plan comptable suivant les directives de notre « descendant » H. Chanoine, expert comptable. Il vous exposera dans le détail tout à l'heure notre situation financière, le bilan 1983 et le projet de budget 1984 afin de les soumettre à votre approbation. Toutefois je puis d'ores et déjà vous rassurer en vous précisant que malgré certaines dépenses dues à des circonstances exceptionnelles (cérémonies à Guillestre, aux Invalides, etc.), notre avoir total an 31 décembre 1983 s'élevait, compte tenu de la valeur de notre portefeuille à cette date, à 638.116 F contre 625.386 F fin 1982, soit une stabilité positive de + 2 %. Après déduction de la dotation statutaire, il nous restait 486.725 F, disponibles au 31 décembre 1983 étant entendu que la comptabilité de la Fondation Koumia-Montsoreau qui a en charge notre musée est désormais distincte de celle de la Koumia et vous sera présentée par notre ami Pasquier, conservateur du musée.

Sans être florissante, notre situation financière est donc bonne mais elle serait certainement meilleure si TOUS nos adhérents adressaient leur cotisation dès le début de l'année à notre trésorier. Cela nous permettrait de disposer en tous temps des liquidités financières indispensables pour payer les diverses factures. Je ne vous citerai pour exemple que les frais d'impression du dernier numéro de **La Koumia** qui s'élèvent à près de 80.000 F dont il est vrai 28.000 F doivent nous être remboursés par l'Amicale de la 3e D.I.A. Il nous a fallu vendre quelques actions pour régler cette facture alors que ce règlement eut été facilement effectué sur nos fonds disponibles si TOUS nos adhérents avaient acquitté leur cotisation avant le 31 janvier.

Muller étant aujourd'hui jarmi nous, il se tiendra à votre disposition dès la fin de cette réunion. N'ayez aucune honte à lui régler votre cotisation si ce n'est déjà fait d'autant que nous allons vous demander l'autorisation d'augmenter légèrement celle-ci.

Votre précédent conseil d'administration par souci électoral, sans doute, avait renoncé à toute augmentation en 1983, laissant aux futurs élus la responsabilité d'une mesure désagréable pour tous.

Face aux réalités économiques et financières votre actuel conseil vous demande de l'autoriser à porter, à compter du 1er janvier 1985, l'abonnement annuel au bulletin à 80 F, la cotisation de 20 F demeurant inchangée, soit au total 100 F par an (sauf pour les membres à vie, pour lesquels l'abonnement au bulletin est fixé à 80 F).

Par ailleurs, l'envoi du bulletin serait suspendu pour tous ceux qui n'auront pas acquitté leur cotisation annuelle le lendemain de l'assemblée générale.

Le bureau élu par le nouveau conseil d'administration en sa séance du 5 juin 1983 s'est adjoint deux conseillers : nos amis Méraud et Sabatier, qui ont accepté de mettre gracieusement leurs compétences à la disposition de la Koumia ; le premier, spécialiste de l'imprimerie, dans la mise en page de notre bulletin (et pour un coup d'essai il fit un coup de maître avec le bulletin consacré au général Guillaume), le second pour prendre en charge le dossier chancellerie qui doit être suivi à Paris même. Ils ont droit tous deux, ainsi que notre ami Mikcha qui continue de nous apporter aussi discrètement que régulièrement son aide, à la reconnaissance de nous tous.

Nous aimerions que leur exemple soit suivi. L'effectif de la section de Paris est important (250 adhérents) et nous pensons que parmi ceux-ci quelques camarades pourraient trouver à la Koumia de quoi se distraire à temps partiel. Ils y seront toujours accueillis à bras ouverts par notre dévoué secrétaire général qui, avec son habituelle courtoisie, saura leur proposer une occupation intéressante... sur le plan intellectuel sinon sur le plan matériel, le bénévolat demeurant la règle dans notre organisation.

4° Réalisations effectuées et en cours

Trois réalisations principales sont à porter à l'actif de l'année écoulée :

41. — **Le baptême le 13 avril,** par le ministre de la Défense, à l'initiative du lieutenant-colonel Dubost (de nos « Descendants »), du quartier Général-Guillaume, à Gap, au cours duquel la vie du général a été rappelée au 4e régiment de Chasseurs sous les armes, devant le ministre, en présence de Mme Guillaume. Une cinquantaine de membres de la Koumia entouraient avec moi notre drapeau. Le lendemain, en présence des autorités civiles et militaires locales après une messe célébrée dans l'église de Guillestre, Mme Guillaume et votre président dévoilaient une plaque scellée sur le caveau de la famille Guillaume, rappelant l'action du général, « véritable patron » des Goums marocains, tandis qu'un peloton du 4e Chasseurs rendait les honneurs.

42 — **Le bulletin spécial n° 92** consacré entièrement au général Gôuillaume, dont la composition a demandé un important travail à tous mais en particulier à notre vice-président Noël qui avait bien voulu accepter d'en être le maître d'œuvre, à notre ami Méraud, conseiller hautement technique en travaux d'édition et notre secrétaire général responsable légal de notre publication. Qu'ils en soient tous trois tout particulièrement remerciés.

43. — La mise en vente dès ce jour, au prix modeste de 30 francs, de cassettes comportant le chant des Tabors, « Les Africains » et sur l'autre face, les ordres du jour du général Guillaume et les citations des G.T.M. Nos remerciements vont tout particulièrement à l'ami Merchez, à Mme Fournier et à son fils, Jacques Pantalacci, qui l'ont beaucoup aidé.

44. — Nous avons aussi, sous le contrôle du commandant Merlin, participé financièrement à la réfection totale du carré militaire du **cimetière de Gémenos** où sont inhumés 9 cadres français du 2e G.T.M. et dont la plaque commémorative porte les noms de 11 gradés et 17 goumiers marocains de cette même unité. Je m'y suis recueilli le 16 avril, en revenant des cérémonies de Guillestre, et le colonel Verlet m'a représenté à l'inauguration de ces aménagements qui a eu lieu à l'occasion des cérémonies du 8 mai.

45 — Nous avons complété l'aménagement des abords du monument de **la Croix des Moinats** par la plantation d'arbres d'ornement, en partie destinés à obstruer certains accès.

46. — Afin de supprimer les frais de sonorisation lors de nos diverses réunions, nous avons acquis, à très bon compte, par l'intermédiaire de notre vice-président, **un ensemble HP** que j'utiliserai demain si nécessaire.

47. — La souscription en vue de l'érection du monument du maréchal Juin à Paris a été suffisamment fructueuse pour permettre d'ériger une deuxième statue à Coëtquidan, à l'inauguration de laquelle vous êtes conviés le 5 juin à 18 heures et un buste qui sera ultérieurement inauguré au collège de Saint-Cyr.

48. — Quant à l'affaire « Thorey-Lyautey », j'ai profité de ma présence le 8 mai à la cérémonie de La Croix des Moinats pour demander à l'ami Vieillot de me conduire sur place accompagné de notre secrétaire général et de M. Huchard.

Les crédits pour les travaux ont été ordonnancés et ceux-ci doivent débuter début juin. Nous verrons sur place leur état d'avancement, l'an prochain à cette époque.

5° La Fondation Koumia-Montsoreau

Elle a réalisé les affiches publicitaires souhaitées dont vous avez ici un exemplaire. Un certain nombre de ces affiches pourront, sur leur demande, être cédées aux présidents de section pour faire connaître l'existence de notre musée à travers l'Hexagone.

Le 6 juillet prochain, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de la fondation, deux élèves de seconde (un d'une école publique et un d'une école privée) se verront attribuer chacun une bourse de 3.000 francs en récompense d'une étude faite par eux sur « la participation des Goums marocains à la libération de la France ». Le sujet qui sera proposé l'an prochain portera sur « l'encadrement, le recrutement et l'entraînement des Goums » puis en 1986 sur « le rôle des officiers des Affaires indigènes et l'œuvre de la France au Maroc ». Pour le moment nous agissons dans la seule académie d'Angers mais en fonction des résultats obtenus nous étudierons les possibilités d'étendre cette action à d'autres académies, à la demande des présidents de section.

Enfin, nous nous sommes fait attribuer, le 27 avril, une pièce supplémentaire du château, aménageable à peu de frais, tandis qu'une nouvelle demande de Mme Nédellec d'installer au 2e étage un musée du Constantinois ne sera prise en considération par le Conseil général du département propriétaire du château qu'après présentation par celle-ci d'un projet particulier, équilibré.

6° Sections régionales

Les 13 sections qui recouvrent actuellement la métropole manifestent une louable activité comme j'ai pu m'en rendre compte en participant aux réunions de plusieurs d'entre elles. Tout récemment, dans les Pyrénées-Atlantiques, où le colonel Jenny, se retirant, comme les évêques, à soixante-quinze ans, a été remplacé par acclamation par notre ami Guyomar avec qui j'ai eu la « chance » de passer quatre années en colonie de vacances chez tonton Ho Chi Minh ; en Aquitaine où l'ami Servoin nous a agréablement promenés sur la Garonne il y a quelques semaines, dans le Val de Loire où, le 30 avril, le commandant Dalloneau, trop souvent absent, a demandé sa relève et a aussitôt trouvé un remplaçant en la personne du capitaine de Louvigny qui s'était déjà offert pour effectuer les liaisons entre la Fondation et la préfecture d'Angers, dans les Vosges enfin où l'ami Vieillot m'a fait présider la cérémonie du 8-Mai à la Croix des Moinats. Seules deux sections me créent quelques soucis : celle de Corse qui, malgré la visite que je lui ai faite il y a deux ans et mes fréquents rappels épistolaires, ne parvient pas à reprendre son souffle (j'ai demandé à un de nos Descendants qui y séjourne actuellement à titre professionnel, de voir sur place les raisons de cette passivité tellement contraire au caractère des

autochtone), celle de Paris, dont le président nous a laissés sans nouvelles depuis le 7 juillet 1983. Ses absences répétées à nos réunions de conseil d'administration et à deux assemblées générales successives sans aucune explication nous obligent à lui trouver un successeur.

Je rappelle enfin le souhait du conseil d'administration de voir les présidents de section prendre une part plus grande aux activités de notre association ; le bureau fait ce qu'il peut mais ne peut, seul, suffire à la tâche s'il n'a pas, non seulement le soutien mais l'aide de la « base ». Nous avons tous besoin d'être secoués, l'apathie et la somnolence étant, hélas ! un tribut de l'âge, secouez-nous pour le bien de tous !

7° Nos projets

Si vous nous secouez suffisamment, nous voudrions cette année :

61. — **Resserrer les liens existant entre nos Descendants** et nous. L'accroissement du nombre des décès de nos camarades et le vieillissement de chacun de nous nous conduit à envisager de passer d'ici à quelques années la main à nos enfants. Ne serait-il pas sage de préparer ce transfert en jumelant nos structures puis en les intégrant ? Je vous pose la question en vous demandant d'y réfléchir et de me faire connaître votre point de vue.

62. — **Diversifier dans leur forme les réunions** des sections afin de leur conserver un attrait pour tous : anciens et Descendants ; dans ce domaine je tiens à féliciter le commandant Servoin qui, en Aquitaine, donne à chaque réunion un centre d'intérêt particulier ainsi que le colonel Bérard qui, à Nice, agrémente les réunions d'un apport culturel (conférence, récit de voyage, etc.).

63. — Avoir une **plus grande approche des misères matérielles et morales** que nous pourrions secourir si nous en avions rapidement connaissance. Si une extrême discrétion est parfois souhaitable dans ce domaine, n'hésitez pas à m'alerter personnellement par une correspondance ou une communication téléphonique directement à mon domicile. Nous n'avons pas le droit de nous désintéresser de nos adhérents et de leurs familles. L'indifférence si bien chantée par Gilbert Bécaud est, selon Graham Green, « la perfection de l'égoïsme ».

64. — Editer **un bulletin toujours plus attrayant** pour tous, adapté aux événements (le numéro de juillet sera en grande partie consacré au maréchal Lyautey à l'occasion du cinquantième anniversaire de son décès), il sera le fruit de vos cogitations et nous proposons que chacun assure la reponsabilité des articles qu'il nous demande de publier afin d'éviter toute polémique avec la Koumia qui ne peut vériifer l'exactitude de tous les faits cités.

Un grand merci à Mme Pideil qui nous a permis, enfin, d'ouvrir la rubrique « Le point de vue de Madame ». Que son exemple soit suivi.

65. — Rendre plus « parlante » la salle dite « La France au Maroc », de notre musée et aménager celle que nous venons d'obtenir en plus afin d'y exposer les souvenirs qui nous sont adressés.

66. — **Fournir au commandant du 4e Chasseurs** de Gap les éléments lui permettant de décorer la partie de la salle d'honneur de son régiment réservée au souvenir du général Guillaume. Ces éléments confiés au musée des Hautes-Alpes à Gap seront mis en dépôt au quartier Général-Guillaume en prévision d'un changement éventuel de l'occupant de celui-ci.

67. — Participer d'une manière importante aux **cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement de Provence,** pour lesquelles le ministre des Anciens Combattants nous a demandé la présence de 20 anciens goumiers marocains dont il prend en charge tous les frais de transport et d'hébergement. Nous nous devons d'être très nombreux pour entourer les représentants de ceux grâce auxquels nous avons libéré la France.

68. — Editer à frais raisonnables, grâce aux interventions personnelles du général Lecomte auprès du directeur du cabinet du Premier ministre, et du général

Lediberder auprès du directeur de l'Institut des études historiques de Défense nationale, la première partie de **l'Histoire des Goums** due au colonel Saulay, tandis que le général Salkin s'est attaqué à la rédaction de la deuxième partie (à partir de 1934). Si la démarche du général Lecomte se révèle inefficace, nous envisagerions d'organiser une vente par souscription, si vous nous y autorisez.

69. — **Poursuivre notre action** en faveur du resserrement de l'amitié franco-marocaine malgré les critiques qui ont pu m'être adressées dans ce domaine, à moins que vous en jugiez autrement, ce que je vous demanderai de me faire connaître en fin de réunion.

70. — Organiser la **prochaine assemblée générale à La Croix des Moinats,** deuxième haut lieu des Goums marocains en France, après Montsoreau, durant le premier week-end de juin 1985, à moins que d'autres propositions nous soient faites ce soir. A l'occasion de cette assemblée générale, nombre d'entre nous pourraient visiter le château de Thorey-Lyautey. Je fais confiance à notre ami Vieillot pour nous établir un programme de choix.

71. — **Suggestions des sections :** Supprimer la présente réunion, les rapports moral et financier étant publiés dans notre bulletin, ce qui permettrait à tous de participer, avec les épouses, aux visites touristiques organisées pour elles. Je pense personnellement que cette réunion permet des contacts plus directs que ceux résultant de la lecture du bulletin et permet d'avoir votre opinion sur bien des points mais je souhaite avoir votre avis en la matière.

72. — Réduire à une page imprimée les articles nécrologiques malheureusement de plus en plus nombreux à paraître dans notre bulletin. Qu'en pensez-vous ?

8° divers

81. — Nous suivons de près les attaques des médias contre l'armée ou l'œuvre civilisatrice de la France dans son ex-empire (**Cf.** lettre Beucler). On envisage la création d'un comité par le général Tricon-Dunois, chargé d'orienter l'action individuelle des associations en la matière.

82. — Des propositions pour la Légion d'honneur et le Mérite national doivent être adressées dès que possible au ministère des Anciens Combattants pour bénéficier du contingent supplémentaire mis en place pour le quarantième anniversaire de la Victoire. Afin de pouvoir appuyer ces propositions, veuillez nous en adresser le double.

83. — Enfin, je ne veux pas terminer ce rapport moral sans rendre publiquement hommage à deux de nos anciens qui viennent de se retirer de notre association : les colonels Bel Madani et Saulay. Le colonel Saulay, brillant historiographe des Goums, a depuis de longues années abondamment alimenté notre bulletin de sa plume alerte mise au service de profondes connaissances historiques concernant tout particulièrement l'œuvre de la France au Maroc. Ses articles et ses notes bibliographiques étaient très appréciées de tous.

Le colonel Bel Madani, qui, à l'âge de dix ans, avait assisté à l'entrée du général Mangin à Marrakech, s'est mis, dès dix-huit ans, au service de la France et a aussitôt conquis l'estime et la confiance de tous nos anciens chefs : les généraux de Saint-Bon, Massiet du Biest, de Latour, d'Hauteville, Leblanc et de nous tous. Il a, avec enthousiasme, courage et abnégation participé activement aux opérations de pacification du Maroc et dans les années difficiles de la fin du Protectorat, toujours œuvré pour le bien de son pays et de la France. Nul mieux que lui n'a travaillé au maintien de l'amitié franco-marocaine, but essentiel de la Koumia et il m'a très amicalement aidé de ses sages conseils durant ces dernières années.

Compte tenu des services exceptionnels qu'ils ont tous deux rendus, tant à la France, qu'au Maroc, au rapprochement de ces deux pays et à notre association, nous vous proposons de les nommer, par acclamation : « membres d'honneur de la Koumia ».

9° Conclusion

J'en ai terminé. Certes, j'eus pu être plus bref ; mais alors certains n'auraient pas eu le temps de... rêver et d'autres auraient pu s'étonner que certains points soient passés sous silence ou éludés. Je crois vous avoir, pour la sixième année consécutive, tout dit de la vie de notre association qui, malgré les vicissitudes, la morosité et les inquiétudes qui atteignent nombre d'entre nous, demeure ferme dans ses objectifs, saine dans sa gestion, stable dans ses effectifs, mais souhaiterait être plus efficace dans son action.

« Dans la vie, disait le maréchal Lyautey, il y a deux catégories d'êtres : ceux qui rayonnent et ceux qui absorbent. Soyons tous des premiers, fidèles à notre devise **Zidou L'Gouddam.** »

Et maintenant, à vous la parole avant que Muller ne la prenne.

2. Rapport financier

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1983

BILAN

ACTIF		PASSIF	
— Stock (1)	51.302,50	— Dotation antérieure	147.861,00
— Titres placement	420.379,00	+ 1/10 revenus	3.465,00
— Compte régul. (2)	2.500,00	Total dotation	151.326,00
— Banque et caisse	22.737,98	— Réserves	339.358,49
— Déficit exercice	38.585,18	— Comptes régul. (2)	45.420,17
	536.104,66		536.104,66

COMPTES DE PERTES ET PROFITS

DEBIT		CREDIT	
— Stock initial	38.480,00	— Stock final	51.302,50
— Achats (5)	30.416,73	— Ventes (3)	26.346,70
— Cérémonies	56.644,84	— Cérémonies	38.103,70
— Bulletin (6)	102.339,49	— Cot. et abonnem. (4) ..	82.693,87
— Bourses et aides	13.000,00	— Dons	9.465,00
— Vers. aux « Desc. »	1.320,00	— Cot. « Desc. »	400,00
— Assemblée générale	81.018,68	— Assemblée générale ..	77.299,00
— Musée (7)	4.324,93	— Musée (7)	1.861,90
— Frais fonct. (8)	36.488,01	— Subvention	1.300,00
		— Prod. financiers (9)	34.464,83
		— Déficit	38.585,18
	362.032,68		362.032,68

PRÉVISIONS 1984

DEBIT		CREDIT	
— Bull. « Guillaume »	42.000,00	— Cot. et abonnem.	80.000,00
— 3 numéros bulletin	53.000,00	— Dons	9.000,00
— Fonctionnement	25.000,00	— Subvention	1.000,00
— Loyer	15.000,00	— Prod. financiers	35.000,00
— Frais postaux	10.000,00	— Ventes diverses	45.000,00
— Bourses et aides	15.000,00	— Déficit prévu	30.000,00
— Cérém. et A.G.	40.000,00		
	200.000,00		200.000,00

COMMENTAIRES DU BILAN 1983

(1) Stock

— Foulards	15.876,70
— Plaques	22.990,00
— Insignes et livres	12.435,80
	51.302,50

(2) Comptes régularisations

ACTIF :

— Avance au titre A.G. 1984	2.500,00

PASSIF :

— Loyer 2e semestre	6.000,00
— Foulards	18.866,86
— Imprimerie	20.553,31
	45.420,17

(3) Ventes

— Insignes et livres	11.208,40
— Foulards	15.138,30
	26.346,70

(4) Cotisations et abonnements

— 760 cotisants à 20,00	15.200,00
— 159 abonnements « D » à 60,00	9.540,00
— 760 abonnements à 60,00	45.600,00
— Cotisations et abonnem. 1983 en retard	12.623,87
	82.963,87

(5) Achats

— Insignes et livres	11.230,37
— Foulards	318,90
— Foulards (dus)	18.866,86
	30.416,73

(6) Bulletins

— Bulletins réglés	81.786,18
— Bulletin dus	20.553,31
	102.339,49

(7) Musée

Le musée est géré par la Fondation depuis le 1er janvier 1983. Mais il restait différents frais de 1982 à régler (4.324,93) et les entrées à encaisser (1.861,90).

(8) Frais de fonctionnement

— Loyers (1er semestre)	6.458,80
— Téléphone et télégrammes	6.559,30
— Timbres et colis	3.119,00
— Papiers, enveloppes, tirages, etc.	20.350,91
	36.488,01

(9) Produits financiers

— Rapport du portefeuille	34.747,10
— Frais de garde	— 282,27
	34.464,87

3. Rapport social — Entraide

Voici le détail des bourses et aides diverses pour l'exercice écoulé et pour l'exercice en cours :

— Pour l'année scolaire 1982-1983 nous avions eu à aider un étudiant à qui il avait été accordé une bourse de 12.000,00 F.

— Pour l'année scolaire 1983-1984 cette bourse a été reconduite au même taux, cet étudiant étant particulièrement méritant.

— En février 1984, le conseil d'administration a décidé d'aider temporairement un étudiant marocain, lui accordant une aide de 500,00 F par mois, cette somme lui étant remise par l'intermédiaire de la section de Lyon-Alpes. Cette section a, par ailleurs, trouvé un emploi, pour les vacances scolaires de cet étudiant.

Les sommes distribuées en 1983 ont été les suivantes :

Pour 1982-1983 :

— Bourse 1er trimestre	3.000,00	
— Bourse 2e trimestre	3.000,00	
— Aide pour vacances	1.000,00	
	7.000,00	7.000,00

Pour 1983-1984 :

— Rentrée scolaire	1.000,00	
— Bourse 4e trimestre	3.000,00	
	4.000,00	4.000,00
— Aide à un camarade en difficulté		2.000,00
Total sur l'exercice 1983		13.000,00

Sur l'exercice 1984 les paiements suivants ont été effectués :

— Prêt d'honneur à un camarade en difficulté	4.000,00
— Bourse 1er trimestre	3.000,00
— Aide à un étudiant marocain 500,00 x 4	2.000,00
Payé à ce jour	9.000,00

Reste à régler sur l'exercice :

— Bourse 2e trimestre	3.000,00
— Aide vacance et préparation examen	2.000,00
— Aide étudiant marocain 500,00 x 2	1.000,00
Soit	6.000,00

Le camarade qui a sollicité le prêt d'honneur a déjà remboursé 600,00 F sur les 4.000,00.

L'étudiant marocain reçoit l'argent par les soins de la section Rhône-Alpes.

Très vite, nous n'aurons plus de bourses à distribuer, la quasi-majorité des orphelins étant maintenant entrés dans la vie active.

Resteront les aides ponctuelles dans certaines situations difficiles et les prêts d'honneur.

Il nous paraît donc nécessaire, pour les années à venir, de nous tourner vers le réconfort moral qu'il est de notre devoir d'apporter à nos camarades ou aux veuves, lorsque le besoin s'en fait sentir. Ce réconfort moral peut revêtir diverses formes : visites aux malades hospitalisés ou isolés, échange de correspondance, etc. C'est dans ce sens que nous demandons à nos présidents de sections d'agir en accord avec le siège national qui s'efforcera de leur donner toujours sa plus complète collaboration.

M.-L. BRAULT-CHANOINE.

4. Résolutions adoptées par l'assemblée générale de la Koumia du 26 mai 1984

L'assemblée générale de la Koumia, régulièrement convoquée le 26 mai 1984, au Palais des Congrès de Toulouse, à l'unanimité :

1° Approuve

a) Les termes du rapport moral présenté par son président, ainsi que le bilan financier et le projet de budget 1984 présenté par son trésorier.

b) Les nominations au titre de « membres d'honneur de la Koumia » des colonels Bel Madani et Saulay, en y joignant la reconnaissance de tous pour les services exceptionnels qu'ils ont rendus à notre association.

c) L'augmentation de l'abonnement au bulletin dont le montant annuel est fixé à 80 F à compter du 1er janvier 1985, ce qui, avec la cotisation de 20 francs, porte l'ensemble cotisation + bulletin à 100 francs (sauf pour les membres à vie pour lesquels l'abonnement est fixé à 80 francs). L'envoi du bulletin cessant pour non-paiement de la cotisation annuelle le lendemain de l'assemblée générale.

d) La proposition de faire assumer par les auteurs des articles publiés la responsabilité des faits qu'ils citent, ceux-ci ne pouvant tous être vérifiés par le bureau de la Koumia.

2° Renouvelle sa confiance au conseil d'administration et à son bureau pour poursuivre, en dehors de toute polémique, l'action entreprise en vue de resserrer les liens d'amitié entre la France et le Maroc.

3° Remercie la section des Vosges d'accepter d'organiser la prochaine assemblée générale et prend note que celle-ci se tiendra en principe les 1er et 2 juin 1985 dans la région de Gérardmer - La Croix des Moinats.

II. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DU 26 MAI

1. Rapport moral

Les sociétaires de l'Association des Descendants des membres de la Koumia se sont réunis le samedi 26 mai 1984 au Palais des Congrès de Toulouse.

Ils avaient été régulièrement convoqués par leur président. De nombreux sociétaires retenus par des obligations diverses n'ont pu répondre à cette convocation. La grande majorité d'entre eux avaient envoyé leur pouvoir accompagné, le plus souvent, d'une lettre amicale d'encouragement pour la tenue de cette assemblée et apporter leur soutien aux participants.

Le conseil d'administration était représenté par Antoinette-Marie Guignot, secrétaire générale, et Georges B. de Latour, président. Michel Pasquier, trésorier, avait chargé son père, le commandant Pasquier, conservateur du Musée de Montsoreau, de remettre au conseil les comptes de bilan et de résultat de l'association pour l'année 1984, afin qu'ils soient présentés au cours de l'assemblée générale.

Le commandant Pasquier devait également faire part aux sociétaires de certains aspects de l'activité et des problèmes posés dans la gestion de la Fondation du Musée de Montsoreau.

Les autres membres du conseil : Guy Adam, Jean Bertiaux, Jean-Francis Carrère, Hubert Chanoine, Robert Coudry, Maëva Hovasse, Michel Pasquier, Cyril Villerbu et Jacques Pasquier s'étaient excusés.

Francine de Lignières était absente.

Antoinette-Marie Guignot prend en charge l'opération de décompte des pouvoirs préliminaires à l'ouverture de l'assemblée générale.

Le nombre de sociétaires présents et les 192 pouvoirs envoyés par les Descendants empêchés permettent à l'assemblée générale de se tenir de façon régulière.

Le président déclare ouverte la 8e assemblée générale ordinaire de l'association.

Avant de procéder à la lecture des points figurant à l'ordre du jour, le président remercie les sociétaires présents d'avoir consenti l'effort nécessaire pour participer à la vie de leur association, malgré le mauvais temps qui sévit sur toute la France.

Le président donne alors lecture de son rapport moral de l'année 1983.

Chères amies, chers amis,

Avant d'aborder l'exposé de la vie de notre association en 1983, il m'apparaît utile et significatif de faire un petit retour dans le passé.

C'est le 21 mai 1977 que s'est tenue la première assemblée générale constitutive de notre association. Cette assemblée générale se tenait dans ce haut lieu du souvenir des Goums marocains et des Affaires indigènes qu'est le Musée de Montsoreau.

Nous n'étions pas aussi nombreux qu'à l'heure actuelle. Onze Descendants étaient présents. Leurs noms figurent dans le bulletin de la Koumia comme membres fondateurs.

Les très regrettés colonels Carrère et Lucasseau, ainsi que le colonel Picardat, étaient là pour assister à la naissance de leur « protégée » et apporter aux fondateurs tout leur appui.

Sept années ont passé et notre association est bien vivante, malgré le scepticisme initial de quelques anciens et notre inexpérience concernant les possibilités de survie de cette jeune association.

Aujourd'hui, les membres de la Koumia et les Descendants croient en l'avenir de l'association. Ils comptent sur elle pour conserver les valeurs auxquelles nos anciens sont attachés, assurer la pérennité du Musée de Montsoreau et poursuivre l'action entreprise en faveur de l'amitié franco-marocaine.

Depuis sa création notre association a tenu chaque année, dans différentes régions de France, son assemblée générale. Deux assemblées générales extraordinaires se sont tenues pour modifier nos statuts et mieux préciser nos objectifs.

En ce qui concerne le rapport moral de l'année 1983, je constaterai qu'après la prise de conscience des évidentes réalités auxquelles notre association est confrontée, l'année 1983 se présente comme une année charnière et, me semble-t-il, significative du choix qui devait être fait personnellement par chaque sociétaire sur la poursuite de l'action entreprise.

Le temps passé depuis 1977 paraît suffisant pour mûrir la réflexion et dresser un constat objectif des résultats obtenus.

Les progrès marqués dans le recrutement des sociétaires jusqu'en 1982 laissaient entrevoir un regroupement rapide et massif des Descendants.

Cela n'a malheureusement pas été le cas en 1983 puisque nous avons assisté à un fléchissement dans le nombre d'adhésions et une baisse assez sensible dans le renouvellement des cotisations.

Je pense que les difficultés multiples auxquelles chacun de nous doit faire face, tant sur le plan familial que sur le plan professionnel ou matériel, ne sont pas étrangères à une désaffection à l'égard de notre association. Il est compréhensible que des choix prioritaires peuvent être faits avant de songer à une vie associative qui n'offre pas d'intérêt immédiat.

Avec les membres du conseil d'administration, j'ai bon espoir que cette désaffection de sociétaires n'est que passagère et que leur participation redeviendra plus active dans une situation moins tendue que celle d'aujourd'hui.

Il est cependant réconfortant et stimulant pour les membres du conseil d'administration de constater qu'un noyau très solide de Descendants — 250 environ — constitue une base d'ancrage très ferme pour assurer la pérennité de l'association, quoi qu'il arrive. Ainsi les efforts déployés par les fondateurs n'auront pas été vains.

Au cours de l'année 1983 des actions ponctuelles ont été développées dans diverses sections régionales. En particulier, des Descendants se sont manifestés dans les sections et ils ont répondu aux invitations qui leur ont été adressées pour participer aux réunions de la Koumia.

Les sections de Marseille, de Rhône-Alpes et de l'Ouest ont été les plus actives.

En faveur de l'amitié franco-marocaine il faut mentionner les invitations adressées à des Marocains civils ou militaires pour participer aux réunions Koumia. Certains sont reçus régulièrement dans des familles où ils trouvent un

accueil amical. La réaction de ces Marocains est significative de l'évolution des jeunes, qui n'ayant pas connu les avatars politiques antérieurs, sont spontanément en faveur de l'amitié entre les hommes et précisément entre les Marocains et les Français. Ils se sentent liés par l'histoire et un patrimoine de culture occidentale commun. Ils découvrent avec curiosité et beaucoup d'intérêt les campagnes glorieuses des Goums marocains ainsi que les connaissances islamiques, sociologiques et linguistiques des officiers et des sous-officiers des Goums et des Affaires indigènes. Ils sont très ouverts à la compréhension des problèmes nationaux respectifs dans les domaines économique, social, culturel et politique. Le contact avec ces jeunes Marocains est très intéressant. Il permet de constater une évolution très rapide des mentalités des jeunes Marocains, sans doute parallèle à celle des jeunes Français.

Les Descendants résidant à l'étranger — 36 — ont fait l'objet d'une attention toute particulière. Une liste en a été dressée et envoyée à ceux qui le désiraient. Ainsi, une possibilité leur est offerte de se rencontrer, de se connaître et de s'entraider. Déjà un réseau de fraternelle amitié est créé et des réunions s'organisent outre-mer. A Nouméa, Edmond Desbrosse, directeur d'école, a reçu des Descendants. A New York des Descendants se rencontrent d'une façon régulière.

Sur le plan de l'activité régionale, je dois rendre hommage au nom du conseil d'administration à l'action de Jacqueline Thépénier, qui préside la section des Descendants Rhône-Alpes, et à Corinne Brocherez, présidente de la section des Vosges. Elles assurent une coordination étroite entre les anciens et les jeunes, consacrent du temps au regroupement de Descendants et assistent aux réunions de section.

Il serait souhaitable que cet exemple soit suivi, car il est indispensable et urgent de profiter de l'expérience de nos anciens pour nous former à une vie associative plus riche et plus dynamique.

L'aspirant Etienne de Malleray, élève-officier-pilote à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence a été désigné pour effectuer un stage de cinq mois à l'Ecole des Cadets de l'air de l'armée américaine dans l'Etat du Colorado. Il a pu voyager aux Etats-Unis et il a rapporté d'intéressants et instructifs souvenirs.

Dans la mission de l'Association le recueil des documents détenus par nos parents occupe une place prépondérante. Le colonel Jean Bertiaux, administrateur de notre association, a rédigé un texte apportant une contribution aux récits déjà connus des opérations du Djebel Saghro. Il a recueilli des photos de l'époque. Ce travail estimable d'un Descendant doit être envoyé au Musée de Montsoreau. Le colonel Bertiaux, qui dispose d'importantes archives paternelles, continuera sa prospection qui lui a déjà permis de retrouver de nombreuses photos concernant l'action des officiers et des sous-officiers au Maroc. Il a procédé à une identification précise des personnes figurant sur ces photographies.

Cet exemple doit être suivi par de nombreux Descendants. Leurs parents ne doivent pas craindre de leur faire découvrir leur passé militaire et les actions sociales et humaines qu'ils ont réalisées au profit des populations qui leur étaient attachées.

Notre association regroupe à ce jour 365 sociétaires. Nous devrions pouvoir doubler ce chiffre dans les années qui viennent, nos anciens regroupant près de 1.200 sociétaires.

En 1983 le nombre d'adhésions n'a été que de 29 sociétaires.

En 1982, 58 nouvelles adhésions avaient été enregistrées.

Il est indispensable de procéder à un recrutement intense. Tous — parents et Descendants — doivent contribuer à faire connaître notre association, sa mission et les résultats obtenus. Plus nous serons nombreux, plus notre action sera facile et notre influence plus efficace et plus crédible auprès des autorités françaises et marocaines.

Enfin, il est toujours navrant de constater qu'un certain nombre de sociétaires attendent qu'une lettre de relance leur soit adressée pour régler leur cotisation annuelle.

Cette pratique coûte fort cher en frais postaux et travail de secrétariat.

Je me permets, une fois de plus, de solliciter l'amicale compréhension de ces sociétaires, afin que nous soient épargnés un travail et des frais supplémentaires.

En payant sa cotisation en début d'année de façon systématique on se met à l'abri de tout oubli ou retard.

La cotisation est de 40 F par an. L'abonnement au bulletin **Koumia** de 60 F. En tout, 100 F.

Le règlement doit se faire à l'ordre de l'Association des Descendants et doit être envoyé au président dont l'épouse tient un secrétariat bien à jour.

Comme vous le savez, la Fondation Koumia du Musée Mont soreau a été reconnue d'utilité publique. Michel Pasquier et moi-même faisons partie de son conseil d'administration. Cette fondation reçoit de nombreux dons. Ses activités et sa gestion doivent intéresser les Descendants car c'est sur elle, principalement, que repose l'avenir du musée. Michel Pasquier, qui se trouve dans la région, se tient régulièrement informé des problèmes à résoudre et son père peut lui communiquer tous les éléments intéressant la vie de la fondation.

Voilà donc, chères amies et chers amis, le bilan à peu près complet que j'ai établi sur la vie de votre association en 1983. Je pense que ce bilan est positif, malgré le ralentissement constaté dans le nombre d'adhésions et de renouvellement de cotisations. Il y a malheureusement un contexte économique général tourné vers la morosité et le manque d'enthousiasme. Nous espérons tous que cette période n'est que passagère.

Notre association a déjà sept années d'existence, elle maintient à peu près ses effectifs. Elle doit regarder l'avenir avec espoir et devenir plus dynamique, plus amicale et plus fraternelle.

Les nombreuses lettres chaleureuses d'encouragement que nous recevons me donnent à penser que notre action noble et généreuse doit se poursuivre tant en France, entre les Descendants, qu'auprès des Marocains où qu'ils se trouvent.

Je compte sur votre appui, vous qui vous intéressez de très près à la vie de votre association, puisque vous avez fait l'effort de répondre à notre appel. Je compte aussi sur les 192 sociétaires qui nous ont délégué leur pouvoir. Merci d'être venus à Toulouse. Merci d'avoir bien voulu m'écouter.

J'espère que nous allons poursuivre cette assemblée générale en échangeant nos points de vue réciproques sur les orientations à donner à la vie de notre association. Chacun doit faire preuve d'imagination pour contribuer au développement des actions de notre association et trouver les moyens propres à y parvenir.

Le président demande alors aux sociétaires présents d'exprimer ce qu'ils pensent du contenu du rapport.

Jean-Claude Feaugas indique que les difficultés rencontrées par l'association pour mener une action plus dynamique et plus efficace se comprennent fort bien. En effet, la vie active, les soucis d'ordre professionnel ou familial, les dépenses engagées et l'éloignement font très souvent obstacle au déplacement de familles entières. Il propose que le Musée de Montsoreau constitue le centre d'intérêt et de regroupement de Descendants, dans des réunions informelles où chacun peut venir avec sa famille sans être astreint à des frais de subsistance et d'hébergement très élevés.

Une réflexion est proposée sur le principe de ce regroupement familial qui semble intéresser l'ensemble des sociétaires présents.

Christian Soubrié souligne lui aussi l'indisponibilité des Descendants chargés de famille pour des réunions entraînant des frais quelquefois très importants. Il estime que le Musée de Montsoreau doit constituer le point de convergence de l'intérêt de tous les Descendants puisqu'il regroupe tous les souvenirs et les documents relatant la vie des anciens des Goums marocains et des Affaires indigènes. Une formule de pique-nique où chacun apporte ce qui lui est nécessaire paraît être une bonne solution.

Jacqueline Maurer pense qu'une visite du musée devrait être organisée pour les Descendants qui passeraient leur journée à proximité de Montsoreau.

Jean-Claude Feaugas estime que le bulletin présente un aspect assez passéiste et que les « In memoriam » assez nombreux laissent peu de place à des textes plus contemporains susceptibles d'intéresser les Descendants.

Henri Le Roux pense qu'il faudrait trouver, hors des périodes scolaires, en juillet ou en août, quelques journées au cours desquelles les Descendants se retrouveraient à Montsoreau, dans un lieu à définir situé à proximité de Montsoreau : parc, camping, écoles, ou tout autre établissement à trouver.

A propos de la diffusion d'informations, Antoinette-Marie Guignot suggère qu'un bulletin ronéotypé d'une feuille ou deux puisse être diffusé. Cette idée est intéressante mais elle implique de trouver des rédacteurs et des moyens de diffusion.

De l'ensemble des propos tenus, dans une ambiance très amicale, il ressort que les Descendants menant une vie active ne peuvent avoir les mêmes possibilités de déplacement que leurs parents qui ont pour la plupart quitté la vie active et sont plus disponibles pour se rendre à des réunions loin de leur domicile.

Il ressort également que le Musée de Montsoreau doit constituer le point de regroupement des Descendants qui auront ainsi un centre d'intérêt commun où ils pourront échanger des souvenirs ou faire connaissance.

D'autre part, des journées spécialement réservées aux Descendants doivent être organisées dans un cadre proche du musée et d'une façon plus informelle que les réunions assez protocolaires de la Koumia.

En ce qui concerne le bulletin **Koumia**, des articles plus contemporains de la vie actuelle au Maroc et des échanges franco-marocains devraient être publiés. Une part plus grande doit être consacrée aux événements présents qui conditionnent aujourd'hui les rapports franco-marocains.

Le débat animé et instructif sur l'opinion des Descendants étant clos, le président demande d'aborder le point 2 de l'ordre du jour.

Ce point se rapporte à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 1983 parue dans le bulletin n° 89 de juillet 1983.

Les Descendants en ont pris connaissance et à l'unanimité ce procès-verbal est approuvé. Le président demande aux sociétaires de prendre connaissance des comptes de l'exercice 1983 et du projet de budget 1984.

Le président donne lecture des postes principaux du bilan et de résultats des comptes dressés par le trésorier Michel Pasquier pour l'année 1983. Comme chacun peut le constater les comptes exposés ci-après sont satisfaisants.

Le comptes du bilan financier de 1983 sont adoptés par l'ensemble des sociétaires présents ou représentés.

Le projet de budget prévisionnel pour l'année 1984 est également adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier

BILAN FINANCIER 1983

Solde créditeur au 31 décembre 1982 : 33.524,53

RECETTES		DEPENSES	
— 221 cotisations à 20 F ..	4.420,00	— Règlement Koumia bulletins et annuaires	10.080,00
— Bulletins, annuaires ...	10.080,00	— Règlement Koumia reversement cotisations	170,00
— Dons	3.713,00	— Frais de secrétariat et de fonctionnement	2.580,00
— Produits financiers	2.763,80	— Frais de représentation ..	200,00
— Cotisations Koumia	170,00	— Participation plaque AFN	1.834,00
Total crédit	54.671,33	Total débit	14.864,00

Solde créditeur au 31 décembre 1983 : 39.807,33

BILAN PRÉVISIONNEL — EXERCICE 1984

RECETTES		DEPENSES	
— 200 cotisation à 40 F	8.000,00	— Frais de fonctionnement ..	4.500,00
— 50 cotisations à 20 F	1.000,00	— Frais de représentation ..	1.000,00
— Dons	1.500,00	— Investissement matériel ..	1.500,00
— Produit financier	2.800,00		
Total recettes	13.300,00	Total dépenses	7.000,00

Solde : 6.300 F

Report 1983 : 39.807,33 F

Solde prévisionnel au 31 décembre 1984 : 46.107,33 F.

Les comptes pour l'exercice 1983 sont arrêtés à la somme de 39.807,33 F (trente-neuf mille huit cent sept francs trente-trois centimes).

Le point 4 concerne le montant de la cotisation demandée aux sociétaires à partir de l'année 1984.

Certaines informations contradictoires parues dans le bulletin ont pu semer le trouble chez les sociétaires. Il est rappelé qu'au cours de l'assemblée générale de 1983 il a été décidé de porter de 20 à 40 F le montant de la cotisation annuelle. Cette cotisation doit être réglée de façon systématique en début d'année.

Les sociétaires qui n'ont pas encore réglé leur cotisation sont invités à le faire le plus rapidement possible.

A ce jour 180 sociétaires n'ont pas encore réglé leur cotisation pour l'année 1984.

Le point 5 nous invite à réfléchir sur l'avenir de l'association et aux actions qu'elle doit mener conformément à l'article 2 de ses statuts.

Les années qui passent amènent l'ensemble des membres du conseil d'administration à prendre conscience qu'une disparition inexorable et continue de ceux qui nous ont précédés nous entraînera à prendre en charge les destinées de la Fondation Koumia-Montsoreau et des sections de la Koumia étroitement associées maintenant aux Descendants.

Conscient du problème posé, le général Feaugas propose que les présidents de sections fassent participer de plus en plus les responsables régionaux des Descendants à l'organisation des sections Koumia et à leur fonctionnement.

Il est nécessaire que les Descendants profitent de l'expérience de nos anciens pour se former à la vie associative et connaître tous les problèmes que sont amenés à résoudre les présidents de section de la Koumia.

L'association, qui a déjà réalisé des actions ponctuelles qui ressortent de son objet social se propose de continuer dans cette voie. Elle invite tous les responsables de sections régionales à une collaboration étroite avec les présidents de sections régionales à une collaboration étroite avec les présidents de section de la Koumia et à prendre des initiatives tant sur le plan du recrutement des sociétaires que sur celui de l'établissement de liens amicaux entre les Descendants et également à œuvrer en faveur de l'amitié franco-marocaine par des rapprochements avec les civils ou militaires dont les parents ont participé à la libération de notre patrie.

Les responsables de la Koumia doivent réfléchir, en étroite collaboration avec les représentants de l'Association des Descendants, pour définir dans les années qui viennent la stratégie à adopter vis-à-vis des autorités de tutelle et prendre les décisions voulues pour que le transfert progressif des responsabilités soit assuré avec méthode au cours des dix prochaines années.

Le dernier point permet aux Decendants d'aborder les questions auxquelles ils voudraient que l'on apporte une réponse.

Les débats très ouverts et très directs ont permis, semble-t-il, à chacun de s'exprimer. Le président fait part aux Descendants de l'initiative prise par le chef de bataillon Jean-Paul Lopez à l'Ecole d'application de l'Ecole d'infanterie de Montpellier pour organiser un stand d'information sur les G.T.M. et les Affaires indigènes, au cours d'une journée « Portes ouvertes ». Cette journée s'est tenue le 26 mai en même temps que notre assemblée générale et a empêché Jean-Paul Lopez d'être des nôtres.

A cette occasion la Koumia a prêté des documents et des souvenirs propres à rappeler l'action des Goums marocains et des Affaires indigènes.

L'élève officier-médecin Marc Puidupin, de l'Ecole de santé de Lyon, organise l'été prochain un raid à moto de France au Maroc où il séjournera pendant un mois à la recherche du passé de son père, le colonel René Puidupin et de nos anciens.

De nombreuses adresses lui ont été remises afin qu'il puisse bénéficier de l'hospitalité traditionnelle en usage au maroc. Un récit de ce raid sera proposé pour le bulletin de la Koumia.

Karine Dubus, fille du commandant Alain Dubus, assistant chirurgien O.R.L. des hôpitaux de Marseille, a été désignée pour donner des cours à des médecins Maliens, à Bamako, pendant trois semaines, au mois d'avril dernier.

Elle a été très aimablement accueillie sur place par Mme Leblanc et le colonel Olivier Leblanc, attaché militaire à l'ambassade et fils du général Leblanc.

Karine garde un excellent souvenir de son séjour au Mali et de son excursion chez les Dogons organisée pour elle.

Elle a pu observer que la tradition de généreuse et fraternelle hospitalité que nos pères offraient autrefois dans leurs postes était conservée par les Descendants qui se trouvent à l'étranger.

Plus personne ne désirant prendre la parole, le Président déclare close la 8e assemblée générale de l'association.

Pour conclure, le président regrette que les Descendants n'aient pu s'associer plus nombreux à ces journées magistralement organisées par les responsables de la section Languedoc. Tous ceux qui étaient présents garderont un souvenir inoubliable du dîner de gala du samedi 26 mai, au cours duquel la fanfare du 1er Hussards parachutistes de la 2e D.P. dans un concert magnifique, émouvant, a pris au cœur les auditeurs par le chant et la musique des exécutants. Cette fanfare, qui revenait du Liban, composée de jeunes à la fois talentueux, dynamiques et enjoués, a donné le meilleur d'elle-même aux anciens et les a associés au souvenir de leurs camarades morts au Liban en leur jouant un vibrant et émouvant « J'avais un camarade ».

Descendants qui ont participé au congrès de la Koumia des 26 et 27 mai 1984, à Toulouse

Antoinette-Marie Guignot, Christian Soubrié et Mme, Henri Le Roux, Georges et Jacqueline Maurer, née Matot, Jacqueline Thépénier, Jean-Claude et Martine Feaugas, capitaine Jean-Pierre Chaumaz, Jacques et Marie-Claude Mas, née Miot, Marc et Liliane Riehl, Christian Edon, Gilbert et Liliane Rech, née Ducousso, Georges et Denise B. de Latour.

III. FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU

1. Activités du Musée des Goums marocains château de Montsoreau pour l'année 1983

La fréquentation du musée est en légère diminution. 1.456 entrées de moins qu'en 1982, soit 15.599 au lieu de 17.055, cependant il y a lieu d'ajouter à ce chiffre environ 3.000 entrées scolaires qui ne sont pas comptabilisées en raison de leur gratuité.

Trente-cinq camarades ont bien voulu nous faire parvenir des dons divers (photos, ouvrages, tableaux et souvenirs divers).

La jeune fille qui aidait le gardien pendant la période du 10 juillet au 31 août nous a donné son congé, trouvant qu'elle n'était pas assez rémunérée. Mlle Laurence Vervialle a demandé l'emploi, pour lequel il a été convenu du paiement de 175 heures au S.M.I.C., 100 heures payées par le Conseil général du Maine-et-Loire et 75 heures par la Koumia. Cette étudiante est titulaire du baccalauréat « B » et 1re année de D.E.U.G., langues : anglais et allemand. Il n'est pas possible de trouver sur place une aide bénévole et la somme donnée est considérée comme une simple gratification.

Une affiche du château a été réalisée par le Conseil général, les caractères de l'inscription « Musée des Goums » ayant été jugés trop petits, une bande y a été ajoutée. Il a été acheté 100 exemplaires de cette affiche qui seront distribués dans les sections de la « Koumia ».

Le complément de signalisation demandé par certains visiteurs a été mis en place lors de la dernière assemblée générale à Montsoreau. Le Conseil général a l'intention d'y ajouter : « Château de Montsoreau ».

La protection des armes a été réalisée de façon définitive, par la mise en place d'une vitre avec porte d'accès, devant une des grandes cheminées de la salle du mémorial ; toutes les armes y ont été rassemblées.

La classe de seconde du lycée Chevrollier d'Angers, désigné par M. l'inspecteur d'académie pour réaliser un travail sur l'**« Action des goums marocains dans la libération de la France »** dans le cadre des deux bourses accordées par la fondation, a visité le musée le 27 avril, où les amis Dalloneau et de Louvigny ont donné toutes explications utiles. La classe du lycée Montgazon, bien qu'ayant reçu la documentation, semble avoir des problèmes d'encadrement, et n'a pas encore fixé la date de sa visite.

Le 27 avril, une réunion s'est tenue au Château de Montsoreau afin de statuer sur la possibilité d'installation éventuelle d'un Musée de l'Algérie qui faisait l'objet d'une demande de Mme Nédellec. Un compte rendu vous en sera fait par notre président. A l'occasion de cette réunion, M. le vice-président du Conseil général et conservateur au château nous a accordé la disposition d'une nouvelle pièce, qui nous permettra d'installer de nouveaux souvenirs et en particulier les toiles de Mme Appia.

Enfin, au cours de sa séance de printemps, le Conseil général a porté le prix des entrées **à 8 F et 4 F** pour les groupes.

Le musée est ouvert tous les jours, sauf le mardi. Le matin, de 10 heures à 12 heures ; l'après-midi de 14 heures à 18 heures.

Les congés des gardiens ont été fixés par le Conseil général : quinze jour mi-novembre ; vingt et un jours mi-mars.

Les visiteurs de la Koumia désireux de visiter Montsoreau aux environs de ces dates doivent se renseigner par téléphone (41) 51-70-25 s'ils ne veulent pas trouver porte close, comme cela a été le cas cette année pour certains camarades.

2. Rapport financier

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1983

ACTIF		PASSIF	
— Stock	9.697,80	— Dotation	305.983,10
— Titres de placement	280.000,00	— Comptes régul. (2)	1.859,00
— Comptes régul. (1)	5.545,00	— Excédent de l'exercice	40.296,02
— Banque	52.896,22		
	348.139,02		348.139,02

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

DEBIT		CREDIT	
— Achats (3)	8.859,89	— Ventes	4.181,63
— Frais de personnel (4)	15.962,63	— Entrées musée	27.385,00
— Frais de garde	603,44	— Produits financiers	42.840,00
— Electricité	7.576,26	— Stock final	9.687,80
— Entretien	4.058,25		
— Assurances	2.745,18		
— Syndic. initiative	200,00		
— Frais divers	3.801,86		
— Excédent	40.296,92		
	84.104,43		84.104,43

PRÉVISIONS 1984

DEBIT		CREDIT	
— Frais de garde	910,00	— Produits financiers	42.800,00
— Electricité	9.000,00	— Entrées	28.000,00
— Personnels	7.500,00	— Ventes	4.200,00
— Charges sociales	10.000,00		
— Investissements	15.000,00		
— Bourses scolaires	6.000,00		
— Fonct., entretien	12.890,00		
— Imprévus	13.700,00		
	75.000,00		75.000,00

COMMENTAIRES SUR LE BILAN FINANCIER

(1) Comptes régularisation ACTIF

— Avances sur investissements 1984	3.000,00
— Entrées 4e trim. à recevoir	2.545,00
	5.545,00

(2) Comptes régularisations PASSIF

— Règlement U.R.S.S.A.F. ..	1.859,00

(3) Achats

— Achats divers	3.660,73
— Investissements	5.196,16
	8.859,89

(4) Personnels

— Salaires	5.194,59
— Charges sociales (1er semestre)	890,00
— Charges sociales gardien	8.019,04
— Charges sociales dues (2e semestre)	1.859,00
	15.962,63

Nous payons 100 heures de femme de ménage par semestre plus 50 heures (au même taux) pour une étudiante aide-guide en été, ainsi que les frais sociaux occasionnés par cette charge.

Le gardien touche le tiers du montant des entrées au musée et le département du Maine-et-Loire nous fixe annuellement le montant des charges sociales à lui rembourser, soit **8.019,04 F en 1983 pour les charges de l'année 1982.**

Le stock des cartes, insignes, etc., existant au 1er janvier 1983 se montant à 8.771,73 n'a pas été compris dans la dotation. En contrepartie les charges sociales du gardien ont été laissées à la charge de la fondation.

IV PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion se tiendra à Paris, le mardi 23 octobre 1984, à 17 h 30, réunion suivie d'un dîner vers 19 h 30, au centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, au prix de 120 F. Retenez dès maintenant cette date. Le bulletin d'inscription paraîtra dans le bulletin de septembre.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

Messe du Souvenir de Verdun

La Koumia était représentée avec son drapeau à la messe anniversaire célébrée à la demande du comité « Souvenir de Verdun », le 19 février 1984, par MM. Noël, Méraud, Merchez, Muller, Mikcha, Faye.

Messe anniversaire de la mort du général Guillaume

A la messe célébrée dans la chapelle des Invalides le 5 mars 1984, devant une très nombreuse assistance, étaient présents le général d'armée Allard, le général Leblanc, président d'honneur de la Koumia, le général Feaugas, président, à la tête d'une importante délégation, les généraux Tricon-Dunois et Huré, avec les anciens de la 3e D.I.A.

Inauguration du quartier Général-Guillaume Cérémonie du souvenir à Guillestre 13 et 14 avril 1984

Le vendredi 13 avril, par un très bel après-midi de soleil, M. Charles Hernu, ministre de la Défense nationale, et Mme Augustin Guillaume, ont inauguré à Gap le quartier du 4e régiment de Chasseurs qui portera désormais le nom du général Guillaume. Ils étaient assistés des plus hautes personnalités civiles et militaires ainsi que d'une importante délégation de la Koumia conduite par notre président le général Feaugas. Notre drapeau, avec notre trésorier Henri Muller, et notre ami Merchez à ses côtés, était entouré par les fanions des sections de Marseille et de Lyon, portés par Jean Busi et Henri Mazin. De nombreux anciens combattants de la région étaient présents avec leurs drapeaux.

Après que le ministre se fut incliné devant l'étendard du 4e Chasseurs et avoir passé le régiment en revue, nous avons entendu une très belle « Marseillaise » surgie de la poitrine de tous les hommes du régiment.

Le général Feaugas devait ensuite rappeler en termes très émouvants à l'intention des jeunes recrues la carrière exemplaire du général Guillaume.

M. Hernu l'en remerciait, et soulignait le caractère remarquable de la réalisation que nous allions découvrir en visitant le quartier. Ces bâtiments ont été construits au cours des dernières années sur les plans d'un colonel, architecte au service du génie, aidé de deux architectes du contingent. Ils se sont inspirés des citadelles de Vauban, et leur réalisation est à la fois inhabituelle et magnifique. Le site, face au décor enneigé des Alpes, est grandiose.

C'est à la fin de la cérémonie militaire que le ministre et Mme Guillaume ont coupé le ruban tricolore qui barrait l'entrée du P.C. du régiment.

En fin de journée, nous étions tous reçus à la popote des officiers pour un fort bon et sympathique dîner.

Le lendemain, notre délégation se retrouvait à Guillestre pour une cérémonie plus intime. Nous avons assisté à une messe dite par l'abbé Cler, neveu du général Guillaume, en présence de la famille, des autorités municipales, des élus locaux et de très nombreux Guillestrins.

Puis, prenant à nouveau le chemin que nous avions suivi le 15 mars 1983, nous nous sommes rendus au cimetière où Mme Guillaume et le général Feaugas ont dévoilé la plaque commémorative de la Koumia, scellée sur la tombe de notre « chef ».

Les honneurs étaient rendus par un détachement du 4e Chasseurs, en tête duquel se trouvait le colonel Dubost, gendre de notre ancien secrétaire général le colonel Gautier, décédé le 8 mars 1983.

Après une prière, la sonnerie « Aux Morts » et une minute de silence, nous sommes redescendus vers Guillestre, en évoquant tous les souvenirs qui nous revenaient en mémoire.

Que le colonel Dubost, les cavaliers du 4e Chasseurs et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ces deux journées soient ici remerciés très cordialement.

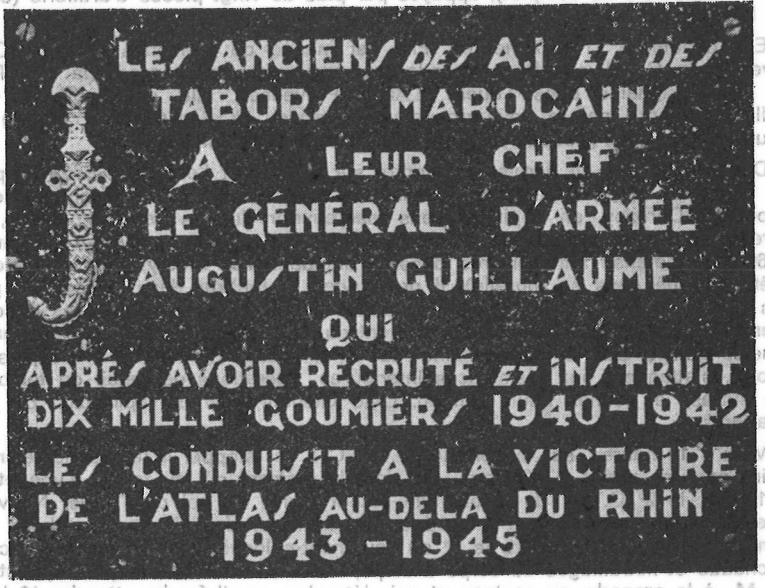

Inauguration du carré militaire de Gémenos (Bouches-du-Rhône)

Allocution du général Portail, délégué général du Souvenir français pour les Bouches-du-Rhône

Veiller à l'entretien des tombes des « morts pour la France », tel est l'aspect matériel de la mission du Souvenir français qui atteste ainsi que leur mémoire est fidèlement conservée en vue d'être transmise aux générations successives : finalité profonde de notre action.

En rassemblant dans ce carré militaire les sépultures de combattants de la 1re Armée française tombés sur la commune de Gémenos, les 20 et 21 août 1944, au cours des combats de la Libération, le Comité du Souvenir français d'Aubagne (et son président, le lieutenant-colonel Paret) ont donc bien rempli leur mission.

L'association leur en fait non seulement compliment, mais encore associe intimement à ce témoignage de reconnaissance M. le docteur Giraldi, maire de Gémenos, qui a autorisé une réalisation aussi réussie et M. le commandant Merlin, délégué local de la Koumia (Association des anciens des G.M.M. et des A.I. en France) qui y a contribué.

Pour évoquer les circonstances où tombèrent ceux dont nous commémorons aujourd'hui le souvenir, je vous invite à faire, par la pensée, un bref retour dans ce passé vieux de quarante ans, que nombre de nos contemporains ne sont donc pas en âge d'avoir vécu.

. . . . . .

AOUT 1944.

Aubagne, c'est du « dur », ce qui confirme bien les renseignements apportés par M. Alexandre Gilly, un Aubagnais ayant franchi les lignes le 19. C'est en effet le musoir de la zone fortifiée de Marseille, tenu par quatre bataillons (dont le 934e Grenadiers au complet), appuyés par plus de vingt pièces d'artillerie (88 et 105). L'action de force est donc nécessaire.

Elle débute le 21 à 7 heures. Elle est menée de Gémenos par le CC 1. Couverte vers Cadolive et Peypin par le sous-groupement de Laprade (la 11e « Panzer » étant signalée dans l'ouest d'Aix-en-Provence), elle est conduite, « en tenaille », au nord par le sous-groupement Durozoy (à dominante « chars ») et, au sud, par le sous-groupement Létang (à dominante « infanterie »).

D'entrée de jeu, ce dernier est contré sur la N. 8 et l'escadron Fougère perd deux chars sur mines en tentant de manœuvrer hors de la route. Quant au sous-groupement Durozoy, en dépit du sens manœuvrier de ses deux capitaines, de Boisredon et Ardisson, comme de leurs chefs de peloton, qui agissent par la N. 560 à la défense antichar très dense (l'adjudant-chef Mouty, chef du peloton de tête est tué dans sa tourelle), il ne parvient à infiltrer dans la localité, protégés par leurs portés, que quelques blindés (dont les chars « Orléans », sous-lieutenant Mousnier, et « Jean-Bart », sergent du 3e Zouaves Moyen, un Aubagnais), lesquels, guidés par la cinquantaine de F.F.I. locaux (« mobilisés » depuis le 16 août), s'attaquent aux résistances intérieures, opérations de détail où tombent, entre autres, les jeunes Louis Delfieu, Livio Gianetti, Marius Tapinazzi... ce jour tant attendu !

Mais à 10 heures, sur la périphérie, le CC 1 est stoppé. Il faut donc relancer l'affaire par une action d'infanterie. Or c'est le moment où, au terme d'une étape de 110 km, le 2e G.T.M. du colonel de Latour arrive au col de l'Ange. Nouvelle manœuvre « en tenaille », par le sud et par le nord, des 1er et 15e tabors des commandants Méric et Hubert, le 6e du lieutenant-colonel Edon en réserve. Action très chaude et mitraillages au corps à corps, assauts et contre-attaques opiniâtres, au P.-M., à la grenade, au couteau et qui s'éternise, car il faudra attendre 19 h 30 pour que le 39e goum puisse, par le nord, pénétrer dans la ville. Action très coûteuse aussi, car les pertes du 2e G.T.M. s'élèveront à 150, dont deux commandants de goum, sur trois, tués : les capitaines Chapelard et Litaz, ainsi que de nombreux officiers.

Le nettoyage verra encore un chef de peloton du 3e R.C.A. (le sous-lieutenant Schmitt), grièvement blessé en combats de rues et ce ne sera que le 22 août à 11 h 30 que cessera toute manifestation ennemie à Aubagne et dans ses environs.

La route de Marseille est ainsi d'autant mieux ouverte que la nuit précédente, à la nouvelle de l'insurrection nationale de sa population le général de Monsabert a lancé « par la montagne », vers la cité phocéenne, les 2e et 3e bataillons du 7e R.T.A., dont ce dernier se bat déjà dans son faubourg des Olives, où il est, d'ailleurs, en situation critique.

Quand dans l'après-midi du 22, le général de Lattre viendra au « Relais de la Madeleine », PC du CC 1, pour donner ses directives aux généraux de Larminat, de Monsabert, Guillaume et Sudre, ce sera autant pour approuver les initiatives prises, que conseiller une certaine prudence tactique à Marseille car Toulon, à cette date, ne semble pas encore mûr pour finir.

Marseille et Toulon capituleront le 28 août. Les franchissements du Rhône (par moyens de fortune essentiellement) avaient commencé, dès le 26, vars Avignon. Ainsi, le 3 septembre, notre 1re D.F.L. par l'ouest et la 36e D.I.U.S. par l'est, entreront ensemble à Lyon : l'armée « B » n'était donc pas restée « sous la trappe ». Mieux, le 12 septembre, la liaison Overlord/Dragoon se fera entre Français, sur le plateau de Langres, entre la D.F.L. et notre 2e D.B., aile droite de l'armée Patton. Et quand nous arriverons ensemble devant Belfort, le 18 septembre (= « J + 33 »), l'armée « B », selon le planning, aurait pu (sinon dû ?) piétiner encore devant Marseille à cette date !

Les derniers mots du maréchal-des-logis Planzol, expirant le 21 août devant Aubagne, avaient été vraiment prophétiques, car, depuis, ça avait vraiment continué « à bien marcher » !

Cérémonies du 11 mai

Pour la première fois, et avec un faste particulier en cette année du quarantième anniversaire de la bataille du Garigliano, l'ensemble des associations dont les membres ont pris part à la campagne d'Italie, se sont retrouvés, le 11 mai à 16 heures, place d'Italie.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, M. Laurain. M. Toubon, député, représentant M. Chirac, et le général commandant la 2e division accueillaient les personnalités. Le colonel Juin, fils du maréchal, avait tenu à se joindre aux délégations.

Le dépôt des gerbes du ministre, de la Ville de Paris et des associations au pied de la statue du maréchal, fut précédé de la lecture par le colonel Guilhamat, secrétaire général du C.E.F.I., de l'ordre du jour du 11 mai 1944 du général Juin.

Les honneurs étaient rendus par trois sections des armées de Terre, mer, air, avec musique. Les colonels commandant le 7e Chasseurs d'Afrique et le 1er régiment d'artillerie de marine étaient présents avec leurs étendards et les drapeaux des associations et des régiments dissous : 4e R.T.M., 6e R.T.M., 7e R.T.A., 4e R.S.M., 69e R.A.A.

Puis ces délégations se sont rendues à l'Arc de Triomphe, en remontant les Champs-Elysées, précédées de la musique.

En présence de M. Laurain, du général Casso, représentant M. Chirac et du général Valentin, président du Comité de la Flamme, la Flamme fut ranimée par le général Dallier, de la Koumia.

VIE DES SECTIONS

Aquitaine

En descendant la Gironde...

Malgré quelques défections de dernière minute (Mme Fournier-Pantalacci, victime d'une chute malencontreuse, le colonel Tesmoingt, empêché pour raison familiale, le commandant et Mme Brassens en panne de voiture), nous sommes quand même 75 à nous présenter à l'embarcadère de l'Aliénor, quai de Queyries. Le soleil est heureusement au rendez-vous en dépit d'une météo particulièrement pessimiste. L'avant du bateau nous ayant été réservé, nous sommes bien entre nous et dès le départ, à 11 h 30, après l'apéritif de rigueur, le déjeuner (excellent) est attaqué avec entrain, tout en contemplant le paysage qui défile lentement.

Une autre vision de la contrée nous est donnée. Les quais, le pont d'Aquitaine, le bec d'Ambès où la paisible Dordogne rejoint la Garonne, puis les rives du Médoc qui s'enorgueillit de ses 146 châteaux et celles des côtes de Bourg et du Blayais dont les vins ont acquis leur titre de noblesse sous les « César ». Enfin, Blaye, vers 14 h 30. Cité médiévale, ville de garnison, de Vauban à 1916, cité prison pour Marie-Caroline de Bourbon-Sicile (après qu'elle eût tenté en vain, sous Louis-Philippe, de soulever la Vendée), et dont le geôlier fut le général Bugeaud.

Après la visite commentée de la citadelle, nous rejoignons l'Aliénor. Boissons fraîches, loterie traditionnelle, bavardages et arrivée à Bordeaux vers 18 h 30. Cette promenade fluviale particulièrement appréciée restera ancrée dans nos souvenirs. Les « allergiques » à nos réunions ont eu tort cette fois de ne pas répondre « présent ». C'est avec plaisir qu'ont été accueillis à bord les nouveaux adhérents : les goumiers : lieutenant-colonel Joseph et M. Galard et deux amis ; le commandant Gerbier (ancien des R.T.M. et du 7e R.T.A., l'adjudant-chef Paradge, ancien du 15e R.T.A.).

Etaient présents : Le général et Mme Feaugas et leurs petites-filles Stéphanie, Marie-Pierre ; M. et Mme Alby ; M. et Mme Conchon, Charpentier et deux invités, M. Cunibile, M. et Mme Chauvel et leur petite-fille Emmanuelle, M. et Mme Castanier et une invitée, M. et Mme Decomble, M. et Mme Garuz, M. et Mme Florentin et une invitée, M. et Mme Giraud, Gerbier et 5 invités, M. Galard, M. et Mme Jenny, M. et Mme Jolivet M. et Mme Jean-Albert, M. et Mme Joseph, le docteur et Mme Labadan, M. et Mme Lang, M. et Mme Mauriac et leurs petits-enfants, Hélène, Kaatja et Patrick, M. et Mme Pasquier, Ponse et deux invités, M. et Mme Poirault, M. et Mme Paradge, M. et Mme Servoin, Véronique Servoin (D.) et ses amies Elisabeth, Marie, Patricia ; M. et Mme Max Soubrié et deux invités, B. et Mme Christian Soubrié (D.), et deux invités, Mme Troussard.

Etaient excusés : Arzeno, Aymeric, Mme Beaurpère, général de Butler, Cadot, général Duverger, Durand-Desgranges, Mme Ducruc-Niox, Dumollard, Fenetre, Mme Feaugère, Mme Hubert, Hébert, de Kérautem, Lécuyer V., Mounier, Poublan, de Rochefort, Ratel, Roy, Mme Sorex, Tenaillon, Weber, Zante.

Les Descendants : Gonzalez, Malher-Besse.

Prochaine réunion

Le dimanche 21 octobre, au château Mazarin, à Loupiac (rive droite de la Garonne entre Langon et Cadillac).

Une note d'information sera envoyée en septembre.

Nos voisins sont cordialement invités (se mettre en rapport avec le président. Tél. : (56) 80-47-44).

H. SERVOIN.

Marseille

RÉUNION DU 22 JANVIER 1984

C'est à Châteauneuf-du-Pape, au restaurant de la « Mère Germaine » que se sont retrouvés, dimanche 22 janvier, plus de quatre-vingt-dix des adhérents de la section de la Koumia de Marseille.

Avant le repas, le président Filhol, après avoir transmis à l'assistance les cordiales amitiés que la veille le général Feaugas lui avait téléphonées, à cette intention, fait mention des diverses nouvelles concernant la section et la Koumia dans son ensemble, nouvelles qui sont, hélas ! souvent d'ordre nécrologique. Il fait observer un moment de recueillement à la mémoire des camarades disparus depuis la dernière réunion : colonels Lucasseau, Hutinel, Benedettini et commandant Desbrosses, un ancien de la section de Marseille. Il remercie Mme Desbrosses, qui, accompagnée de son fils Edmond, de sa belle-fille et de leur fille, a tenu à participer à notre réunion pour bien marquer, comme le fait aussi Mme Ocamica, malgré la disparition de son époux, combien elle tenait à garder, avec la section, des liens amicaux. Le président fait aussi état des nombreuses absences provoquées souvent par la maladie de camarades ou de leurs épouses : Gilles, Barbaize, Larousse, Turc, Bonachera, Brian (hospitalisé à Nîmes, la veille au soir), Ronsin, gravement atteint. Il transmet à l'assistance les vœux et les amitiés du général Wartel, en voyage familial en Uruguay et de Merlin en promenade à Saint-Denis-de-La-Réunion. Il félicite de leur retour parmi les camarades de Chollet et de Mme Chollet, longtemps indisponibles à la suite d'un accident de la circulation. Enfin, il mentionne la présence dans la salle du colonel et de Mme Chaney, ainsi que de M. et Mme Murat, de la section de Lyon, de M. et Mme Hébert, de la section du Sud-Ouest et souhaite la bienvenue à Mme et au capitaine Moreau, nouvel adhérent à la section .

Notre porte-fanion, Jean Busi, appelé à représenter, avec son fanion, la « Koumia » dans de nombreuses manifestations officielles à Marseille et dans la région, lance un appel pour que lui soit offerte une djellaba de goumier, en bon état, afin qu'il puisse tenir dignement sa place au milieu des représentants des autres associations, surtout au cours de cette année 1984 qui verra le déroulement de nombreuses cérémonies, en grand apparat, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Libération.

Le repas se poursuivait ensuite dans l'ambiance habituelle de nos réunions, dans la gaieté de retrouvailles sympathiques, grâce à une organisation remarquable dont il faut louer Mme Lavoignat qui avait choisi le restaurant, ainsi que nos amis Para et son épouse, qui l'avaient mise au point.

Etaient présents (par ordre alphabétique) : M. et Mme Bailly et deux invités ; M. et Mme Bertany, M. et Mme Blanchard et deux invités ; docteur et Mme Brines, M. et Mme Busi et quatre invités ; M. et Mme Caron et deux invités ; Mme Carretier, M. et Mme Casado, Cazenove, M. et Mme Chaumaz, M. et Mme Chollet, docteur Cros, Dagan, Mme Desbrosses, Donaton, M. et Mme Dubus, M. et Mme Duhoo, M. et Mme Filhol, M. et Mme Frameschi et deux invités, M. et Mme Gaillard, Mme Garret, M. et Mme Goule, Hoock, M. et Mme Kortals, M. et Mme Lavoignat, docteur Léger, M. et Mme Lejard, M. et Mme Lelièvre, M. et Mme Marti, M. et Mme Moreau, M. et Mme Neigel, Mme Ocamica, M. et Mme Para et une invitée, M. et Mme Pataine, M. et Mme Potier et leur fille, M. et Mme Verlet. De Lyon : M. et Mme Chaney, M. et Mme Murat. Du Sud-Ouest : M. et Mme Hébert.

S'étaient fait excuser : Arnaud, Aubert, Barbaize, Bera, Mme Berbesson, Bonachera, Bonfils, Brion, Cavalier, Chevrot, Mme Coudry, Dallier, Debril-Loiseau, Dekyvère, Delhumeau, des Rieux, docteur Dorche, Dubarry, Ferré, Franceschetti, Mme Franchi, Fouvet, Galline, Gérin, Gilles, Gourbin, Heran, Honoré, Larousse, Lasserre, Leblanc, Loiseau, Mabille, Mairot, Mansuy, Matoré, Menet, Merlin, Mme de La Paillonne, Pertin, Plisson, Mme Rey, Mme Riaucou, Ronsin, Rueda, Ruel, Sarrazin, Seigle, Setti, Turc, Vidal général Wartel.

Parmi les descendants, étaient présents, outre le président Boyer de La Tour et son épouse, M. et Mme Edmond Desbrosses et leur fille, le capitaine Hervé Lancrenon, retour du Liban et Mme Lancrenon, M. et Mme Sebbagh (née Pataine).

S'étaient fait excuser auprès de leur président : Michel Barbaize, Pierre Berthon, Claude Borius, Béatrice Coudry, François Delhumeau, Tristan et Xavier Dubus, Jean-Luc Iacconi, Labarrère (commandant au 2e R.E.I.), Agnès Larousse, Yves Lejard, M. et Mme Irène Lopez (née Germanotte), Pierre Setti, Mme Jeannick de Tonnac (née Delafon) Jeannick.

Les aspirants pilotes à l'Ecole de l'air de Salon Etienne de Malleray et le Marocain Ahmed Hemmiche, invités mais retenus par leur service n'ont pu être présents.

Dernière heures. — Le 5 mai, Roger Para, secrétaire de la section, est décédé. Ses obsèques ont eu lieu le 9 mai, à Orange, en présence de très nombreux amis, parmi lesquels le général Wartel et le colonel Magnenot, de la section de Lyon. L'éloge funèbre fut prononcé par le président Filhol.

Pour honorer la mémoire de Para, la réunion de la section du 24 juin qu'il avait préparée, est reportée à une date ultérieure. Tous les fidèles de cette réunion approuveront cette attitude.

Nice - Côte d'Azur

RÉUNION DU MERCREDI 15 FÉVRIER 1984

La première réunion de l'année de la section Nice - Côte d'Azur a eu lieu le 15 février dernier dans le cadre fort sympathique du salon « Soleil d'or » de l'aérogare de Nice.

Elle a connu un franc succès, tant par l'importance de ses participants, que par la qualité des personnalités qui avaient bien voulu répondre à l'invitation du colonel Bérard, président de la section.

On notait en effet la présence de S.A. Moulay M'Hamed el Alaoui et de son épouse, de M. le ministre J.-J. Beucler, du professeur en Sorbonne A. Adam, autour desquels se retrouvaient plus de cinquante membres de la section azuréenne.

Le général Feaugas, notre président, n'avait pu être des nôtres en raison de la réunion du conseil d'administration de la Koumia qui avait eu lieu la veille à Paris, réunion suivie du dîner habituel de la section locale que le général devait présider. Il nous avait été impossible de reporter la date, car la lettre du général, datée du 5 janvier 1984, nous était parvenue fin janvier à Nice.

Le repas se déroula dans une excellente ambiance et fut apprécié par tous, comme il convenait, tandis que les conversations, fort animées, pouvaient se donner libre cours, compte tenu de l'importance du salon, aussi vaste que bien sonorisé.

Au dessert, le colonel Bérard remercie les invités d'être venus aussi nombreux participer à notre réunion et d'avoir ainsi manifesté la cohésion de notre section, fidèlement attachée à cette solidarité traditionnelle des A.I. et des Goums. Il remercia ensuite tout particulièrement S.A. Moulay M'Hamed El Alaoui, dont le père, S.M. Ben Arafa, avait été chargé d'une mission bien ingrate à l'époque difficile de la fin du protectorat.

L'assistance applaudit également la présence de notre camarade J.-J. Beucler, secrétaire d'Etat à la Défense en 1977, auteur de l'ouvrage **Quatre années chez les Viets**, dans lequel il témoigne des conditions de détention particulièrement difficiles et des pertes nombreuses qu'ont connues les 3.000 militaires du corps expéditionnaire français faits prisonniers par le Viet-Minh au Nord-Tonkin fin 1949.

Ancien prisonnier du V.M., J.-J. Beucler accuse M. Henri de Turenne, dans une lettre ouverte qu'il lui a adressée, de trahir grossièrement la vérité dans la série T.V. émise ces jours-ci sur l'Indochine.

Il importait ensuite de présenter M. le professeur A. Adam, sollicité par le colonel Bérard, de faire bénéficier son auditoire du moment de ses profondes connaissances de l'Islam, acquises durant une longue carrière universitaire. Directeur de l'Institut des hautes études marocaines de 1950 à 1955, le professeur Adam a, de 1955 à 1960, dirigé l'Ecole marocaine d'administration avant de partir pour Beyrouth en qualité d'expert auprès de l'Unesco. En 1962, l'intéressé est chargé de cours de sociologie musulmane à l'Université d'Aix-en-Provence. Il rejoint ensuite la Sorbonne, en qualité de professeur émérite, avant l'éclatement de celle-ci et son affectation à l'université René-Descartes à l'U.E.R. de sciences sociales. Le professeur Adam est président des anciens du Cheam et publie des études dans la revue **Afrique et Asie modernes**. Cet éminent orientaliste a bien voulu nous communiquer ses réflexions sur les problèmes actuels du Moyen-Orient.

Avant de passer la parole au professeur Adam, une minute de silence fut observée à la mémoire de nos chers disparus de l'année :

— Chef de bataillon Henry Demain, décédé le 26 juillet 1983.

— Colonel Daniel Lanibois, décédé le 6 août 1983.

— Mme Lacroix, décédée le 16 décembre 1983.

Etaient présents à cette réunion : S.A. Moulay M'Hamed El Alaoui et la princesse, colonel et Mme Aspinion, Mme Barthélémy, née Balmigère, Mme Bartoli, M. et Mme Bazin, colonel et Mme Bérard, M. J.-J. Beucler, M. Blanchet, capitaine Breleau, colonel Callies, Mme Daoulas, lieutenant-colonel et Mme Gilbain, commandant et Mme Giraud, colonel et Mme Guio, M. Lebel, colonel, Mme et Mlle Leblanc, lieutenant-colonel Leblond, docteur et Mme Métenier, et une amie, commandant et Mme Miquel, colonel Montjean, commandant et Mme Neigel, Mme Riez, Mme Stemler et deux amis : colonel et Mme Tenaillon, lieutenant-colonel Thiabaud, médecin-colonel et Mlle Vaudin, colonel et Mme Vernier.

Excusés : M. Barbarin, lieutenant-colonel Benoist, M. Boivin, commandant Boyer de La Tour, Mme Bridot, M. Baron, M. Cano, M. Chapelle, commandant Dubus, commandant Filhol, M. Flori, colonel Gervasy, Mme Guérin, colonel Guermouche, docteur Guyard, Mme Ithier, commandant Levallois, colonel Marchadier, général Marchal, docteur Maurice, lieutenant-colonel Montgobert, colonel Ruel, lieutenant-colonel Terrie, capitaine Têtu, Mme Théry, Mme Torrin, née Legouix, Mme Valette-Gary, général Wartel.

⁂

La Koumia **reproduit ci-dessous une conférence donnée à la section Nice - Côte d'Azur par M. Adam, professeur de sciences sociales à Parisy. Bien entendu, il s'agit ici d'un avis personnel. Mais il est toujours intéressant et profitable, quelle que soit la diversité des opnions, d'entendre un spécialiste de ces difficiles et brûlantes questions.**

M. André Adam, professeur émérite à l'U.E.R. de sciences sociales de l'université René-Descartes (Paris-V), spécialiste de sociologie du monde arabe, a été invité par le président de la Koumia Nice - Côte d'Azur à entretenir ses membres, lors de leur réunion du 15 février 1984 des problèmes du Proche-Orient.

Le conférencier se refuse à faire de ces problèmes un véritable exposé, qui prendrait beaucoup de temps : il propose seulement à son auditoire quelques réflexions sur certains aspects de ces problèmes. Deux surtout le retiennent : le monde arabe devant Israël et le drame du Liban.

Il rappelle l'idéal dont se réclament tous les Etats de langue arabe : « la nation arabe », et combien le comportement de beaucoup d'entre eux en est éloigné Si la guerre entre Irak et Iran oppose un Etat arabe à un autre qui ne l'est pas, il ne s'agit pas moins de deux Etats musulmans, l'un presque entièrement chiite et l'autre qui, sil est dirigé par des sunnites, comporte une très forte partie de population chiite. La Syrie et l'Irak, si elles ne sont pas en guerre, et bien que

leurs gouvernements se réclament d'une même idéologie, celle du parti « Baath », n'ont pas de bons rapports parce que les deux régimes professent deux tendances opposées du « Baath ».

L'Egypte, qui, sous Nasser, était la figure de proue de l'arabisme militant, a été, à l'initiative de Sadate, le premier Etat arabe à traiter avec Israël et on se rappelle l'éclat produit dans le monde par l'arrivée soudaine de Sadate à Jérusalem et son discours à la Knesseth. Son successeur Moubarak, s'il tient visiblement à réintégrer l'Egypte dans le monde arabe, qui l'avait, en quelque sorte excommunié, ne semble pas vouloir rompre avec Israël une paix à laquelle l'opinion publique égyptienne, semble, en majorité, très attachée.

Les Palestiniens, si leur cause est, théoriquement celle de la « nation arabe » tout entière, gênent terriblement certains Etats, qui n'hésitent pas soit à les enrégimenter strictement dans leur propre armée, comme la Syrie, soit à s'en débarrasser par la force, comme on le vit naguère en Jordanie. C'est eux encore qui sont à l'origine de la désintégration du Liban, Etat qui repose sur un fragile équilibre entre un puzzle de confessions religieuses, tant musulmanes que chrétiennes. Ils ont provoqué deux interventions, toujours présentes, des deux Etats voisins, Israël dans le sud, et les Syriens dans l'est du pays.

La Syrie n'a jamais reconnu le « Grand Liban » (il n'y a jamais eu d'ambassadeur syrien à Beyrouth) et son occupation de la Bekaa apparaît bien comme une annexion qu'elle veut définitive. Mais ses ambitions ne s'arrêtent pas là et son chef actuel, le président Hafez el Assad, que M. Adam représente comme le type achevé de l'homme d'Etat machiavélique, continue son jeu cynique dans le Liban proprement dit, appuyant ou écrasant tour à tour certaines forces au gré des intérêts syriens et en fonction des occasions et des possibilités du moment.

Et derrière les deux acteurs principaux se profile l'ombre des deux superpuissances, les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

Pays de Loire

Notre section s'est réunie le dimanche 29 avril, dans l'île de Behuard, en Anjou, autour du général Feaugas, sans son épouse, retenue au dernier moment.

Retardée à cause de l'assemblée générale dans la région en 1983, cette réunion a été lancée par 98 convocations envoyées dans les départements : 18, 37, 49, 58, 72, 79, 85 et 86.

Résultats :

— 3 retours « N'habite plus à l'adresse indiquée ».

— 44 réponses négatives, parmi lesquelles celles du colonel du Boys, du commandant Potet, de Mme Dupas, de l'adjudant-chef La Carelle, du commandant Rouziat et G. Meillier. Elles contenaient des chèques généreux destinés à la tombola.

— 32 lettres sont restées sans réponse.

— 19 réponses positives, soit 40 adultes et deux enfants de moins de treize ans.

Les officiers marocains, en application à l'E.A.G., avaient été contactés ; revenant de manœuvres, ils se sont fait excuser pour goûter au repos des guerriers pendant le long week-end du 1er-Mai.

Déroulement des opérations

Vers 9 h 30, sous un beau soleil et le frémissement des arbres, les premiers arrivés se rallient autour du fanion du 10e tabor (commandant Dalloneau, Batna, Aurès, 1954-1955).

A 10 h 25, les présents s'ébranlent vers la chapelle du vœu de Louis XI.

L'adjudant-chef Chartier — 80e goum du 10e tabor — porte le fanion et s'installe, au coude à coude, dans le chœur, avec le porte-drapeau des anciens combattants de Savennières... La queue de cheval et le cuivre luisant du sceau de Salomon, à Béhuard... le jour des Déportés !

La chapelle est comble (Piffeteau a failli ne pas pouvoir entrer) pour suivre la grand-messe célébrée par Mgr Pinier, ancien évêque de Constantine.

L'assistance, entraînée par les voix et la chorale La Tullaye, qui nous prêtait son amical concours, chante à pleine voix les prières « pour tous ces anciens goumiers »...

A la sortie, après un instant de flottement, notre gerbe est déposée au monument aux morts, devant les membres du clergé et de la municipalité, salués par le fanion, le drapeau des anciens combattants et la sonnerie « Aux Morts ».

Tous les participants se retrouvent ensuite à la maison diocésaine, autour d'un « toast » ; la glace est vite rompue entre Mgr Pinier, le général, les édiles, les porte-fanions, les goumiers et les choristes récompensés en la personne de leur chef, M. de La Tullaye, qui se voit remettre, par le général, une Koumia, aux applaudissements de tous.

Ensuite, aux voitures... celles des autres et les nôtres, pour regagner le restaurant pas encore reconnu... où le général et le commandant Pasquier se font attendre : ils ont suivi la voiture d'un choriste rentrant chez lui !...

Le repas est très animé autour de la longue table, sans une place en trop !

Après la tombola et la vente du livre d'Augarde, Louvigny est reconduit pour organiser la prochaine réunion, peut-être au même endroit.

Le commandant Dalloneau se lève ensuite pour demander, à la surprise générale, qu'on mette fin à son mandat pour cause d'éloignement de la région.

Louvigny est chargé de la succession mais demande l'aide du colonel Delage qui la lui accorde.

Le général, enfin, avec brio et clarté, nous livre la primeur de différents points qui seront exposés lors de l'assemblée générale de Toulouse.

Il rappelle que deux lycées d'Angers vont bénéficier chacun d'une bourse, richement dotée pour couronner les meilleurs travaux des deux classes désignées, sur le thème : « L'action des Goums marocains dans la libération de la France ».

Le général Feaugas et le commandant Pasquier partent les premiers, laissant aux uns et aux autres le soin de finir une bonne journée Koumia enrichie de tous les souvenirs évoqués lors de cette rencontre.

Etaient présents autour du général Feaugas (dans l'ordre des inscriptions reçues : anciens et Descendants) : M. et Mme Haguenin, Mme Denis-Fonteix, M. et Mme Pasquier, M. et Mme Brossier, M. et Mme Georget, M. Piffeteau et toute sa sympathique famille, M. et Mme Souvestre, M. Bret, M. Ritouret et ses enfants, M. et Mme Chartier, M. et Mme Robert en compagnie des Jacquinet, leurs invités, venus du Sud-Ouest, M. et Mme Champion, M. et Mme Dalloneau et leur fille, M. et Mme de Louvigny, accompagnés de Philippe et d'Agathe.

Je demande à tous de bien vouloir me signaler mes erreurs et mes manques et de m'adresser vos critiques et suggestions éventuelles. A bientôt.

R. de LOUVIGNY.

Pyrénées

Réunion du 25 mars 1984

Contrairement aux prévisions de la météorologie nationale, la réunion du 25 mars s'est déroulée par un très beau temps à Amou (Landes). Elle débuta par l'assemblée générale où le président de la section, dans son allocution, fit le

rapport moral de l'année écoulée et adressa les remerciements d'usage au maire d'Amou qui avait offert l'hospitalité de sa mairie et un vin d'honneur apprécié de tous.

Notre président national, le général Feaugas, ainsi que son épouse, avait bien voulu honorer cette réunion de sa présence et c'est donc à lui que le colonel Jenny, président de la section, remit sa démission motivée par l'âge et le désir de faire place aux jeunes. Démission acceptée, les membres de la section présents élirent notre ami Jacques Guyomar qui, pressenti, avait accepté de poursuivre la tâche commencée par le regretté général et ami Albert Sore.

Il manquait à notre réunion le colonel André Vérié, qui s'était inscrit quelques jours plus tôt avec son épouse et sa belle-mère et que nous accompagnions à sa dernière demeure le 24 mars, veille du rassemblement.

Assistaient aux obsèques, à Labenne, outre le colonel Jenny, président de la section qui a déposé la plaque des A.I. et des Goums sur la tombe, en présentant les condoléances du général Feaugas et de la Koumia tout entière : le général et Mme Partiot, Mme Sore, Mme Bourrabier, nos amis Auboin, Boue, Dumas, Eyarts et Mme, Jacquinet, de Kerautem et son épouse, Lécuyer, ainsi que le capitaine Guidon, de Lyon.

Le 25 mars, l'hommage à nos disparus fut matérialisé par la messe célébrée à leur mémoire en l'église paroissiale et le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de la commune en présence du maire, le docteur Darmaillac, parent de notre ami Tesmoingt.

Le repas, au restaurant « Le Commerce », permit d'apprécier le raffinement de la cuisine de son chef et de connaître à nouveau la chaude ambiance de nos retrouvailles. Il fut suivi du tirage de notre loterie traditionnelle, dont le « clou » était représenté par un tableau généreusement offert à la section par Mme Durand, veuve de notre ami et ancien doyen Pierre Durand.

Etaient présents à cette réunion, outre le général Feaugas et le président de la section Aquitaine, accompagnés de leurs épouses : Albier, M. et Mme de Balby, Mme Bourrabier, M. et Mme Cazenave et deux invités, M. et Mme Chauvel, M. et Mme Dugarry, M. et Mme Dumas, Deschaseaux, M. et Mme Ferrie, M. et Mme Eyharts, M. et Mme de Kerautem, M. et Mme Jacquinet et trois invités, M. et Mme Jenny, docteur Labadan, M. et Mme Lang, Lesbasts, M. et Mme Peyramble, Mme Rosey et sa fille, Mme Troussard, Trouillard, Mme Sore, M. et Mme Soubrie.

Etaient excusés (par ordre alphabétique) : Allin, Mme Ané, Auboin, Mme Barrou, Bourdet, Buan, Cabos, Chirouse, Mme d'Elissagaray, Mme Durand, Fournier, Fourquet, Jenny Bernard (Descendant), Labadie, Lécuyer, Lhéritier (Descendant), Lhospied, Le Corbeiller, général Le Guillou, Manu, Masson, général Partiot, de Rochefort, Rouet, Subra, Mme Renevier.

La dislocation eut lieu dans l'après-midi après que tous les présents se soient félicités de l'heureuse ambiance qui présida cette très amicale rencontre.

Rhône-Alpes

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS DE LA SECTION DU 15 NOVEMBRE 1983 AU 13 FEVRIER 1984

Réunions mensuelles le quatrième jeudi du mois à 18 heures, 3, rue du Plat (siège de la Coloniale et France-Outre-Mer) à Lyon.

Présence habituelle : Payre, Loubès, Guidon, Mazin, Aubertin, Battu, Magnenot avec bien souvent les épouses, toujours les bienvenues.

Réunion du jeudi 26 janvier 1984 : Nous étions un peu plus nombreux ; avec ceux déjà cités, nous avions le plaisir d'accueillir le colonel et Mme Guérin, le colonel et Mme Bordes, le colonel et Mme Clémençon, Mme Potelle (Bourg-en-

Bresse). Reynaud s'était fait excuser suite hospitalisation ; depuis il a rejoint son domicile.

Très bonne ambiance de cette première réunion de l'année dont l'ordre du jour était : échange de vœux et communication de Sibille, Meyer (Agadir), Gaude, Nougué, Heyraud, Carré, Orsini, Préaux, Mme et Mlle Thépénier, Mme Potelle, Mme Le Page, Mme Puidupin, Egels (Sorède), Ferrandis (Agde), de notre camarade Clemenceau, ancien membre de la section : ses vœux étaient du 30 décembre, le 31 nous apprenions son décès.

Vie de la section. . . Mlle Jacqueline Thépénier est officiellement responsable des descendants de la section Koumia Rhône-Alpes (29 membres à ce jour) ; elle est motivée, a pleinement conscience de son rôle qu'elle exercera avec toute la bonne volonté et la gentillesse que nous lui connaissons ; elle est assurée de notre aide.

Déjeuner de printemps. — Il a été fixé au dimanche 11 mars au restaurant « La Mamounia », 2, rue de la Bourse à Lyon. Une invitation a été adressée à tous les membres de la section dans laquelle il a été demandé, au minimum, de répondre et éventuellement de faire part de toutes observations et suggestions. Il importe que s'établisse une communication au sein de la section qui s'étend sur douze départements.

Autres participations :

— 27 novembre 1983 : Assemblée générale de la section Rhin et Danube à Lyon. Magnenot, Reynaud.

— 11 décembre 1983 : Messe de l'A.O.R.L. (Association des officiers de réserve de Lyon. Magnenot, Mazin (avec Fanion).

— 18 janvier 1984 : Assemblée générale de la F.A.R.A.C. (Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants, de Lyon et région) à Lyon. Magnenot, Payre.

Pour épuiser l'ordre du jour de la réunion, il était temps de déguster la galette des Rois, de couronner deux reines et de lever le verre de l'amitié.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS DU 15 FÉVRIER 1984 AU 24 AVRIL 1984

Les réunions mensuelles le quatrième jeudi du mois, à 18 heures, 3, rue du Plat à Lyon.

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons, une dizaine en moyenne, avec les épouses. Mme Clemenceau, séjournant dans notre région, était des nôtres le jeudi 29 mars.

Nous étions 53, dont 6 Descendants ce dimanche 11 mars, au restaurant « La Mamounia » à Lyon. Cette journée Koumia a fait l'objet de la lettre adressée, dès le 8 février aux 133 membres de la section. La visite commentée du Musée de la F.A.R.A.C. (Fédération des armicales régimentaires et d'anciens combattants de Lyon et de la région, regroupant quelque 80 amicales dont la section Koumia Rhône-Alpes) a retenu l'attention d'une quinzaine de participants.

Ce musée lyonnais de l'armée couvre la période de la Révolution à nos jours. Réalisé dans les locaux de la Vitriolerie (quartier Général-Frère), il est, comme le souhaite le général Allemane, président de la F.A.R.A.C. « une création continue tout comme l'est l'histoire ». Parmi les pièces présentées, les Goums ne sont pas oubliés.

Nous nous retrouvions vers 12 h 30, visiteurs du musée et autres, pour un déjeuner typiquement marocain ; la pastilla et le couscous ont créé l'ambiance de cette diffa et suscité les conversations.

Le général Feaugas, président de la Koumia, retenu par un lointain voyage, avait adressé à tous ses amitiés et son fidèle souvenir.

Le colonel Favreau, chef d'état-major de la 5e R.M., nous a fait l'honneur d'être des nôtres. Précédemment chef de corps du 92e R.I. à Clermont-Ferrand, bien que très pris par ses nouvelles et importantes fonctions ; il a d'emblée accepté notre invitation. Fils d'un Grand Ancien du Maroc, lui-même ayant vécu et servi dans ce pays, le colonel Favreau devrait être bientôt membre de la Koumia.

Au dessert, avant le tirage de la tombola, le président de section et le capitaine Guidon remettaient au jeune Chettouch Nour Eddine un chèque, montant de la bourse mensuelle que la Koumia a décidé d'accorder à ce jeune Marocain, étudiant à l'Université Jean-Moulin à Lyon. Il est fils de l'ex-goumier Mohamed ou Hossein, matricule 79, du 9e tabor marocain (chef de bataillon Commaret) et du 42e goum (capitaine Désidéri), cité à l'ordre de la brigade n° 417 du 5 octobre 1953.

En octobre 1983 notre camarade Guidon, directeur du foyer de Meyzieu de la Maison du travailleur étranger à Lyon, accueillait ce jeune Marocain, fils de son compagnon d'armes en Indochine. Depuis, notre goumier a fait une très bonne carrière aux F.A.R. et a pris sa retraite de lieutenant-colonel en 1978.

Ont participé à cette très bonne journée Koumia (ordre alphabétique) : M. et Mme Aubertin, Battu, M. et Mme Bordes, Mme Brémaud et une amie, Berthod, Bretonnes, M. et Mme Carré, M. et Mme Clémençon, Chopelin (médecin au 6e tabor) et son épouse, M. et Mme Dépétris (amis de Mme Le Page), Dufrène, Fayolle (médecin au 10e tabor), Favreau (C.E..M de la 5e R.M.), Mme Gantet, M. et Mme Guidon, M. et Mme Guérin, M. et Mme Joly, M. et Mme Loubis, Mme Le Page, M. et Mme Magnenot, Mathieu, Mme Matot, Mazin, M. et Mme Orsini, Perret, M. et Mme Payre, Mme Potelle, M. et Mme Préaux, M. et Mme Reynaud, M. et Mme Vittet.

Les Descendants : Mme Jacqueline Thépénier (présidente des Descendants de la section), M. et Mme Delhumeau (fils du colonel), Marc et Alain Puidupin (médecins aspirants Ecole de santé des armées, fils du colonel), Chettouch Nour Eddine (fils du goumier Mohamed Hossein).

Etaient excusés pour raisons de santé, obligations familiales ou autres, mais tous exprimant leurs regrets, leur amitié et meilleur souvenir à tous les présents : Audouard, Auboiron, Arnaud de Sèze, Mme Bonnet, Blondel, Béchet, de La Brosse, Mme de Butler, Cognot, de Cointet, Mme Charvot, Corbelin, Chamiot Kléber, Mme Dorelon, Eveno, Ferracci, de Fleurieu, Foussard, Gaude, Godfroy, Mme Guille, Huot, Heyraud, Jocteur (Cel DMD de Savoie), Legrix, de Leyris, Mme la générale Miquel, Maligue, Maréchal, Marquer, Nougué, Périgois, de Pradel de Lamaze, Perrin, Richaud, Saulay, Sibille, Mme Sarrazin, Mme Thépenier, Termignon.

Les Descendants : Fermaud, Mme de Malleray, Mme Magnenat, Mme de Rivaz, Mme de Saint-Olive, Tounaud.

N.P.A.I. Vernuss, Hidalgo, Seidl, Dubreuil, Mme Cochet (lettres retournées).

Sans réponse : 39, dont 18 Descendants.

La section était représentée :

— 16 mars : soirée coloniale France - Outre-Mer à Lyon.

— 31 mars : festival de musique militaire à Lyon.

— 13 et 14 avril : inauguration du quartier Général-Guillaume à Gap. — Cérémonie anniversaire de la mort du général Guillaume à Guillestre (messe et plaque Koumia sur la tombe du général). Ont participé : Col. Mathieu, M. et Mme Magnenot, M. et Mme Payre, M. et Mme Guidon, Mazin (fanion).

— 28 avril : Commémoration de Camerone : Mazin (fanion).

— 4 mai : Gala de la Légion d'honneur à Lyon.

— 8 mai : Commémoration de la victoire de 1945. Mazin (fanion), Payre, Reynaud.

— 9 mai : Obsèques de notre camarade Roger Para à Orange.

— 19 mai : Inauguration de la place du Maréchal-Juin à Rillieux-la-Pape (Magnenot, Payre, Reynaud).

Nouveaux adhérents

Colonel Rocques, lieutenant-colonel Perret, capitaine Vittet, adjudant Carré.

J. MAGNENOT.

MONTSOREAU

Achat pour le musée

Hommage au général de Goislard de Montsabert, par le général Tricon-Dunois.

Dons reçus

— Famille du lieutenant M. Verbiest : un grand chapeau zaïan, une musette de cavalier berbère (« SMAT »).

— Capitaine de Roquette-Buisson : divers billets (piastres Ho Chi Minh) 7 billets de 100 piastres (grands) ; 3 de 100 piastres (petits) ; 15 de 50 piastres ; 1 de 20 piastres.

— Lieutenant Muller : 3 photographies de l'assemblée générale du 21 mai 1977 (promotion Lieutenant-Cazelles).

— M. Jacques Augarde : 20 exemplaires de son ouvrage **Longue route des Tabors** : 1 est mis à la bibliothèque du musée, les 19 autres seront vendus au profit de la Fondation.

— Chanoine Grasselli : **Rosine**, roman, par P. Grasselli.

— Lieutenant Gilbert Mavon : 3 ouvrages : **La Boue**, de M. Genevoix, **P.C. de compagnie**, de C. Weyer, **Le périple marocain**, de L. Vaillat.

— Adjudant-chef Boudart : 4 photographies 18 x 24 : le 9e tabor en Indochine.

— Capitaine Léonet : 6 photographies 18 x 24 : annexe d'Immouzer des Ida de Tanan. Irrigation, pont, constructions.

— Lieutenant Euzière : un burnous bleu.

— Adjudant-chef Olivier : note sur Ifni et les Aït Bou-Amran, par V. Monteil ; note sur les Tekna, par V. Monteil ; **Le grand Ismaïl, empereur du Maroc**, par Defontin-Maxange ; **Contes berbères du Maroc**, tomes I et II, par Laoust.

— Mme la générale Guillaume : 1 photographie de la dissolution des Goums à N'Kheila le 12 avril 1956. Le colonel Aunis dit adieu au drapeau. Lettre du colonel Aunis rendant compte au général Guillaume de la cérémonie. Photographies du Musée des Goums de Rabat.

— Mme la maréchale de Lattre : 1 photographie du capitaine de Bournazel à Rissani, 2 feuillets photocopiés portant la signature et la dernière lettre de Bournazel au commandant de Lattre.

— Colonel Saulay, de la part de M. Messiez : 2 cartes postales de 1911.

— Capitaine Rault : conférence aux officiers sur la Courtine.

— Colonel Jenny : étude, opérations du Maroc contre les Beni Ouraïn en 1920-1921. Diverses photographies (8). Carte de membre de la Koumia du colonel Reinartz.

— Mme Troussart : une photographie du moqqadem porte-fanion du 17e tabor.

— M. Lang, ancien du 22e goum : rapport du lieutenant Lauzeral, officier adjoint du 22e goum, sur l'affaire d'Immouzer des Marmouchas.

— Adjudant-chef Rince : un tableau du poste du 41e goum à Agoudim des Aït Yahia. Une tête de goumier en plâtre. Une baïonnette allemande.

— Général Durosoy : une sanguine représentant le capitaine Lyautey en 1891 au 4e Chasseurs à Saint-Germain-en-Laye et une copie en couleurs du portrait du maréchal Lyautey par Lazlo le 27 juillet 1934.

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

— Benoist-Rémi, le 20 février 1984 à Saint-Cyr-l'Ecole, fils de Michel et de Véronique Guérin, quinzième petit-enfant du colonel et de Mme Henry Guérin.

— Nicolas de Saint-Bon, petit-fils du général et fils de Michel de Saint-Bon, le 18 avril 1984.

— Joseph Pasquier, fils de Georges Pasquier et petit-fils du conservateur du Musée des Goums marocains à Montsoreau, le commandant Pasquier.

— Frédérique, au foyer de Bertrand Chanoine, capitaine au 27e B.C.A., fils de Mme Brault-Chanoine, membre du conseil d'administration chargée des affaires sociales, le 16 avril 1984, à Annecy.

Aux parents et aux grands-parents, la Koumia adresse ses chaleureuses félicitations.

MARIAGES

— Philippe Payre, fils du capitaine et de Mme Payre, avec Mlle Christiane le 28 avril 1984.

— Jean-Luc Kléber Chamiot, fils de l'A.C.E.R. et de Mme Kléber Chamiot, avec Mlle Marie-Pierre Favre-Tissot, le 30 juin 1984.

La Koumia adresse toutes ses félicitations aux parents et ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

PROMOTIONS ET DISTINCTIONS

— Le général d'armée Henri Vaillant a été élevé à la dignité de grand-croix dans l'ordre national du Mérite.

— Le général Salkin a soutenu, le 19 mai à Vincennes, une thèse de doctorat de 3e cycle d'histoire intitulée : « Présence et influence militaires françaises en Amérique latine de 1919 à 1940 ». Le jury était composé du professeur Allain, du professeur Pedroncini et du général Delmas.

La Koumia est heureuse d'adresser ses plus chaleureuses félicitations à ces deux officiers généraux qui ont rendu et rendent à la Koumia les services les plus précieux.

DÉCÈS

Nous avons la peine d'annoncer les décès de :

- Adjudant Lucien Ramet.
- M. Louis Darrieus, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, et 1939-1945, beau-père du général et père de Mme Jean Wartel, le 16 février 1984 à Saint-Etienne.
- Colonel Paul Schoen, le 6 mars 1984 à Paris.
- Mme Louise Paniagua, épouse du commandant Paniagua, ami des Goums, le 6 mars 1984.
- Le colonel Roger Lacroix, le 10 mars 1984 à Nice et enterré à Marnay (Haute-Saône).
- Le commandant André Verié, le 22 mars 1984 à Labenne (Landes).
- Adjudant-chef Roger Péré, le 24 mars 1984, Lou Pous du Plan, Carpentras.
- Colonel Marcel Borius, le 31 mars 1984, à Toulouse.
- Adjudant-chef Roger Murat, le 30 avril 1984, à Lyon.
- Adjudant-chef Pierre Mousset, le 24 mai 1984.
- Adjudant-chef Gabriel Martinat, le 31 janvier 1984, à Le Cendre (Puy-de-Dôme).
- Adjudant Para, le 5 mai 1984, à Orange.
- Mme Gaston Fermaud, le 27 mars 1984.
- Général Jean Miot (né en 1921) décédé à Metz le 31 mai 1984.
- Maréchal-des-logis Gaston-Louis Thourot, à Chaumont, en juin 1983.
- Mme Julien Froger, épouse de l'adjudant-chef Julien Froger, le 1er mai 1984 à Nevers.
- Docteur-vétérinaire Pierre Bernard, le 27 avril 1984, à Orléans.
- Mme Yvonne Henry, épouse du commandant Jean Henry, officier A.I., le 17 mars 1984 à Nice.
- Adjudant-chef Jean Clemenceau, le 31 décembre 1983 à Buzet-sur-Baïse, Lot-et-Garonne.
- Colonel Jean Deluc, en avril 1984, à Soisy.
- Mme Le Chaix, épouse du colonel Pierre Le Chaix, le 6 mai 1984.

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses affectueuses condoléances.

IN MEMORIAM

Colonel Puidupin

Le colonel Puidupin nous a quittés le 2 avril 1983, subitement enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis, alors que rien ne laissait prévoir une fin aussi brutale.

Dans le vaste territoire de Ouarzazate, sous les ordres du colonel de Fleurieu et au cercle du colonel Tivolle, il était mon ancien ; nous nous sommes retrouvés plus tard à Fort-de-l'Eau, en Algérie, puis au cours des assemblées générales de la Koumia. Entre nos deux ménages des liens d'amitié se sont créés aussi, bien que peu qualifié pour le faire, je me permets d'évoquer ici sa mémoire en retraçant brièvement sa carrière militaire.

Le colonel Puidupin, né en 1913, est entré dans l'armée en 1932. Admis à l'Ecole militaire de Saint-Maixent, il est sous-lieutenant en 1938. Il rejoint le 2e R.T.A. et sert en Algérie (Sétif), Tunisie (Gabès), au Centre d'instruction de Mondovi puis à la 1re demi-brigade de marche et au 35e R.T.A., avant de rejoindre le Maroc, à Fès, en octobre 1940. Après sa mise en congé d'armistice en 1942, lieutenant et adjoint de 2e classe dans le corps des contrôleurs des A.I. du Maroc, à la circonscription de Berkane, il commande le 36e goum marocain à Taforalt. Avec le 6e tabor de Mahiridja il participe à la campagne de Tunisie de 1943, où il sera deux fois cité. De retour au Maroc, il est chef de poste de Tillougit, promu adjoint de 2e classe dans la hiérarchie spéciale en 1945. Capitaine en 1946. Fin 1948, il commande le 51e goum aux Aït Issehack, puis le G.C.A. du 3e tabor avec lequel il embarque pour l'Indochine. Le 5 novembre 1949 il participe à l'assaut des calcaires du col de Lung Phaï réputées inexpugnables. Rapatrié sanitaire en 1950, il est, après sa convalescence, chef d'annexe des Affaires indigènes de Tazenakht. C'est dans ce poste du territoire de Ouarzazate que le capitaine Puidupin exercera pleinement son métier d'officier des Affaires indigènes. A l'indépendance du Maroc, promu chef de bataillon, il est à l'état-major de la 22e D.I. à Casablanca ; puis, de retour en France en 1959, commandant en second du 1er R.T.M. à Lons-le-Saunier, commandant du Centre d'instruction du régiment, commandant du camp de Valdahon. En 1962, en Algérie, il cumule les fonctions de commandant en second de 2/3 R.I.A. et de commandant du quartier de pacification de Perrégaux. Promu lieutenant-colonel en 1963, il est commandant en second du 146e R.T. puis commandant du camp de Bitche jusqu'à son admission à la retraite en 1969.

Mais le colonel Puidupin, promu en 1972, ne sera jamais à la retraite. De 1969 à 1983, il ne totalise pas moins de vingt-quatre périodes militaires, journées d'instruction, convocations verticales. Dans ce même temps, il était cadre dans différentes entreprises régionales en Moselle et à Créteil.

Passionné de cheval, le colonel Puidupin avait créé la Société hippique nationale (S.N.H.) au camp de Bitche, transmettant son goût de l'équitation aux jeunes adhérents civils et militaires. A son départ à la retraite, il passait le flambeau aux militaires en activité. Le colonel de Valon, commandant le camp de Bitche, lui fait, en 1982, l'immense joie et l'honneur d'inaugurer le manège qu'il avait créé portant son nom : « Manège Colonel-Puidupin ».

C'est au cours d'une reprise à cheval, le 2 avril 1983, que le colonel Puidupin s'écroulait. Officier de la Légion d'honneur, titulaire des croix de guerre 1939-1945 et des T.O.E., de la croix de la valeur militaire, de citations élogieuses, et de lettres de félicitations. Homme d'action et enthousiaste ; chef énergique, vie exemplaire au service du pays et des hommes.

Que Mme Puidupin et ses enfants dont Alain et Marc, élèves officiers médecins à l'Ecole de santé de Lyon, reçoivent ici l'hommage de notre profonde sympathie et de nos affectueuses condoléances.

J. MAGNENOT.

Général Joseph Breil

Allocution prononcée par le général Henri Brémond, président des officiers de réserve du Lot, à l'occasion des obsèques du général Joseph Breil, le 21 avril 1983 à Vers (Lot)

Mon Général,

Au moment où tu quittes ce monde terrestre, je voudrais rappeler, trop brièvement, ce que fut ta vie si active et si dense.

Né en 1915, tu es attiré par la carrière des armes ; tu entres à l'Ecole spéciale militaire en 1936 ; la guerre s'annonce déjà ; en sortant de Saint-Cyr tu choisis l'infanterie, l'arme du combat rapproché tu vas y faire toute ta carrière essentiellement au milieu de troupes d'Afrique du Nord.

Tour à tour tirailleur, légionnaire, méhariste, goumier, tu participes aux combats de 1940, de 1942-1943 en Tunisie, d'Italie en 1943-1944 ; puis c'est le débarquement en France et la poursuite des combats jusqu'au cœur de l'Allemagne et de l'Autriche.

Mais pour les forces françaises les combats continuent en Indochine, en Algérie ; tu y participes. Ton courage, tes vertus militaires te valent douze citations dont quatre à l'ordre de l'armée. Entre les campagnes tu as trouvé le temps de te marier et de suivre les cours de l'Ecole de guerre. A quarante-six ans te voilà de nouveau en Algérie, commandeur de la Légion d'honneur et colonel à la tête d'une des plus brillantes unités : le 7e régiment de tirailleurs algériens.

Les combats cessent, l'Algérie devient indépendante. Tes hommes, dans leur immense majorité, te suivent en métropole avec leurs familles. Homme courageux, tu vas te montrer homme de cœur en t'occupant activement de réinstaller ces Français musulmans qui ont quitté leur pays de naissance. Ce faisant, tu vas te montrer aussi homme de caractère, même au détriment de ta carrière, ne ménageant pas les autorités toujours trop lentes à agir quand elles ne sont pas hostiles à la réinstallation en métropole de ces soldats qui ont pourtant si bien servi le pays.

Tu domines tes déceptions. Te voilà à la tête de la subdivision du Lot, avant de te retrouver adjoint dans une grande unité territoriale. Les étoiles récompensent

enfin tes services ; mais sonne déjà l'heure de la retraite sur le Causse de Vers, dans cette belle demeure que ton épouse et toi aménagez avec amour, en y recevant chaleureusement ceux qui vous font visite. Tu continues aussi à t'occuper d'œuvres sociales, animant l'Amicale des anciens du 7e R.T.A., présidant l'Association des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie. Dans ton secteur, tu t'occupes de mutualité militaire, visitant les veuves et les retraités malgré une santé menacée.

Mon général, toute ta vie tu as cru à ce que tu faisais. Tu as conservé la foi ; non seulement celle en nos armes que t'a donnée Saint-Cyr, mais aussi la foi religieuse de ton enfance. Tu as été un croyant et c'est peut-être pour cela que tu t'es trouvé si proche de tes camarades de combat musulmans.

C'est dans la croyance en la justice divine et dans la vie de l'au-delà que nous devons garder le souvenir de ton passage sur cette terre.

Madame, nous nous inclinons devant votre douleur. Que l'amitié qu'a su susciter votre mari soit votre réconfort dans cette épreuve.

Au revoir, mon Général.

Quelques précisions sur la brillante carrière du général Breil aux Goums

Le lieutenant Breil, en août 1940, quitte le 7e R.T.A. pour les Affaires indigènes du Maroc, et commande, sous les couvert des Mehalla chérifiennes, le 72e goum du 6e tabor. En mars 1942, il prend le commandement du 4e peloton méhariste de la compagnie saharienne du Touat, pénètre, en décembre, dans le Fezzan italien et participe à la prise de Ghat le 25 janvier 1943.

Affecté au 1er groupe de tabors marocains en juin 1944, il est engagé en Italie, puis en France et en Allemagne.

A Cadolive et à « Tante Rose », en août 1944, puis au lac Noir en décembre, à nouveau en forêt de Bienwald en mars 1945, et, en avril, devant Gross Sachsenheim, Honnewart, Neuhausen, sa valeur lui vaut quatre citations, dont deux à l'ordre du corps d'armée et une à l'ordre de l'armée, sa nomination exceptionnelle au grade de capitaine le 25 mars 1945, et la remise de la croix de la Légion d'honneur des mains du général de Gaulle, fin mai, à Stuttgart.

En août 1945, il regagne le Maroc à la tête du 12e goum.

Commandant Camille Ané

Né le 6 mai 1904, fils de militaire tombé au champ d'honneur en 1914, Camille après cinq ans de la vie rude des écoles militaires d'enfants de troupe, s'engage à dix-huit ans à Bizerte, au 8e R.T.T.

Durant la guerre du Rif, puis au cours des opérations au Maroc, il obtient trois brillantes citations et est nommé adjudant à vingt-cinq ans.

Il épouse Marcelle Gremillet le 21 septembre 1931 à Thaon-les-Vosges. Elle lui donnera trois enfants et sera son fidèle soutien jusqu'à son dernier jour.

Décoré de la médaille militaire le 2 juillet 1936, il est promu sous-lieutenant le 25 mars 1940.

Voulant rejoindre l'Angleterre le 3 juin 1940, son bateau est torpillé. Il débarque épuisé en Angleterre, la quitte rapidement et est à Brest le 11 juin 1940 pour se battre encore.

Fait prisonnier, il s'évade aussitôt et rejoint la Résistance. Il réintègre l'armée active et est nommé capitaine le 25 mars 1946. Sa famille le rejoint — enfin, et c'est le grand bonheur ! — en Allemagne où il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

Après avoir rejoint le 8e R.T.M., au Maroc, en mai 1947, il est, quelques mois après — car il possède le 3e degré d'arabe et connaît bien le pays — nommé chef du 1er bureau de l'état-major des Goums marocains où il est brillamment noté.

Après un court séjour en France, comme chef du service social des forces armées à Albi, il est désigné pour l'Indochine où il sert trente mois.

Nommé à Pau, en janvier 1954, chef de ce même service, il y apporte de telles qualités que ce secteur est considéré à Paris comme le meilleur et le plus dynamique de France. Il est promu commandant en avril 1959 et fait officier de la Légion d'honneur en 1960 des mains du général Barrou, grand ancien des Goums marocains.

En mai 1960, après quarante ans de loyaux services, il quitte l'armée. Il se donne encore aux services des autres jusqu'à ce qu'une grave maladie, vaillamment supportée, lui interdise toute activité. Il nous quitte le 20 décembre 1983, après une vie bien remplie.

Son dernier souhait est de rester présent dans la mémoire des siens et de tous ceux qui l'ont connu. « Seul l'oubli des vivants fait mourir les morts », avait-il noté : méditons cette pensée.

Les colonels Jacquinet et Jenny représentaient la Koumia aux obsèques de notre camarade, dont la tombe recevait la plaque traditionnelle. Ils présentaient à Mme Ané et à ses enfants leurs condoléances, celles de notre président et de tous les amis de Camille Ané, pour assurer cette famille en deuil que nous ne l'oublierons pas.

Robert JENNY.

Général Lacomme

(Additif au bulletin n° 91, décembre 1983)

Le lieutenant Lacomme n'a pas quitté les confins algéro-marocains avant la prise du Tafilalet mais après.

Pour l'opération du Tafilalet, le 15 janvier 1932, il commandait le 28e goum qui entrait dans la composition du groupement du capitaine Thiabault comprenant en outre 1.000 partisans, le groupe franc du 8e R.T.M. et deux sections de chars F.T. Ce groupement ayant pour base de départ les lisières nord de la palmeraie avait pour mission de s'emparer de Riçani après avoir fait tomber toutes les résistances qu'il rencontrerait.

L'attaque débouche à 11 heures et pénètre avec difficulté dans les districts de Sifa et des Beni-M'Hamed, la séguia Sifia constitue une tranchée remarquable où l'adversaire s'accroche et le Ksar de Zerba défendu par le neveu de Belgacem sont les deux principaux obstacles qu'il faut enlever de haute lutte.

A 15 heures, Riçani est atteint et encerclé. A 16 heures, c'est l'assaut du Ksar de Belgacem qui est enlevé, mais le rogui s'est enfui, laissant toutes ses femmes et tous ses biens.

Le 15 au soir, toute la partie nord de la palmeraie est entre nos mains, nos pertes sont de 4 tués et de 6 blessés.

Général GRANGER.

Capitaine Sornat

Avec le recul du temps, on voit et on comprend mieux le passé et les hommes qui l'ont traversé... On comprend mieux aussi la place qu'ils ont tenue dans notre vie.

On ne voit bien qu'avec le cœur.

Rien ne peut mieux illustrer cette vérité que la merveilleuse histoire du 83e goum marocain qui perdit trente des siens, Français et Marocains, sur les champs de bataille d'Italie et de France, ce fut le capitaine Jouin qui le créa, l'adjudant-chef Sornat qui le « fit fonctionner », le lieutenant Dorange qui mena l'assaut à Gorga, et au signataire de ces lignes et à ses compagnons, Français et Marocains, qu'il appartint de faire le reste.

Les uns sans les autres, nous n'aurions rien pu faire, et tous ensemble, nous avons fait des choses valables.

Le colonel Jouin nous a quittés en 1978, le colonel Dorange en 1982...

Le capitaine Sornat, à son tour, vient de partir le 19 novembre dernier, sans faire de bruit.

Je lui dois beaucoup, car il ne fut pas seulement pour moi le plus précieux des collaborateurs : il devint aussi le meilleur des amis.

C'est à l'homme qui fit face à l'adversité et éleva ses enfants avec le plus grand courage que je dis mon admiration.

C'est à l'ami qui nous accueillit si fraternellement dans son domaine du Canussel de Montaigu-de-Quercy, lors de nos retrouvailles annuelles, que mes compagnons et moi disons adieu.

C'est à Mme Sornat, notre amie, et à ses enfants...
le contrôleur des armées Claude Sornat,
le chef de bataillon Daniel Sornat,
le capitaine de vaisseau Jean Sornat,
Mme Rabot et Sylvestre Sornat

que nous disons avec beaucoup d'émotion la part que nous prenons à leur peine.

Colonel SERGENT.

Adjudant-chef Clemenceau

L'adjudant-chef Jean Clemenceau est décédé le dernier jour de l'année 1983. Ses obsèques ont eu lieu le 2 janvier à Buzet-sur-Baïse en présence de sa famille et de nombreux amis. Il s'était installé en Lot-et-Garonne, il y a moins d'un an, venant de la région Rhône-Alpes.

Il est né le 30 mai 1922 à Beyrouth. Sa carrière militaire se déroule d'abord aux tirailleurs marocains. En effet, engagé à dix-neuf ans, en mars 1941, au 2e R.T.M., c'est avec cette unité qu'il participe comme sergent à la campagne d'Italie, où il est blessé au Garigliano, ensuite au débarquement en Provence et aux opérations en France et en Allemagne, avec le 6e R.T.M.

Volontaire pour l'Indochine, il effectue un séjour au Tonkin de 1945 à 1947. Il est sergent-chef le 1er janvier 1946. Libéré fin 1947, il contracte aussitôt un engagement pour les Goums marocains et repart pour un nouveau séjour au Tonkin avec le 10e tabor, de 1948 à 1950.

Adjudant depuis septembre 1949, il sera nommé adjudant-chef en septembre 1953 et il continuera à servir au Maroc, aux Goums même jusqu'à l'Indépendance, avec un intermède en Algérie et Tunisie durant les années 1954 et 1955, et ensuite jusqu'en 1961, époque à partir de laquelle et jusqu'à la retraite, prise en 1966, il sert dans des unités d'infanterie en France et en République fédérale.

Jean Clemenceau, dont les états de service étaient particulièrement brillants, était titulaire de six citations obtenues sur les théâtres d'opérations d'Europe et d'Extrême-Orient — dont deux à l'ordre du corps d'armée — de la croix de guerre 1939-1945, de la croix de guerre des T.O.E. et de la médaille militaire.

Après son retour à la vie civile, il entre à la Maison du travailleur étranger à Lyon, dont le directeur général, M. Laurent, a tenu à nous dire de façon très émouvante tout ce qu'il ressentait devant la disparition de notre ami.

« Jean Clemenceau est entré à la Maison du travailleur étranger en novembre 1966 pour y diriger un foyer hébergeant 320 travailleurs originaires du Maghreb.

« Ses qualités naturelles, sa connaissance du milieu maghrébin ont été déterminantes dans la mission qui lui était confiée. Scrupuleux dans la gestion de son foyer, il l'a toujours été également dans le respect qu'il avait des autres.

« Pour ses collègues, c'était le camarade jovial, gentil, serviable, sur lequel on pouvait compter en toutes circonstances.

« Dans son foyer il représentait pour tous ces travailleurs éloignés de leur famille, l'autorité paternelle et bienveillante : il était celui qui connaît les hommes et les comprend, celui qu'on aime et respecte parce qu'il respectait les autres.

« Gravement malade, il est resté malgré tout longtemps à son poste et c'est avec désespoir qu'il a dû cesser son activité, bien avant l'âge de la retraite, c'était en mai 1982. Nous avons tous déploré son départ et c'est avec consternation que nous avons appris son décès. Il a laissé un grand vide dans notre Maison.

« A son épouse, à ses enfants, nous renouvelons nos condoléances attristées, en les assurant du très bon souvenir que nous avons gardé de Jean Clemenceau. »

Commandant Marcel Desbrosses

Né il y a soixante-douze ans dans la Marne, déjà attiré par l'envergure que prenaient les moyens mécaniques dans l'armée, Desbrosses s'engage à dix-neuf ans dans le train, arme dans laquelle il effectuera la majeure partie de sa carrière, mis à part une coupure de trois ans.

Alors qu'il occupait, comme lieutenant, un poste de confiance à la Résidence générale de France à Rabat, il demande à être versé en 1943 dans une unité se préparant au combat.

Affecté au 2e groupe de tabors marocains, en instance de départ pour l'Europe, il prend en charge les moyens mécaniques de cette unité avec laquelle il participe à la libération de la Corse, de l'île d'Elbe avant de débarquer sur les côtes de Provence, le 15 août 1944. Il prend une part active aux combats de Carpiagne et d'Aubagne, sur ces hauteurs qui nous entourent, où il se distingue par son calme et son courage en effectuant, sous la mitraille, une liaison périlleuse pour dégager un tabor sérieusement accroché. Sa brillante conduite lui vaut une citation élogieuse dont je viens de reprendre les termes.

Il passe le dur hiver 1944 dans les Vosges avant de franchir le Rhin au printemps 1945 avec la 1re armée française.

Remis à la disposition de son arme en 1946, il rejoint de Maroc où, après avoir commandé la compagnie de Q.G. de la division de Marrakech il exercera le commandement du Q.G. du C.S.T.M. en 1958 jusqu'en mars 1960, époque à laquelle il quitte le Maroc pour rejoindre la France où il est atteint, en 1964, par la limite d'âge et se retire à Carnoux après trente-cinq années de services au cours desquelles il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur et officier du Ouissam alaouite, décoré de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille coloniale et de la médaille de la Jeunesse et des Sports.

Son sens du dévouement et de l'organisation l'incite, dans sa retraite, à continuer à se dévouer au profit de la Koumia, association qui regroupe les anciens des Goums et des Affaires indigènes du Maroc en France, où il rend, jusqu'à ces dernières années, avec une rare conscience, les plus grands services à ses membres et à leurs familles.

Nous perdons en lui un camarade particulièrement apprécié que nous n'oublierons pas.

Nous vous prions, Madame, de croire à la part très grande et très sincère que nous prenons à votre peine et à celle des trois grands fils dont il était fier, qui vous entourent en cette douloureuse épreuve de toute leur fidèle affection, en suivant, à l'exemple de leur père, les traditions de droiture et de loyauté qui furent les siennes.

Mon cher Desbrosses, au nom de la Koumia et de vos innombrables amis, je vous adresse aujourd'hui ce témoignage de reconnaissance et de fraternelle amitié en souhaitant que cette terre de Provence que vous avez aidé à libérer au péril de votre vie, vous accueille avec toute la gratitude qu'elle vous doit.

Qu'elle vous soit légère. Reposez-y en paix.

Colonel VERLET.

Colonel Antoine-Aimé Ferront

Né avec le siècle à Hussigny, dans le haut pays lorrain, Antoine-Aimé Ferront est reçu en 1921 au concours d'entrée à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (promotion du Souvenir).

Affecté, à sa sortie de l'Ecole, au 503e régiment de chars de combat à Nancy, il est muté, en 1927, au 62e bataillon de chars à Meknès, où il découvre le Maroc. Il suit, en 1928, le cours des Affaires indigènes à Rabat et est nommé en juillet 1929 adjoint au bureau du cercle zaïan à Khenifra, alors aux ordres du capitaine Salanié, qui fut pour lui « un chef remarquable en même temps qu'un maître exceptionnel ». Nommé au commandement du 1er goum marocain et du poste de Tizi n'Isly, il participe aux opérations du Groupe mobile du Tadla, du général de Loustal, et s'affirme d'emblée comme l'officier solide qu'il sera tout au long de sa carrière.

Après un court séjour à Aghbala en qualité d'adjoint au capitaine Massiet du Biest, puis au bureau du territoire à Kasba-Tadla, il prend le commandement du bureau de Taguelft et du 30e goum, dans le cercle de Beni-Mellal. En 1936, il revient à Kasba-Tadla, où il dirige la section politique du bureau du territoire pendant deux ans. Il est ensuite nommé chef du bureau du cercle d'Ouezzane, sous les ordres du lieutenant-colonel Deshorties, avec qui il se lie d'une profonde amitié. C'est à ce poste qu'il vit les journées noires de l'effondrement de l'Armée française en mai-juin 1940.

Après le débarquement des forces américaines au Maroc le 8 novembre 1942, il est promu chef de bataillon et prend le commandement du 4e tabor marocain, dissous après la campagne de Sicile et reconstitué à Sefrou avec de nouveaux

goums. Mis en route sur le corps expéditionnaire le 5 août 1944, le 4e tabor débarque le 16 à Ajaccio où il est dissous, ses éléments étant répartis dans les trois tabors du 3e G.T.M. du lieutenant-colonel Massiet du Biest, pour combler les vides qui sont le prix de la victoire en Italie. Le commandant Ferront est nommé chef d'état-major du G.T.M., au poste laissé vacant par le commandant de Saint-Bon, nommé commandant en second.

Il participe alors au débarquement sur les côtes de Provence, à la libération de Marseille, puis à la dure campagne d'hiver dans la forêt vosgienne, qui se termine par le franchissement du col de la Schlucht et l'occupation de Munster dans la vallée alsacienne de la Fecht. Relevé par le 4e, le 3e G.T.M. rentre au Maroc après la victoire et est dissous.

Le colonel Deshorties, qui vient d'être nommé chef de la région d'Agadir, nouvellement créée, n'a pas oublié son ancien chef de bureau d'Ouezzane. Il propose au commandant Ferront d'être à Agadir le chef de son secrétariat général, et celui-ci accepte aussitôt de servir à nouveau sous ses ordres.

Promu lieutenant-colonel en juillet 1946, il est nommé chef du cercle de Taroudant, où il remplace le lieutenant-colonel Abadie. Il ne quittera ce commandement que neuf ans plus tard, en décembre 1955, date à laquelle il est nommé adjoint au chef de la région d'Agadir, qui est alors le général Massiet du Biest. Admis le 18 juin 1956 à faire valoir ses droits à la retraite, il est nommé colonel dans les réserves le même jour.

Le colonel Ferront avait l'abord un peu rude de sa Lorraine natale. De caractère secret, il se livrait peu et donnait rarement son amitié. Mais quand il l'avait donnée, c'était sans retour. Il était doué d'une puissance de travail énorme, mais sa rectitude d'esprit, poussée parfois jusqu'à l'intransigeance, ne fut pas toujours bien comprise de son entourage.

A Nice, où il s'était retiré, il vécut sa retraite dans une solitude qui, après la mort de nos amis Yves Jouin et surtout Emile Aubert, son ancien chef de bureau du cercle, devint peu à peu monacale, totale. Il vivait dans sa bibliothèque, au milieu de ses livres, dont la lecture, au service d'une mémoire prodigieuse, entretenait sa culture historique encyclopédique.

Il était animé du patriotisme vibrant, « barrésien » des hommes de nos marches de l'Est et suivait avec une lucidité amère le déclin des valeurs morales qui assurèrent la victoire si chèrement acquise de notre pays en novembre 1918.

Décédé le 17 décembre 1983, il a été inhumé le 21 à Montigny-sur-Chiers.

Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Meylan, mars 1984.

Jean SAULAY.

Colonel Benedittini

Pour rendre un dernier hommage à notre ami, le colonel Benedittini, comment ne pas retracer brièvement un épisode de sa carrière militaire qui l'a profondément marqué et où il joua son rôle, c'est celui des combats du Djebel Sagho.

Dès sa sortie de Saint-Cyr, en 1925, il choisit comme première affectation le 2e régiment de tirailleurs algériens, attiré d'instinct, à vingt et un ans, vers une carrière nord-africaine.

Affecté au bataillon de Colomb-Béchar, il fait connaissance avec le sud et son insécurité. Sur sa demande, il est muté au service des Affaires indigènes du Maroc et va faire ses premières armes dans la région des Confins qui vient d'être créée.

Il participa aux opérations de 1931, et, le 15 janvier 1932, à la tête d'un groupe de 120 partisans, dans le cadre du groupe d'attaque du capitaine Thiabault, il pénètre dans le Tafilalet, participe à tous les engagements de la journée et atteint, dans la soirée, Riçani, fief du rogui Belgacem, qui a réussi à s'enfuir en abandonnant tous ses biens.

Après le nettoyage de la palmeraie, Benedittini occupe successivement les postes de Megstasfa, Mecissi et Alnif, où il se trouve face à son futur objectif, le massif du Sagho, refuge de tous les irréductibles.

L'opération va durer un mois et demi, elle sera la plus meurtrière de toute l'histoire de la pacification du Maroc. Les dissidents se sont retranchés au centre du massif, sur le Bou Gafer, d'une altitude de 2.500 mètres.

Le lieutenant Benedittini, à la tête de 130 partisans d'Alnif, entre dans la composition du groupement du capitaine de Bournazel dont la mission est de s'emparer du Bou Gafer après l'avoir investi au cours des journées précédant le 21 février 1933.

Le 21 février, le groupement se porte à l'attaque de la ligne de crête, mais arrive péniblement à mi-chemin du sommet après avoir perdu 9 tués dont le lieutenant Alessandri, et 23 blessés. Le lieutenant l'Aridon sera tué le lendemain.

Le 23 février, Bournazel organise un détachement d'attaque de 300 partisans, et lui qui s'y connaît en hommes, en confie le commandement au lieutenant Benedittini avec la mission de s'emparer du sommet. L'attaque débouche à 6 h 30, elle progresse par bonds, parvient au pied de la falaise qu'elle doit enlever, un détachement atteint déjà la cheminée dont l'escalade va permettre de tourner la défense. Le succès est en vue... mais les dissidents contre-attaquent sur le flanc droit et les partisans déjà soumis à des feux de front reculent, laissant sur le terrain 28 morts et comptant dans leurs rangs 44 blessés. C'est l'échec. Le 24 février, le lieutenant Bureau est tué.

Après avoir réorganisé son dispositif, Bournazel remonte une attaque, pour le 28 février, avec tous les moyens dont il dispose, le lieutenant Benedittini avec ses partisans d'Alnif est en premier échelon.

L'attaque débouche à 7 heures, mais ni les bombardements par avion, ni la préparation d'artillerie n'ont amoindri la capacité de résistance des dissidents et l'attaque échoue à une vingtaine de mètres de la tranchée adverse. Les pertes sont lourdes, parmi les 64 tués se trouvent les capitaines de Bournazel et Faucheux et les lieutenants Binet et Brencklé. C'est la Légion qui a le plus souffert, viennent ensuite les partisans d'Alnif avec 17 tués et 22 blessés.

Le commandement décide de suspendre les assauts et de resserrer le blocus. Les officiers des Affaires indigènes en profitent pour entrer en contact avec les chefs de la dissidence et leurs efforts sont couronnés de succès puisque, le 24 mars, la totalité des dissidents fait sa soumission.

Rentré à Alnif, le lieutenant Benedittini va mener une politique d'apaisement pour permettre aux nouveaux soumis de reprendre leur place en tribu. Il sera pour tous « Bettini », et, lorsque près d'un demi-siècle après, dans un Maroc indépendant, il ira à deux reprises en pèlerinage à Alnif et sur le Bou Gafer, les anciens le reconnaîtront et parleront sans amertume des anciens combats.

Ces deux pèlerinages ne sont pas étrangers à la commémoration du cinquantenaire des combats du Sagho, en février 1983, où Marocains et Français se sont retrouvés sur le Bou Gafer pour fleurir les stèles qui marquent l'emplacement des combats.

Adieu, Colonel Benedittini, vous étiez un des derniers survivants de cette équipe du capitaine de Bournazel dont le nom est passé dans la légende. Là-haut vous allez retrouver tous ceux tombés à vos côtés, comme eux vous pouvez dormir en paix, vous l'avez bien mérité.

P. GRANGER.

Commandant Pierre Hubert

Un grand ancien, le commandant Pierre Hubert, nous a quittés le 27 janvier. Enlevé en quelques jours à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis, il repose en paix au cimetière de Villeneuve, près de Blaye, sur les bords de la Garonne.

Orphelin de père tué à l'ennemi, de mère morte de chagrin, il passe en 1916, à l'âge de treize ans, sa première visite médicale militaire à la citadelle de Blaye, avant d'être dirigé vers les écoles des Enfants de troupe. Ses études secondaires terminées, il s'engage en 1921 pour cinq ans au 8e R.T.T. (Tunisie). En 1925, il rejoint sur sa demande le 2e bataillon d'Afrique à Itzer. Volontaire pour les goums mixtes marocains, il est affecté en 1927 au 7e goum à Bekrit. Il participe aux opérations de pacification. Remarqué par son sang-froid, son énergie et sa grande connaissance du combat, il est l'objet de trois belles citations à l'Aderbo en juin 1928, au Tarkats Tighamine en février 1929 et au djebel Aoghi en juin 1930. La médaille militaire lui est conférée à titre exceptionnel. Il réintègre le 1er Zouaves en janvier 1931. De nouveau aux goums, il est adjudant-chef au 23e goum à Imilchil en novembre 1934. Affecté au G.H.R. à Rabat en qualité de chef du bureau de la comptabilité, ses qualités remarquables d'administrateur le font apprécier de tous. Il sert ensuite à compter du 1er mars 1938 au 51e goum à El Ksiba.

Promu sous-lieutenant le 9 mai 1939, il est affecté à l'encadrement du 45e goum à Aknoul, puis rejoint le 1er G.H.R. à Meknès où il occupe les fonctions d'officier trésorier. Au 4e G.T.M., commandant le CCE/4 il participe brillamment aux campagnes d'Italie et d'Allemagne. Trois citations, dont une à l'ordre de l'armée, accompagnent la croix de chevalier de la Légion d'honneur. De retour au Maroc, affecté comme adjoint du commandant divisionnaire des goums de Meknès, il rejoint son poste le 1er septembre 1946.

Il prend ensuite le commandement du 4e maghzen mobile à Demnat.

Promu au choix chef de bataillon en janvier 1954, il quitte sur sa demande l'armée le 9 août suivant et se retire à Saint-Christoly-de-Blaye, se consacrant à l'entretien de son domaine, à la pêche à l'alose, à l'élevage de gibiers à plumes,

Ayant eu l'honneur, le plaisir de servir sous ses ordres, après la guerre au C.D.G. de Meknès, j'ai pu apprécier sa générosité, son sens élevé de l'humain. Imposant, sûr de lui, ferme, il était pour nous à la fois un chef, un guide, un ami,

Officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, commandeur du Ouissam alaouite, il était titulaire de nombreuses autres décorations.

A son épouse, à sa famille, nous renouvelons nos condoléances émues et les assurons que nous garderons vivace le souvenir du commandant Hubert.

La plaque commémorative « Koumia » a été déposée sur sa tombe.

H.SERVOIN.

Colonel Lacroix

C'est à une amitié, sans faille, qui nous liait depuis plus d'un demi-siècle, que je dois le triste privilège de rendre un dernier hommage à mon ami le colonel Lacroix.

Je regrette vivement de n'avoir pu, faute de temps, me documenter sur les différentes étapes qui ont jalonné sa longue et glorieuse carrière militaire : en France, en Syrie, puis au Maroc, où je l'ai rencontré, pour la première fois.

Il est vrai que je ne m'attendais pas à une fin si proche, en dépit des douloureux effets de deux malencontreuses chutes, survenues dans sa chambre à coucher, à quelques jours d'intervalle et qui avaient fortement ébranlé sa santé, déjà amoindrie par son grand âge.

J'ajouterai, pour mémoire — car il n'en parlait jamais —, les souffrances morales et physiques qu'il avait endurées au cours de sa longue captivité, pendant la Seconde Guerre mondiale, souffances qui ne sont certainement pas étrangères aux ennuis de santé qui troublèrent ses dernières années.

Nous nous étions connus en 1926, au Maroc, où nous poursuivions notre profession : lui, dans les Affaires indigènes, moi, dans le Contrôle civil, deux corps étroitement unis par la similitude de leurs fonctions administratives.

Nous avions, tous deux, été formés à l'école Lyautey, dans le cadre de la politique du protectorat : Lyautey dont le nom se confond avec celui du Maroc où il a laissé le souvenir d'un grand chef, au sens le plus élevé du terme. Les échos de son œuvre grandiose au Maroc — qui lui doit son unité — résonnent encore chez nos anciens protégés, voire même chez les jeunes, qui en parlent avec respect et admiration, ainsi que mon fils a eu l'agréable surprise de le constater au cours d'un récent voyage dans cet ancien protectorat, où il a vu le jour.

C'est dire que le souvenir de Lyautey est impérissable. Et, à ce propos, il m'est agréable d'ajouter que le maître attribuait, pour une large part, la réussite et la pérennité de son œuvre incomparable, à l'efficacité et la fidélité de la collaboration de ses élèves, militaires et civils, dans la conduite de sa politique.

Pour en revenir au colonel Lacroix, je rappellerai que nous nous connaissions depuis 1926, date à laquelle nous exercions nos activités professionnelles dans deux postes voisins : Oued Zem et Moulay Bouazza, à cheval sur une frontière commune, distants l'un de l'autre de quelques dizaines de kilomètres seulement et reliés par une piste de parcours difficile, en raison du relief particulièrement tourmenté qu'elle traversait.

C'est dans ce secteur que nous nous rencontrions souvent, au tennis et à la chasse au sanglier et à la panthère, gibiers très abondants dans cette région montagneuse. Ces distractions sportives, les seules que nous nous accordions, agrémentaient notre isolement et nous faisaient oublier momentanément les ennuis de notre métier, rendu difficile, voire dangereux, par la proximité et l'audace de la dissidence, dont mon successeur, le contrôleur Rosier, fut la première victime civile, tué en service commandé le 20 octobre 1928.

Après un long séjour au Maroc, dont nous gardions le meilleur souvenir, nous avions eu la joie de nous retrouver à Nice, où nous nous réunissions fréquemment, tantôt autour d'une table de bridge et parfois devant un repas savamment composé, au cours duquel nous éprouvions bien du plaisir à évoquer, non sans une certaine nostalgie, les belles années vécues dans ce cher Maghreb, que nous regrettions bien.

C'est assez dire que le colonel Lacroix fut, non seulement un bon administrateur, mais également un brillant officier. A ce titre, il participa aux deux guerres mondiales et à la pacification du Maroc, au cours desquelles sa belle conduite au feu lui valut de nombreuses décorations brillamment couronnées de trois croix de guerre lourdes de gloire et de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. A ce propos, je dois vous révéler que je conserve précieusement le plan directeur du secteur de Fleury, qu'il m'avait si gentiment offert, en souvenir de la grande bataille de Verdun, où nous avions combattu en 1916.

Je perds en lui un ami fidèle et c'est le cœur plein de tristesse que je lui dis adieu.

A sa famille et à ses nombreux amis, j'adresse mes sincères condoléances, auxquelles je joins celles de ma femme et de mes enfants qui, comme moi-même, appréciaient sa compagnie.

Puissent ces quelques paroles, dictées par les sentiments d'affectueuse amitié que j'éprouvais à son égard, adoucir le chagrin de ceux qui le pleurent.

Mes condoléances s'adressent également à la Koumia, dont le colonel Lacroix était un des membres les plus influents, par son âge et son valeureux passé militaire.

Mes dernières paroles seront pour exprimer à Mme Lacroix, dont la disparition imprévisible remonte à quelques semaines, nos affectueuses pensées faites d'émotion, de regrets et de fidèle souvenir.

Adrien COSTA,
préfet honoraire,
ex-contrôleur civil chef de région au Maroc.

Le lieutenant-colonel Lacroix était au service des Affaires indigènes de 1925 à 1940. Il était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de huit citations gagnées en France en 1914-1918, en Cilicie et en Syrie en 1920, au Maroc où il fut combattant du Rif et du Sagho, et à la campagne de France de 1940. Il avait été quatre fois blessé durant la Grande Guerre, comme le rappelait un de ses camarades de la Légion d'honneur, dans son allocution prononcée le 13 mars 1984, en l'église de Marnay, lors de ses obsèques.

Commandant André Vérié

Mon cher Vérié,

Depuis de nombreuses années nous avons l'habitude de nous retrouver dans la joie lors du rassemblement annuel de la section Pyrénées de la Koumia. Celui-ci aura lieu demain, hélas ! sans vous et tous nos amis en sont attristés.

Il y a quarante-deux ans, nous faisions connaissance à N'Kheila, au 88e goum ; vous étiez le jeune chef de peloton que tous les commandants de goum auraient aimé avoir avec eux. Vous étiez le cavalier plein d'allant, toujours disponible, toujours prêt à rendre service. Malgré votre jeune âge ou peut-être à cause de cela, votre aptitude au commandement se manifestait souvent par des initiatives heureuses, appréciées de votre capitaine. C'est ainsi qu'avec tous vos camarades vous avez préparé cette unité en vue de la reprise des combats.

Le moment arrivé, les mutations nous ont séparés, mais je sais que vos qualités de chef n'ont fait que se conforter au cours de votre carrière. Vous les avez mises en œuvre, en particulier, lors des combats de la Libération ; il n'est pas nécessaire de lire vos brillants états de services, vos citations et votre Légion d'honneur en témoignent suffisamment.

Quant à vous, ses enfants, et vous, Madame et chère amie, soyez fiers de celui que nous pleurons aujourd'hui, nous ne l'oublierons pas.

Adieu, cher Vérié, que saint Georges veille sur votre âme.

JACQUINET.

Adjudant-chef Roger Péré

Allocution prononcée aux obsèques de l'adjudant-chef Roger Pèré, décédé le 24 mars 1984, par le représentant de l'Association des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie

In memoriam in spem.

La cohorte vauclusienne des D.P.L.V. est en deuil. Le lundi 26 mars 1984, elle a rendu les derniers honneurs au porte-drapeau départemental M. Roger Pèré, figure légendaire du secteur de Carpentras, brutalement décédé dans la matinée du 24 mars.

Engagé volontaire, tour à tous parachutiste, tirailleur marocain, goumier, commando parachutiste, notre frère d'armes avait toujours recherché les unités destinées à la pointe du combat, unités de choc avec lesquelles on affronte souvent l'heure de vérité. Patriote ardent, sous-officier exemplaire, combattant d'élite, entraîneur d'hommes incomparable, l'adjudant-chef Péré était le spécialiste des missions dangereuses.

La Tunisie 1942-1943, l'Italie 1944, la France occupée servirent de décors au théâtre de ses exploits. Le corps couvert de cicatrices, glorieux mutilé, notre ami, à peine remis de ses blessures, sollicitait et obtenait l'autorisation de mettre à la disposition des troupes du Maroc, où il s'était déjà distingué, son expérience, sa foi, son dynamisme et son courage.

Cinq fois cité à l'ordre de l'armée, trois fois au corps d'armée, l'adjudant-chef Péré devait terminer son service actif avec la médaille militaire, décernée pour faits de guerre, ainsi que de nombreuses autres décorations, dont le Ouissam alaouite. Enfin, récompense suprême et combien appréciée, la Croix des braves lui était attribuée à titre exceptionnel.

Rendu à la vie civile, notre camarade avait estimé qu'il pouvait encore être utile au pays, en militant activement au sein de l'Association des décorés de la Légion d'honneur au péril de leur vie. Dès lors, à toutes les manifestations auxquelles nous étions conviés, on pouvait distinguer au premier rang sa silhouette claudicante, poitrine bardée de décorations, tenant fermement la hampe de son drapeau dont il devait assurer le service jusqu'à l'extrême limite de ses forces.

Notre cher vieux compagnon repose désormais dans ce coin du comtat qu'il avait choisi, là où la terre de Provence est si acueillante et si belle. Qu'elle lui soit légère !

La section de Marseille était représentée à ces obsèques par Filhol, Goulé, Donato, Busi et Caron. La plaque commémorative des Goums a été déposée sur la tombe de Péré.

Adjudant Roger Para

Allocution prononcée par le président R. Filhol en l'église Saint-Florent-d'Orange, le 9 mai 1984

Madame, chers amis,

La section de Marseille de la Koumia (Association des anciens des Goums et des A.I. du Maroc), vient d'être douloureusement éprouvée par la disparition de son secrétaire Roger Para.

Tous les camarades qui m'entourent sont là pour saluer, une dernière fois avec moi, celui dont nous connaissions le dévouement, la bonne humeur et le doigté pour assurer la bonne marche de la section dont il était, depuis plusieurs années, la cheville ouvrière. Aidé dans cette tâche par son épouse, si éplorée aujourd'hui par la perte de son compagnon de toujours. Avec lui, elle avait partagé les heures difficiles du bled marocain à l'époque héroïque, mais aussi les moments de détente et de joie que la quaïda des Goums savait entretenir. Les souvenirs qu'ils avaient amassés, en commun à travers tout le territoire marocain, étaient pleins d'anecdotes savoureuses, dont beaucoup d'entre nous qui en ont été les témoins, garderont toujours la mémoire.

L'un et l'autre, puisqu'ils ne faisaient qu'un, tant leur entente était parfaite, depuis qu'ils avaient accepté d'assurer le secrétariat de la section de Marseille, formaient une équipe homogène, dévouée, efficace, toujours disponible pour alléger considérablement la tâche du président qui savait pouvoir compter sur eux.

Notre cher Roger Para, emporté rapidement par un mal implacable, nous a quittés, et tous nous ressentons cruellement sa disparition.

Nous nous tournons maintenant vers son épouse pour lui présenter, ainsi qu'à sa famille, nos condoléances attristées, l'assurer de toute notre sympathie et lui dire notre attachement.

Qu'elle sache que la Koumia gardera toujours le souvenir de leur ami disparu trop prématurément, à qui, au nom de tous, j'adresse un dernier adieu.

Soyez assurée aussi, chère Madame, que vous trouverez toujours auprès des anciens du Maroc l'aide dont vous pourriez avoir besoin, au moment où vous abordez cette douloureuse période de votre vie.

Roger FILHOL.

Roger Para, né le 6 octobre 1917, engagé volontaire en 1936, est grièvement blessé le 6 juin 1940, et reçoit la médaille militaire et la croix de guerre. Affecté aux méhallas chérifiennes en 1941, servant au 14e tabor, G.I.D. 3, 75e goum, 56e goum, il part en Indochine avec le 8e tabor. Adjudant le 1er octobre 1949, il quitte le 8e tabor pour la retraite en 1953 mais sert au Maroc au maghzen mobile de police jusqu'en 1957.

Il se retire à Orange où il accepte la mission de secrétaire de la section de Marseille de la Koumia.

Roger Para était chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945 et T.O.E., médaille coloniale (E.O.), Dahir de satisfaction du Ouissam alaouite.

Adjudant-chef Gabriel Martinat

Notre ami l'adjudant-chef Gabriel Martinat s'est éteint, après une courte mais pénible maladie, le 31 janvier 1984.

Né le 25 novembre 1918 à Saint-Germain-des-Fossés (Allier), il fait sa scolarité à Vichy, y apprend et ensuite exerce le métier de conducteur typographe. Dès octobre 1938, il contracte un engagement de deux ans au titre du 2e R.T.M. qu'il rejoint à Marrakech. Nommé caporal le 1er septembre 1939, puis caporal-chef le 20 mai 1940, il participe à la campagne de France avec son régiment. Fait prisonnier et interné au stalag VI D, il est libéré par les Alliés le 14 avril 1945, et démobilisé le 17 juillet 1945. Mais il demande à contracter à compter du même jour un engagement au titre du C.O.R.I. qui devient 92e R.I. Mais le Maroc l'appelle et il rengage au titre des méhallas chérifiennes. Il sert successivement au

38e goum à Biougra, au 1er à Tindouf, est nommé sergent-major le 1er juillet 1947, passe au goum hors rang à Skhirat puis au 68e goum, enfin au 18e goum à Boulemane, il est admis dans le corps des sous-officiers de carrière le 18 février 1949, nommé adjudant le 1er octobre 1949. Muté au 22e goum à Immouzer des Marmouchas puis au G.C.A.C. du 8e tabor à N'Kheila, il est affecté au 32e goum du 5e tabor au titre de la relève d'Extrême-Orient et sert avec ce goum en E.O. de juin 1952 à juin 1954. Sa brillante tenue au feu lui vaut trois citations. Il rentre au Maroc avec le 32e goum (territoire du Tadla). Mais les Goums sont dissous en 1956. Il demande donc son admission à la retraite proportionnelle. Il est alors titulaire de la médaille militaire, de la croix de chevalier du Ouissam alaouite, et ses connaissances militaires ont été sanctionnées par le Brevet supérieur d'arme de l'infanterie.

Il s'installer aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) où avec son épouse il gère un commerce d'alimentation, élevant ses deux enfants dont l'un devient docteur en médecine, l'autre pharmacien. Hélas ! en 1975, en pleine force de l'âge, une hémiplégie le force à cesser ses activités. Il se retire alors au Cendre, près de Clermont-Ferrand, où il coule des jours heureux, avec Mme Martinat. Malheureusement un autre mal le guettait, et c'est en quelques semaines qu'il a été enlevé à l'affection des siens.

Mme Martinat, ses enfants Christine et le médecin-capitaine Denis Martinat peuvent être assurés que nous garderons un fidèle souvenir de leur cher disparu.

Henry MULLER.

Colonel Jean Deluc

Le colonel Jean Deluc était officier des Affaires militaires musulmanes.

Sa carrière fut consacrée à l'Islam. Il était diplômé d'arabe et de berbère.

Jeune lieutenant, il fut affecté à un poste dans le sud marocain. Il administra les populations de ces régions avec compétence et beaucoup de dévouement, en particulier lors d'une épidémie de typhus.

Il fit la guerre comme officier de liaison dans un régiment marocain. Après avoir été prisonnier durant quatre ans, il rejoignit le Maroc où il servit aux Affaires indigènes. Lors de l'indépendance du Maroc, il fut l'un des interprètes du résident. Puis ce fut l'Algérie. En fin 1962, il fut nommé au cabinet de M. Misoffe, ministre des Rapatriés. Quand il prit sa retraite, M. Parodi, président du Comité d'aide aux musulmansfrançais lui demanda d'en devenir le secrétaire général. Il se dévoua à ce poste pendant plus de dix ans.

Déjà malade, il prit alors une retraite définitive, tout en continuant, dans la mesure de ses moyens, à servir une cause qui avait été l'intérêt majeur de sa vie.

ARTICLES DIVERS

Les quatre articles qui vont suivre sont dédiés à la mémoire du maréchal Lyautey, dont nous célébrons le cinquantenaire de la mort.

Après le général Durosoy, qui campe à grands traits cette figure prestigieuse, le général Lecomte présente des pages d'André Maurois qui montrent avec quelle clairvoyance, quelle droiture, quelle fermeté de caractère le général Lyautey prépare, de l'Algérie, l'avenir du Maroc.

Puis, les souvenirs merveilleusement contés par le colonel Justinard nous décrivent les années cruciales 1911 et 1912. Enfin, le général Allard, avec la précision du témoin qu'il fut, trace les étapes de la guerre du Riff, à la suite de laquelle Lyautey, fatigué des atermoiements de la politique française, donne sa démission.

« Lyautey », maréchal de France

Franc-comtoise d'origine, la famille paternelle du maréchal connut une brillante ascension au cours de la Révolution et de l'Empire, puisque son trisaïeul Pierre Lyautey fut administrateur des provinces rhénanes et que l'aîné de ses fils, blessé à Wagram, décoré à Moscou par l'Empereur, combattant de 1814, fut sénateur sous le Second Empire.

Lyautey était Lorrain par sa mère, les Grimond de Villemotte étant venus d'Anjou avec le roi René. Mais c'est au pays lorrain qu'il dut sa formation profonde, son attachement aux traditions de l'ancien duché.

Attiré par l'armée et les impératifs de la « Revanche », après nos désastres de 1870, disciple d'Albert De Mun, d'Eugène Melchior de Vogüé et familier des mouvements sociaux, Lyautey fut un brillant officier d'état-major, mais il atteignit dans la troupe un renom sans égal avec la publication, en 1891 du **Rôle social de l'officier** où il proposait aussi les bases d'une « société nouvelle ».

Rare métropolitain à servir aux colonies, il trouva son maître en combattant au Tonkin avec Galliéni qu'il suivit à Madagascar.

C'est avec son équipe fidèle du sud oranais, Delmas, Berrieu, Poeymirau, Castries, Huot dont il fit plus tard ses principaux lieutenants, à la tête des Affaires indigènes, qu'il eut au long de frontières imprécises ses premiers contacts avec le Maroc, mais avec un tel succès qu'il devint en 1912 notre premier Résident général à Rabat.

L'œuvre de Lyautey au Maroc fut celle d'un grand capitaine, gagnant la confiance des populations et du gouvernement marocain. Jugulant l'émeute à Fès avec Gouraud, lançant Mangin sur Marrakech, il aborda dès les premiers mois les pentes de l'Atlas. Puis, toujours en tentant de « manifester sa force pour en éviter l'emploi », selon sa formule célèbre, il poursuivit en pleine guerre les progrès de la pacification et ceux d'un développement économique hors de pair.

On ne saurait trop insister sur le rôle qui fut le sien de 1914 à 1918, tandis que d'importants contingents marocains venaient participer à la lutte à nos côtés, en maintenant aux Alliés la plate-forme nord-africaine, comme le firent pour la Deuxième Guerre mondiale ses deux disciples, le maréchal Juin et le général Noguès.

Elu membre de l'Académie française en 1912, appelé au ministère de la Guerre aux heures les plus sombres de 1914-1918, il n'y put arrêter les projets de l'offensive d'avril 1917 dont il redoutait l'échec, puis face à l'opposition d'un Parlement hostile, il dut donner sa démission.

Reprenant la barre au Maroc, il mena de front de dures opérations dont il disait « qu'elles créaient de la vie et non des ruines » et l'équipement ultra-moderne d'un Maroc dont il sut respecter toutes les traditions.

Face aux menaces d'Abd el Krim en 1925, il ne put obtenir à temps les forces qu'il jugeait indispensables, mais au cours de la période héroïque de la guerre du Rif, il arrêta l'agression en sauvant Fès et Taza.

Humaniste au sens le plus élevé du terme, maître averti des événements, Lyautey exerçait sur les êtres une emprise telle que tous donnaient leur effort au maximum, fiers de sa propre devise : « La joie de l'âme est dans l'action ».

Il vécut ses dernières années et mourut à Thorey, il y a cinquante ans, au pied de la « Colline Inspirée » chantée par Maurice Barrès et où sont conservées, avec ses souvenirs, les pierres du mausolée de Rabat où il avait voulu reposer au milieu du peuple marocain « qu'il avait tant aimé ». Puis le général de Gaulle en personne conduisit sa glorieuse dépouille sous le dôme des Invalides, aux côtés de Foch, de Turenne et de Vauban.

« L'éthique du commandement »

Une des plus belles leçons données par Lyautey

Legénéral Lecomte nous communique :

Beaucoup de grands chefs ont d'éminentes qualités d'autorité, d'intelligence, de savoir. Plus rares sont ceux qui possèdent les dons essentiels, c'est-à-dire à la fois jugement et caractère.

Lyautey fut un de ceux-là et il en administra la preuve, en particulier dans une circonstance qui remonte à 1904, c'est une leçon que beaucoup de nos chefs et de nos hommes d'Etat auraient dû retenir.

Hélas ! Trop souvent ils l'ont ignorée au grand dam de notre honneur et de nos intérêts.

Voici les faits tels qu'André Maurois les a relatés :

⁂

En juin 1904, Bou-Amama, « instigateur de tous les coups de main dirigés contre l'Algérie, quitta les régions sud devenues trop bien organisées pour lui et remonta au nord, en plein Maroc, avec un millier de fidèles bien armés. Il se trouva ainsi à proximité de la frontière et par conséquent en très bonne posture pour continuer ses attaques et en même temps à l'abri des nôtres, puisqu'il était en zone marocaine ». Le général Lyautey envoya une reconnaissance pour couvrir les tribus amies, et la plaça sous le commandement de son chef d'état-major, le commandant Henrys, en qui il avait la confiance la plus entière et la plus intime. Henrys se porta à Ras-el-Aïn de Berguent, seul point d'eau de la région, le seul qui réunit les conditions militaires et politiques nécessaires pour y stationner et couvrir le sud. Le représentant local du sultan se dit très heureux d'être défendu par les troupes françaises contre Bou-Amama et contre le Rogui. On ne voit pas très bien comment il aurait pu dire autre chose, mais les indigènes de Berguent se montraient avec une évidente sincérité rassurés par notre présence et nous accueillaient avec empressement. Tout allait donc bien : « J'y avais été moi-même deux fois, écrivait Lyautey. J'avais solennellemen promis aux populations notre protection et y avais commencé en grand mon éternelle politique de tache d'huile et d'attraction, qui avait déjà groupé autour de moi six cents tentes. L'occupation de ce point important, avec l'adhésion du Maghzen, avec les prétextes les plus plausibles réalisés sans un coup de fusil, était un joli résultat.

Il y avait six semaines que cela durait quand commença une campagne de presse, partie de Tlemcen où la politique de Lyautey avait des adversaires. En même temps le Maghzen protestait à Fez auprès de nos agents : « Comment ! Une troupe française pénétrait dans le territoire moracain, y élevait des baraquements, faisait mine de s'y installer ! Que devenait alors l'idée de gagner le sultan par la seule persuasion et de l'amener à opérer dans son empire des réformes graduelles ? » La légation de Tanger informa le ministre des Affaires étrangères.

Celui-ci, au Conseil des ministres du 28 juillet, arriva dans un grand état d'irritation, déclara que si les démarches de notre ministre auprès du sultan étaient si laborieuses, cela tenait à la conduite des autorités militaires d'Algérie, qui avaient franchi la frontière et donnaient ainsi au Maghzen l'impression que la conquête commençait. Il demanda instamment au Conseil de décider que des instructions formelles seraient envoyées en Algérie pour que ,sans retard, le général commandant Aïn-Sefra fût invité à réintégrer son territoire. M. Combes, président du Conseil, bondit en écoutant ce compte rendu, déclara au général André, ministre de la Guerre, qu'il n'était pas admissible que les autorités militaires prissent de telles initiatives et fit envoyer au gouvernement général un télégramme ordonnant l'évacuation de Berguent. M. Jonnart était alors en voyage. Le télégramme fut transmis, par Alger et Oran, au général Lyautey.

A son tour Lyautey réagit violemment. Il avait toujours mal supporté les obstacles à sa volonté. Dans ce cas particulier, il était sûr d'avoir raison et indigné qu'on ne lui eût pas demandé d'éclaircissements avant de lui donner cet ordre. Il considérait l'évacuation comme une indignité. Elle détruirait toute notre autorité dans cette région et elle exposerait à des représailles terribles de Bou Amama et du Rogui les populations qui nous avaient accueillis. Lyautey se trouvait à Oran. Au général Herson, qui lui remettait l'ordre d'évacuation, il demanda la permission de le quitter un instant et appela un de ses officiers, le capitaine Georges Renouard auquel il dicta le télégramme suivant :

Subdivision Sefra à Ministre Guerre. — « Présence seule de groupe observation Ras-el-Aïn peut contenir tribus qui faisaient précédemment cause commune avec Bou-Amama... Fractions qui se sont complètement engagées avec nous nous demandent instamment de leur maintenir protection et ne pas les abandonner à représailles Bou-Amama. Je m'y étais engagé formellement, ne croyant pas cet abandon possible. En raison emplacements occupés par Bou-Amama et ses mille fusils sur territoire marocain, mais contre notre frontière, Ras-el-Aïn est seul point où nous puissions maintenir groupe observation, vu absence tout point d'eau suffisant dans voisinage. Abandon actuel ne peut être interprété par populations que comme fuite devant Prétendant et Bou-Amama. Quel que soit point où colonne soit ramenée, cette mesure entraînera vrai désastre, répercussion sur tout notre front jusqu'à Figuig et Aïn-Chair et entraînera défection de toutes tribus hésitantes, ramenées à grand peine depuis six mois. Or, maintien provisoire à Ras-el-Aïn absolument facile à justifier.

« 1° Par stricte nécessité protection frontière algérienne, résultant nouveaux emplacements Bou-Amama et de son renforcement par Prétendant ;

« 2° Par nécessité couvrir contre eux tribus Hamyan, actuellement réinstallées dans Chott Gharbi ;

« 3° Par situation spéciale de ce point, où accords ont prévu marche et police mixtes, et qui est à cheval sur terrain parcours de nos tribus et au sud de la frontière délimitée ;

« 4° Par appui que notre présence y donne au Maghzen.

« Ce recul, contraire à tous engagements pris avec populations, qui vont subir représailles immédiates, portera atteinte mortelle à notre influence et à notre loyauté, et fera perdre tout bénéfice de situation acquise depuis dix mois. C'est avec la plus profonde conviction et le sentiment le plus grave de ma responsabilité pour sécurité Sud-Oranais que gouvernement m'a confiée que je vous adjure présenter à gouvernement ces observations, qui peuvent échapper quand on n'est pas sur place, et lui demande sursis au moins exécution jusqu'à ce que situation locale créée par jonction Prétendant et Bou-Amama s'éclaircisse, pour qu'on n'ait pas l'air fuir devant eux et abandonner populations à leur vengeance. **M'étant, d'ailleurs, engagé personnellement vis-à-vis populations au nom**

de la France que nous ne les abandonnerons plus, les protégerions, et les ayant ainsi amenées à se grouper autour de nous et à retrouver sécurité et trafic inconnus depuis sept ans, je ne pourrais, sans manquer à l'honneur, procéder moi-même à cette mesure et, si elle est maintenue, je demande respectueusement à être mis immédiatement en disponibilité, de manière être seul mis en cause vis-à-vis populations et à ce qu'elles se rendent compte que c'est moi seul qui ai indûment engagé parole gouvernement français, et, me sachant désavoué, ne puissent que me suspecter seul et non pas la parole du gouvernement de la République.

« Affirme sur l'honneur, en terminant, que situation acquise depuis six mois, sans coup de force, sans qu'il y ait une goutte de sang français répandue, va être immédiatement compromise, et j'exprime respectueusement vœu être appelé Paris si possible, pour le démontrer, et que, au nom intérêt et honneur français, il soit sursis jusque-là à exécution cette mesure dont portée locale a certainement échappé.

Oran, le 31 juillet 1904. »

Le capitaine écrivait, surpris, fiévreux. Lyautey termina sa dictée, puis ajouta :

— Tu as compris ? Tu vas me chiffrer ça...

— Mon Général, dit-il, je vais le faire, mais auparavant j'ai une prière à vous adresser : permettez-moi de vous embrasser. Enfin j'ai trouvé un chef.

— Allons, dit Lyautey, va et chiffre vivement.

Il rentra dans le bureau où était le général Herson.

— Mon Général, dit-il, vous maintenez vos ordres ?

— Certainement.

— Alors, mon Général, voici un télégramme que je vais immédiatement expédier au ministre de la Guerre.

Herson le lut et le rendit à Lyautey en disant :

— Je ne transmettrai jamais cela.

— Vous n'aurez pas à le transmettre, mon Général. Il est parti.

— Comment ? Vous vous êtes permis de communiquer avec le ministre sans m'en référer ?

Lyautey rappela la lettre de service, obtenue un an auparavant, qui lui permettait de telles communications, et qu'il avait dans sa poche. Il la tendit à son chef, qui la lui rendit en disant froidement :

— Je reconnais que vous en avez le droit.

Le résultat fut un premier sursis de l'ordre d'évacuation, mais trois jours plus tard arriva l'ordre confirmatif. Seule atténuation : cette évacuation se ferait par échelons progressifs, ce qui, à l'avis de Lyautey, ne sauvait rien parce que tout mouvement de retraite sacrifiait nos amis et signifiait aux yeux des tribus notre fuite devant Bou-Amama et le Prétendant. Lyautey parut s'incliner, envoya les propositions sur les mesures à prendre, mais aussi sa demande de mise en disponibilité : **« Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte, ma parole personnelle est absolument engagée vis-à-vis des populations qui se sont groupées autour de nous et à qui j'ai cru devoir garantir la protection de la France. Que je l'aie fait indûment, les faits le prouvent trop, mais je dois en porter la responsabilité. Si je dois, en soldat, assurer l'exécution et la transmission des premiers ordres, ne pourrais, non seulement sans manquer à l'honneur, mais même sans compromettre gravement la parole et le prestige de l'autorité française, procéder moi-même jusqu'au bout à l'évacuation de Ras-el-Aïn, c'est-à-dire à l'abandon des populations à qui j'ai solennellement garanti la protection de la République française. J'ai donc l'honneur de vous adresser ci-jointe, pour être transmise à M. le ministre de la Guerre, ma demande de mise en disponibilité. J'ai trop de confiance dans l'équité et dans les sentiments d'honneur de mes chefs, et du gouvernement, pour ne pas être assuré qu'ils m'approuveront. »**

Il était surtout trop réaliste pour ne pas mêler à ses hardiesses les plus authentiques un dernier effort pour vaincre et survivre. En Indochine il avait vu Gallieni se servir utilement de la menace de démission pour obtenir certaines réformes. L'arme était dangereuse mais, bien maniée, efficace. En même temps que ce télégramme au ministre de la Guerre, il en envoyait un autre à M. Jonnart pour le mettre au courant de la situation et pour lui suggérer ce qui, à son avis,

était un moyen possible et honorable de sauver la situation : ne pouvait-on s'entendre avec le sultan et adjoindre aux troupes qui avaient occupé Ras-el-Aïn un détachement marocain, solution qui peut-être concilierait l'amour-propre du gouvernement chérifien et la sécurité des populations ?

Mais il fallait trouver Jonnart qui, ayant besoin de quelque temps de repos complet, voyageait en Belgique sans avoir voulu donner son adresse précise, ne prévoyant rien de grave en cette période de vacances générales. Enfin le télégramme l'atteignit. Il agit immédiatement, avec adresse et rapidité. M. Combes, président du Conseil, était à Pons ; M. Delcassé dans l'Ariège. Jonnart télégraphia une longue dépêche à M. Combes, pour lui dire : 1° que ni dans la forme, ni dans le fond, il ne pouvait accepter une décision prise sans le consulter, lui, gouverneur général de l'Algérie ; 2° que l'occupation de Berguent avait été faite avec son approbation (ce qui était inexact, car Lyautey n'avait pas eu le temps de lui en référer, mais M. Jonnart couvrait son subordonné) ; 3° que si cette décision était maintenue, il irait, lui Jonnart rejoindre le général Lyautey à son poste, à Berguent. Il ajoutait que le mouvement de Ras-el-Aïn avait été commandé par la sauvegarde de notre sécurité, que ce serait payer trop cher quelques complaisances arrachées au sultan que de les acquérir au prix de défaillances pouvant « se chiffrer par des morts d'hommes », et il demandait à M. Combes de lui fixer un rendez-vous, n'importe où.

M. Combes souhaitait conserver Jonnart. Cette dépêche le décida à rentrer à Paris. A ce moment, la mort de Waldeck-Rousseau força Jonnart à y venir lui-même. Il vit le président du Conseil. « J'ai fermement déclaré, écrivit Jonnart à Lyautey, que je me refusais à couvrir les timidités de notre politique marocaine. Aussi M. Combes, qui va droit au but et qui, je dois le reconnaître, m'accorde une extrême confiance, a-t-il eu une explication fort vive avec le ministre des Affaires étrangères, ce matin. Je vous avais écrit d'Alger, il y a trois semaines : « Vous êtes à Berguent ; restez-y, quoi qu'on dise. » Il a fallu un concours extraordinaire de circonstances et surtout mon absence d'Alger pour qu'un pareil incident se produisît. Mais tout va bien qui finit bien. Maintenez-vous à Berguent et venez bien vite me voir. »

Quelques mois plus tard, dans le bureau de M. Delcassé, l'affaire de Berguent recevait, en présence de M. Saint-René Taillandier et du général Pendezec, chef d'état-major de l'armée, la solution jadis suggérée par Lyautey : maintien de l'occupation, mais addition à nos troupes d'un détachement chérifien. L'incident était clos. Lyautey y avait gagné un grand prestige ; après de ses officiers, la réputation d'un homme qui ne revenait pas sur un acte accompli ; auprès des populations indigènes, celle d'un homme dont la parole avait été crue. A la vérité, il n'était pas fâché que l'affaire eût pu s'arranger sans qu'il quittât l'armée, ou même Aïn-Sefra. Dans une lettre de septembre 1904, il disait : « Cette pénétration discrète du Maroc, que j'ai commencée clandestinement et qui est à peine engagée, est tellement passionnante que partir serait vraiment pour moi un cruel chagrin. » Le ministère des Affaires étrangères n'avait pas tout à fait tort de craindre, en ce soldat, un diplomate aux desseins étendus.

(Lyautey, par André Maurois, Paris, Librairie Plon, 1931, p. 126 à p. 137.)

***

Souvenir d'un officier de la Mission militaire française au Maroc (1911-1912)

Dans le bulletin de décembre 1983, La Koumia **reproduisait l'article du général Lecomte, paru dans la revue** Carrefour **du 18 février 1959, afin de rappeler le souvenir du colonel Justinard, décédé il y a vingt-cinq ans.**

Dans ce même esprit, La Koumia, **dans ce numéro et les suivants, publiera les** Souvenirs d'un officier de la Mission militaire française au Maroc (1911-1912), **leur auteur étant le colonel Justinard.**

***

Les notes qui suivent datent des années 1911 et 1912.

Auparavant, la situation troublée de l'Empire chérifien avait amené la France, en vertu des accords d'Algésiras (1906), à intervenir à l'Est, chez les Beni Snassen, et à l'Ouest, dans la Chaouïa (1). Les colonnes des généraux Drude, d'Amade et Moinier avaient occupé et pacifié cette province.

La lutte entre les deux frères chérifiens, Moulay Abdelaziz et Moulay Hafid s'étant terminée en 1908 par la défaite du souverain légitime, le nouveau sultan Moulay Hafid (2) s'installa à Fès avec, pour grand vizir, le Glaoui Si el Madani qui l'avait puissamment aidé à monter sur le trône.

Il fallait une armée. La création de celle-ci étant prévue par l'Acte d'Algésiras, le sultan chargea de son organisation le commandant Emile Mangin, chef, en ce temps-là, de la mission militaire. Celle-ci, qui allait avoir à encadrer l'armée chérifienne, encadrait déjà les tabors de « police des ports ». Elle existait depuis 1877. Son premier chef avait été le capitaine Erckmann, artilleur, auteur d'un livre : **Le Maroc moderne** (3).

Ce qu'était l'armée chérifienne quand le commandant Emile Mangin eut mission de l'organiser, une lettre du général Lyautey, de 1904, le laisse deviner :

« ... Valeur des troupes marocaines préconisées par Tanger (4) pour assurer la sécurité de notre zone française, il faudrait souffler sur ce mirage. Ce recrutement de choix, exceptionnel, de soldats envoyés à Figuig, je m'attendais à voir un morceau de garde impériale. Or, c'est un ramassis de gosses et de vieillards, recrutés par force et embarqués entre deux haies de soldats, à Tanger, sans savoir pour où, avec des uniformes neufs, il est vrai, mais sans armes. »

---

(1) Trois livres, parmi tant d'autres, sont à consulter sur cette période : deux du général Azan : **Souvenirs de Casablanca**, Hachette, 1911 ; **L'expédition de Fez**, Berger-Levrault, 1924 ; et le rapport du général d'Amade sur la **campagne de 1908-1909 en Chaouïa**, Librairie militaire, R. Chapelot, 1911.

(2) Moulay Hafid qui s'était fait proclamer sultan dès le mois d'août 1907, ne fut réellement reconnu par les différentes nations intéressées au Maroc que le 5 janvier 1909.

(3) C'est sur la demande de Moulay Lhassen qui désirait s'adjoindre des officiers français pour la formation et l'instruction de son armée, singulièrement de son artillerie, qu'une mission militaire française fut envoyée auprès du sultan. Elle comprenait entre autres le docteur Linarès qui devait exercer d'ailleurs très vite un rôle de premier plan, et le lieutenant Erckmann : cet officier, aussi excellent arabisant que bon artilleur, fut rappelé en France en 1882. Trois ans plus tard, il publiait un excellent ouvrage sur : **Le Maroc moderne**, qui permet de se faire une idée exacte du sultan Moulay Lhassen et de son règne.

(4) Il s'agit de la Légation française installée à Tanger.

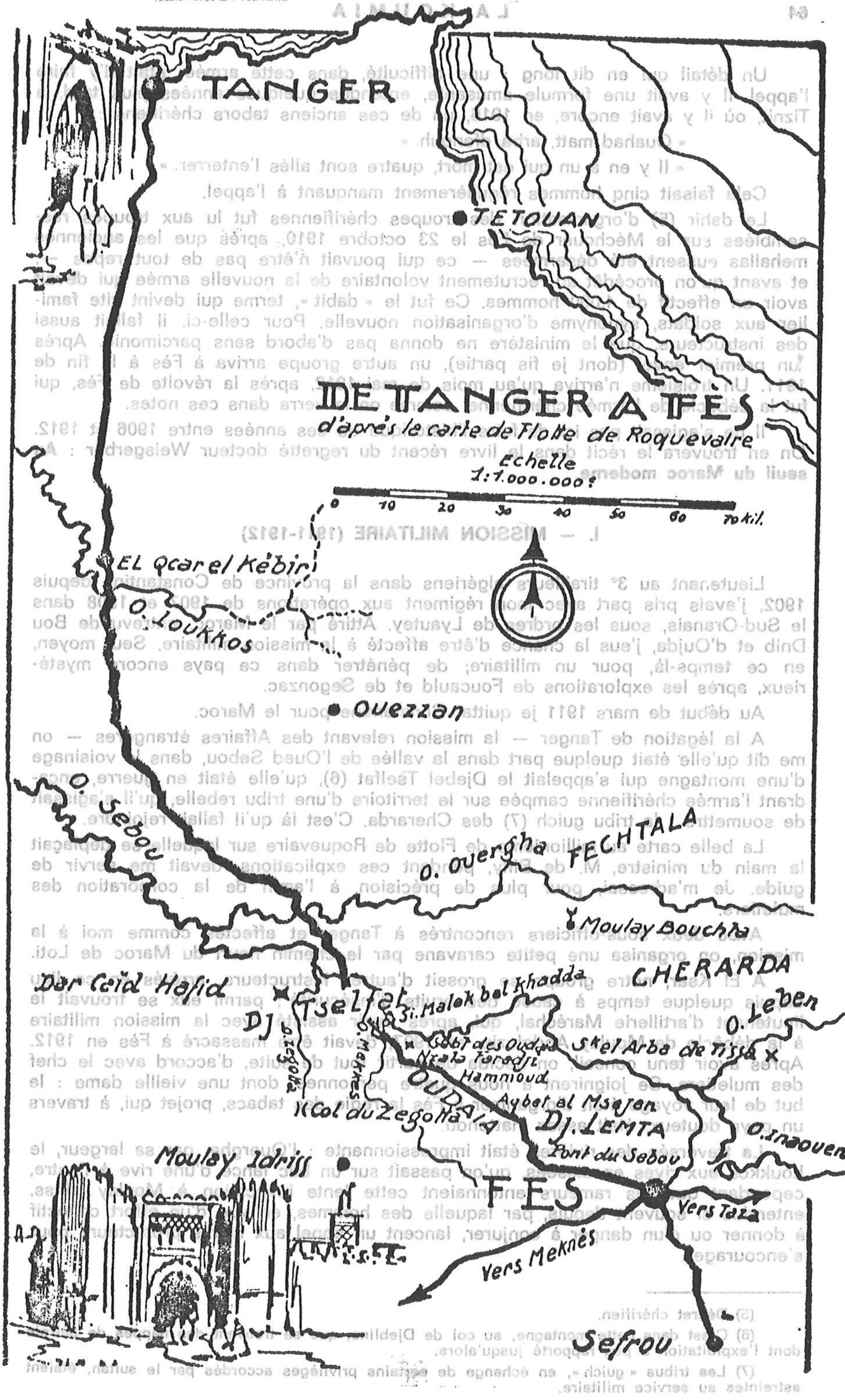

TANGER
TETOUAN
DE TANGER A FÈS
d'après le carte de Flotte de Roquevaire
Echelle
1:1.000.000e
0 10 20 30 40 50 60 70 kil.
EL Qçar el Kébir
O. Loukkos
Ouezzan
O. Sebou
O. Ouergha
FECHTALA
Moulay Bouchta
CHERARDA
Dar Caïd Hafid
Dj Tselfet
Si. Malek bel Khadda
O. Leben
O. Zegota
O. Meknes
Gbor des Oudja
Nzala Teradji
Hamnioud
Skel Arba de Tissa
Aybet el Msejen
OUDAIA
Col du Zegotta
Dj. LEMTA
O. Inaouen
Pont du Sebou
Moulay Idriss
FES
Vers Taza
Vers Meknès
Sefrou

Un détail qui en dit long : une difficulté, dans cette armée, était d'y faire l'appel. Il y avait une formule amusante, entendue quelques années plus tard, à Tiznit, où il y avait encore, en 1916, un de ces anciens tabors chérifiens :

« Ouahad matt, arba dfenouh. »

« Il y en a un qui est mort, quatre sont allés l'enterrer. »

Cela faisait cinq hommes régulièrement manquant à l'appel.

Le dahir (5) d'organisation des troupes chérifiennes fut lu aux troupes rassemblées sur le Méchouar de Fès le 23 octobre 1910, après que les anciennes mehallas eussent été désarmées — ce qui pouvait n'être pas de tout repos —, et avant qu'on procédât au recrutement volontaire de la nouvelle armée qui devait avoir un effectif de 4.000 hommes. Ce fut le « dabit », terme qui devint vite familier aux soldats, synonyme d'organisation nouvelle. Pour celle-ci, il fallait aussi des instructeurs, que le ministère ne donna pas d'abord sans parcimonie. Après un premier envoi (dont je fis partie), un autre groupe arriva à Fès à la fin de 1911. Un troisième n'arriva qu'au mois de mai 1912, après la révolte de Fès, qui fut la débacle de l'armée chérifienne, comme on le verra dans ces notes.

Il ne s'agissait pas ici de faire l'historique de ces années entre 1906 et 1912. On en trouvera le récit dans le livre récent du regretté docteur Weisgerber : **Au seuil du Maroc moderne.**

I. — MISSION MILITAIRE (1911-1912)

Lieutenant au 3e tirailleurs algériens dans la province de Constantine depuis 1902, j'avais pris part avec mon régiment aux opérations de 1907 et 1908 dans le Sud-Oranais, sous les ordres de Lyautey. Attiré par le Maroc, entrevu de Bou Dnib et d'Oujda, j'eus la chance d'être affecté à la mission militaire. Seul moyen, en ce temps-là, pour un militaire, de pénétrer dans ce pays encore mystérieux, après les explorations de Foucauld et de Segonzac.

Au début de mars 1911 je quittai Constantine pour le Maroc.

A la légation de Tanger — la mission relevant des Affaires étrangères — on me dit qu'elle était quelque part dans la vallée de l'Oued Sebou, dans le voisinage d'une montagne qui s'appelait le Djebel Tselfat (6), qu'elle était en guerre, encadrant l'armée chérifienne campée sur le territoire d'une tribu rebelle, qu'il s'agissait de soumettre : la tribu guich (7) des Cherarda. C'est là qu'il fallait rejoindre.

La belle carte au millionième de Flotte de Roquevaire sur laquelle se déplaçait la main du ministre, M. de Billy, pendant ces explications, devait me servir de guide. Je m'adressai, pour plus de précision, à l'amin de la corporation des muletiers.

Avec deux sous-officiers rencontrés à Tanger et affectés comme moi à la mission, on organisa une petite caravane par le chemin fleuri du Maroc de Loti.

A El Ksar, notre groupe se grossit d'autres instructeurs, arrêtés en ce lieu depuis quelque temps à cause des bruits d'insécurité ; parmi eux se trouvait le lieutenant d'artillerie Maréchal, qui, après avoir assisté avec la mission militaire à la débâcle de Moulay Abdelaziz, en 1907, devait être massacré à Fès en 1912. Après avoir tenu conseil, on décida de partir tout de suite, d'accord avec le chef des muletiers. Se joignirent à nous quatre personnes, dont une vieille dame : le but de leur voyage était d'organiser à Fès la régie des tabacs, projet qui, à travers un pays douteux, était assez inattendu.

La traversée des rivières était impressionnante : l'Ouergha, par sa largeur, le Loukkos aux rives encaissées, qu'on passait sur un bac lancé d'une rive à l'autre, cependant que les rameurs entonnaient cette lente invocation à Moulay Idriss, entendue si souvent depuis, par laquelle des hommes, en vue d'un effort collectif à donner ou d'un danger à conjurer, lancent un appel aux saints protecteurs pour s'encourager.

---

(5) Décret chérifien.

(6) C'est dans cette montagne, au col de Djebline, que se trouvent des nappes de pétrole dont l'exploitation a peu rapporté jusqu'alors.

(7) Les tribus « guich », en échange de certains privilèges accordés par le sultan, étaient astreintes au service militaire.

Le pays était vide en approchant du Sebou. Des villages incendiés fumaient. Un groupe de cavaliers, à la tête desquels se fit reconnaître le caïd Taïeb Cherquaoui, vint à notre rencontre. On approchait de la mehalla. Nous l'atteignîmes sans incident le 19 mars, campée au flanc du Tselfat.

Je ne fis que voir rapidement le chef de la mission, le commandant Emile Mangin, qui allait partir pour Fès. A la porte de sa tente se nomma un curieux personnage, vêtu d'une djellaba jaunâtre, un capuchon relevé, pieds nus dans la boue jusqu'à mi-jambe, capitaine Le Glay, le futur auteur des si beaux **Récits de la plaine et des monts.**

Le séjour au camp du Tselfat, sous une pluie incessante, qui faisait peu à peu s'enfoncer ce camp dans la boue, eût très vite manqué d'intérêt si tout n'eût été nouveau pour moi du Maroc et de ses soldats.

Le sultan Moulay Hafid et le Glaoui, Si El Madani, son grand vizir, ayant entrepris avec l'aide de notre mission militaire la création d'une armée régulière, cela demandait beaucoup d'argent. On avait imposé les tribus. Les Cherarda, tribu guich et à ce titre exempte d'impôts, s'étaient révoltés, dit-on, pour ne pas payer. D'où la présence de l'armée chérifienne sur leur territoire. Elle avait à sa tête un fils du Glaoui, qu'on appelait l'Allaf, ou ministre de la guerre. Mais, en réalité, elle était sous les ordres du chef de la mission, le commandant Mangin, qui avait pour adjoint le commandant Brémond. Elle comprenait 6 tabors d'infanterie, 3 tabors de cavalerie et deux sections d'artillerie de montagne. Chaque tabor avait un encadrement indigène complet avec un instructeur français pour chef réel.

Presque tous les chefs indigènes des tabors étaient de vieux soldats des mehallas dont le contact était pittoresque et pleine de profit pour un novice. Longs moments passés à boire du thé sous la tente de l'un ou de l'autre d'entre eux, tandis que la pluie martelait la toile : Baghdadi, Bou Aouda, Najem, Bel Bachir, Boujmaa, tous morts maintenant, je cite au hasard les principaux noms ; le jeune Bouchaïb, aujourd'hui caïd des Haouara...

Je campais non loin de la beniga de l'allaf, c'est-à-dire le cabinet du ministre de la guerre, dont les membres m'ont accueilli gentiment, enseigné bien des coutumes que j'ignorais, et certainement évité bien des gaffes. Il y avait entre autres Si Larbi Derrari, devenu pacha de Mazagan, et Si Mhammed Gharnit, vieillard plein de finesse. Grâce à ces contacts, ce mois sous la pluie ne fut pas du temps perdu pour mon initiation marocaine.

Je relis quelques-unes de mes notes de ce temps-là :

28 mars, camp du Tselfat. — L'heure du Maghreb, un Maghreb triste qui tombe lentement sur le camp. Les cavaliers rentrent des avant-postes. Les fantassins vont aux tranchées. De tous côtés, des gens se dirigent pour la prière vers la tente au jamour (8) d'argent qui est celle de l'allaf. Coup de canon, appel à la prière. Puis éclate cette chose inattendue, émouvante parce que si française : la retraite des tirailleurs. La nuit venue, bruits de guitare, odeurs de kif et de thé à la menthe. Coups de maillets sur les piquets pour éviter l'envol des tentes et les galopades nocturnes. Sommes-nous en guerre, au Maroc ou en Algérie, aux manœuvres ? Au flanc du Tselfat, un village en flammes.

10 avril, camp du Tselfat. — La pluie tambourine sur la toile, chanson habituelle depuis un mois. Le camp est une mer de boue où les animaux sont noyés. Heures de quart. Au milieu de la nuit un homme de garde vient heurter la tente. S'équiper, prendre une lanterne et en route vers les tranchées. Vers le bas du camp, le cheval enfonce jusqu'au genou. Dans cette boue affreuse où ils sont, les soldats de garde, ils se sont bâti de petits îlots avec des sacs, des fascines. Ils sont pelotonnés là-dessus, par deux, par groupes. Et dans cette misère, ce sont des figures joyeuses à la lumière subite de la lanterne. Cela est de bon augure. Le Coup de canon du fedjeur (9) au lever du jour. Et aussitôt, de partout, des appels à la prière. Songer que nous sommes ici une poignée de chrétiens, au milieu de cette armée de musulmans et la dirigeant.

La lune se couche au milieu des nuages noirs derrière le Tselfat. C'est le jour des Rameaux.

---

(8) Ornement de métal sur le sommet d'une tente.
(9) Prière de l'aurore.

A la fin du mois de mars, on se rendait compte que l'intérêt n'était plus chez les Cherarda, mais à Fès encerclé par les Berbères, ainsi que l'avait souligné le départ du chef de mission.

Seul l'état du terrain retardait le départ. On attendait le soleil.

Le 12 avril, pour donner de l'air, il y eut un détachement de sortie sous le commandement du capitaine Le Glay qui consacre à cette bataille quinze pages de sa **Chronique marocaine de 1911** (10), qu'on ne peut pas lire, quand on y a pris part, sans sourire un peu... Mais peut-être, à force d'y penser, exagère-t-on parfois, en toute sincérité, l'importance des événements auxquels on a été mêlé. Je n'oublierai jamais l'intonation impayable avec laquelle mon ami Lesparda (11), qui ne vint que plus tard à la mission, aiguillait, toujours avec succès, le commandant Brémond sur « cette fameuse colonne des Cherarda ». Les jeunes aiment toujours à plaisanter aux dépens de leurs aînés. Ce n'était pas bien méchant et le général Brémond peut être fier de cette page de sa vie militaire, qui en compte d'autres.

De cette affaire du Tselfat, je me souviens surtout d'un nuage qui, vers midi, comme une nuée de théâtre, voila complètement le sommet. A la faveur de ce nuage, l'ennemi réoccupa des rochers d'où notre canon venait de le chasser et nous surprit par son feu sitôt le brouillard dispersé. Au cours de ce combat, fut tué le caïd Lhaoussin Ba Amrani, chef du tabor de cavalerie qu'on appelait le tabor Ba Amrani. Les gens de cette tribu du Sud étaient nombreux dans les troupes chérifiennes, surtout dans ce tabor de cavalerie et dans le tabor d'infanterie que j'allais avoir à commander. C'est qu'un notable de cette tribu El Haj Ali Ba Amrani avait été jadis un des principaux chefs de l'armée du temps du sultan Moulay Lhassen et y avait attiré beaucoup de ses frères de tribu.

Au camp du Tselfat, on faillit manquer d'argent pour payer la solde, ce qui est dangereux avec une armée de mercenaires. Aussi très bienvenu fut M. Boisset, notre agent consulaire d'El Ksar, qui, avec son ami le caïd Taïeb Cherquaoui, amena à la mehalla quelques jours de solde rassemblée à ses risques. Un détail montre combien on était à court d'argent : on prit ce qu'avaient en caisse les marchands du souq et on leur donna en échange des mandats payables à Fès. Ils étaient ravis, car il ne risquaient pas ainsi de se faire dévaliser de leur argent en allant à Fès au réapprovisionnement. Il fallut compter un nombre infini de ces petits grich (12) graisseux des baqqals (13) du Souss pour rassembler encore quelques jours de solde.

Enfin, le soleil revenu, on put lever le camp le 21 avril pour aller vers Fès. C'était la marche classique du camp qui se déplaçait, entouré d'essaims de cavalerie, avec, au centre, l'artillerie et le si lourd convoi : le makhzen et tous ses serviteurs, les négresses, les pages.

Il y eut des oueds à franchir, Mekkes (14) et Zegotta. Les dissidents serraient de près la colonne, non seulement les Cherarda, mais des tribus voisines, Zemmour et Beni Hassan. Il fallait ne pas se laisser accrocher et ne pas laisser de trous se former entre les faces du carré. Le commandant Brémond, au centre, à pied, fumait son éternelle cigarette. Cela marchait vraiment très bien. On peut dire que la jeune armée chérifienne avait fait ses classes. On marchait le long du Sebou dans des champs de fleurs où les chevaux entraient jusqu'au poitrail. On brûla le Sebt des Oudaïa, près du joli marabout de Sidi Malek Bel Khedda.

Le lendemain fut le jour dur : nous ne cessâmes pas d'être harcelés toute la journée jusqu'au campement d'Hammoud. Le guerrier Bou Aouda, dont le tabor avait subi des pertes assez dures, ne décolérait pas et traitait de juifs tout le reste de l'armée ! Du campement d'Hammoud, pour arriver à Fès, il fallait traverser l'Aqbet el Msajen, la montée des Prisonniers, en terrain difficile où un ennemi mordant aurait pu disputer sérieusement le passage à la mehalla. Heureusement, ce jour-là, une diversion partie de Fès contre les Beni Mtir campés à Ras el Ma eut l'heureux résultat de fixer ces Berbères ailleurs et on eut l'étonnement d'arriver à Fès presque sans combat, le 26 avril.

---

(10) « 12 avril, combat du Djebel Tselfat », pp. 106-121. (Note de l'auteur.)

(11) Le capitaine Jacques de Lesparda fut victime de l'émeute du 17 avril 1912. (Note de l'auteur.)

(12) Le guerch correspondait à 25 centimes environ.

(13) Epiciers chleuh des villes marocaines.

(14) Le pont qui enjambe cet affluent du Sebou fut construit par un officier français, M. de Saulty, vers 1870.

Emoi d'entrer dans cette mystérieuse ville de Fès, après en avoir si longtemps rêvé et après tous les récits de mes amis du « Cabinet »... Je ne fus pas déçu. Dans le petit riad (15) aux peupliers, aux rosiers fleuris, où le commandement Brémond m'accueillit, dans les chambres à l'odeur de cèdre, c'était vraiment le Fès de Loti, le Fès que nul, jusqu'à présent, n'a dépeint comme Loti. On n'eut pas le temps de s'amollir dans ses délices. Après un ou deux jours, nous retournions camper à l'extérieur, sur les collines qui dominent Bab Segma (16) et les murs du palais.

Car le cercle des Berbères se raidissait autour de Fès. C'est en ces jours (17), autant qu'on peut savoir, que notre consul, M. Gaillard, décida le sultan Moulay Hafid à demander le secours d'une colonne française qui allait être la colonne Moinier. Il fallait l'attendre. Elle n'arriva que le 21 mai. Les Berbères avaient pris comme sultan insurrectionnel, comme rogui par persuasion, Moulay Zin, frère du Sultan. Il y eut de sérieuses attaques, toujours le jeudi, dans le but d'entrer dans Fès pour la prière du vendredi. Une attaque au petit jour, par les ravins du nord, pénétra même dans le camp du caïd Mtaï, un client du Mtouggi, que je vis ce jour-là pour la première fois.

On ne restait pas toujours perchés sur les collines de Bab Segma. On allait individuellement dans les méchouar faire des visites au Makhzen : il y avait les beniqas des ministres, aux abords peuplés de belles mules ; le pavillon du sultan, où celui-ci, dans sa joie, nous avait fait servir son dîner, lors de notre présentation le jour du retour ; et vis-à-vis de se pavillon, le socle sur lequel avait reposé la cage du rogui prisonnier, Bou Hamara, avant que celui-ci ne fût massacré.

Moulav Hafid, qui se tenait souvent dans ce pavillon, appelait parfois les instructeurs qu'il voyait passer dans le méchouar : « Fainhou Touti ? Fainhou Mouni ? », dit-il un jour à l'un de nous. Ce qui voulait dire : Où est Toutée ? Où est Moinier ? La colonne de secours viendrait-elle d'Oujda où était le général Toutée, viendrait-elle de Chaouïa avec le général Moinier ? Cela montre que le sultan était pressé de la voir arriver.

Un détail : il y avait près du sultan, dans ce pavillon, des louis d'or sur un coussin que Sa Majesté donnait aux soldats amenant quelque prisonnier.

Un jour arriva au camp, un rekkas (18) à peu près nu, qui laissa choir, je ne sais d'où, un étui de cartouche renfermant quelques mots du commandant Simon, chef des goums, indiquant pour la première fois, à une date précise, l'emplacement de la colonne de secours : la colonne Moinier entrait à Fès le 21 mai. Ce jour-là, une partie de l'armée chérifienne avait fait une souga, opération de nettoyage et de pillage dans le Lemta au nord de Sidi Ahmed el Bernousi. De ce col, merveilleux belvédère, on aperçut au loin, vers Ras el Ma, la colonne française. Toute la ville savait déjà la nouvelle sans être comme nous sur les hauteurs. Hors la porte de Bab Guissa la souga, qui rentrait en ville, était acclamée par les gens aux cris de « Forsa, forsa », ce qui est, je pense, le « Fuerza » : un des nombreux mots espagnols du vocabulaire fasi.

L'arrivée de la colonne Moinier à Fès avait délivré la ville et le sultan de la menace berbère. Mais son séjour était provisoire. Elle devait, dès que ce serait possible, regagner la côte en laissant le soin de la sécurité aux troupes chérifiennes dont on allait poursuivre et intensifier l'organisation. Dans cette organisation j'eus le commandement d'un tabor d'infanterie, avec mission d'occuper le front sud-est de la ville, de Bab Sidi Boujida à Bab Jdid. Jusque-là, je n'avais fait que prendre un contact, utile et intéressant, tout en remplissant les fonctions d'adjoint au commandant Brémond.

Colonel JUSTINARD.

(A suivre.)

(15) Jardin, ou centre d'une demeure marocaine, à laquelle on donne ce nom. (Note de l'auteur.)

(16) Cette porte tient son nom d'une sainte musulmane, Lalla Segma, qui est enterrée tout à côté. Près de son marabout se trouve un bassin qui servait, jadis, à purifier les morts

(17) Dans son ouvrage sur **Le Maroc**, Augustin Bernard donne le 27 avril 1911 comme date de cet appel du sultan au gouvernement français.

(18) Courrier à pied portant les messages à de très grandes distances parfois.

La guerre du Rif (1925-1926)

Le récit précédent, du colonel Justinard, nous transportait très en arrière, à la naissance du Protectorat. Celui qui va suivre nous rappelle la crise très violente qui secoua l'Empire fortuné, alors que le « Maroc utile » de Lyautey était en plein essor. Nous devons ce passionnant récit au général d'armée Allard, membre de la section Pyrénées de la Koumia, qui l'a écrit il y a quelque vingt ans, ayant lui-même, sous-lieutenant en 1926, participé à ces combats. Qu'il en soit ici remercié.

I. — LES PRODROMES DE LA GUERRE

A l'aube de 1925, le « Maroc utile » de Lyautey progresse à pas de géant, il est en pleine prospérité. L'ancien petit port de pêcheurs d'Anfa est devenu le port moderne de Casablanca, le mouvement des navires atteint quatre millions de tonneaux ; deux millions de tonnes de marchandises sont manutentionnées sur ses quais. La bourgade indigène de Kénitra s'appelle maintenant Port-Lyautey, groupant une population de 10.000 habitants, son port sur l'estuaire du Sebou a un trafic de 40.000 tonnes.

Entre Rabat et Casablanca un chemin de fer à voie normale est en construction afin de relier, par une voie à grand trafic, la capitale administrative à la capitale commerciale, tandis que la voie de 60 déroule son ruban sans interruption de Marrakech à Oujda. L'agriculture et le commerce sont en plein essor Les mines de phosphates, exploitées depuis quatre ans seulement, fournissent déjà un million de tonnes d'un minerai à riche teneur.

Dix-huit ans après le débarquement du général Drude à Casablanca, treize ans après son intronisation comme premier résident général de France, Lyautey a fait du Maroc, malgré l'épreuve de la guerre de 1914-1918, une des richesses de la France.

La tâche cependant n'était pas terminée. Afin que le « Maroc utile » ne soit plus menacé par les incursions des tribus berbères de la montagne, jamais soumises, guerrières et pillardes, il reste à réduire la « tache » de Taza, à pacifier les tribus du nord et à délimiter nettement la frontière entre les zones française et espagnole. C'est la tâche la plus urgente et déjà entreprise, ensuite il ne restera qu'à étendre la pacification aux îlots encore non réduits du Grand Atlas et des confins du sud.

Ce plan sera, en 1925, contrecarré par des événements graves. Les échecs subis par les Espagnols dans leur zone allaient en effet mettre en péril l'œuvre accomplie au Maroc français. Le désastre d'Anoual en 1921 devait avoir des conséquences tragiques. Non seulement la perte de prestige infligée à des Européens, des « Roumi », mais aussi un butin considérable gonflent d'orgueil les tribus riffaines et leur chef, jusqu'alors inconnu : Abdel-Krim-el-Khebatti.

L'ambition de ce nouveau « rogui » ne connaît plus de bornes : auréolé du prestige de sa victoire sur les Espagnols rejetés à la mer, posseseur d'un important armement moderne, il caresse le rêve de se faire proclamer sultan à Fez. N'est-il pas chérif ? Son nom d'El-Khebatti le prouve (1).

Au printemps 1925, Abdel-Krim lance ses guerriers à l'assaut du Maroc français. C'est la ruée berbère en direction de Fez, la ville sainte, la capitale religieuse.

(1) En fait, Abdel-Krim était le nom de son père. Il s'appelait en réalité Mohamed Ibn Abdelkrim (c'est-à-dire fils d'Abdel-Krim), était issu de la fraction des Aït-Khettab de la tribu des Beni-Ouriaghel. Il ajouta à son nom : El-Khebatti, qui pour ses proches signifiait qu'il appartenait à la fraction des Aït-Khettab, mais pour les tribus lointaines créait une équivoque, laissant croire qu'il descendait du célèbre Khalifa Omar el Khebbat.

La défense héroïque de nos postes avancés et l'habile manœuvre de nos groupes mobiles bloquent finalement l'avance riffaine devant Fez et aux portes de Taza. C'est la période héroïque, suivie de la trêve de l'hiver marquée par des tentatives de négociations secrètes, suivies de la conférence avortée d'Oujda, enfin c'est l'offensive puissante du printemps 1926 entraînant la reddition d'Abdel-Krim.

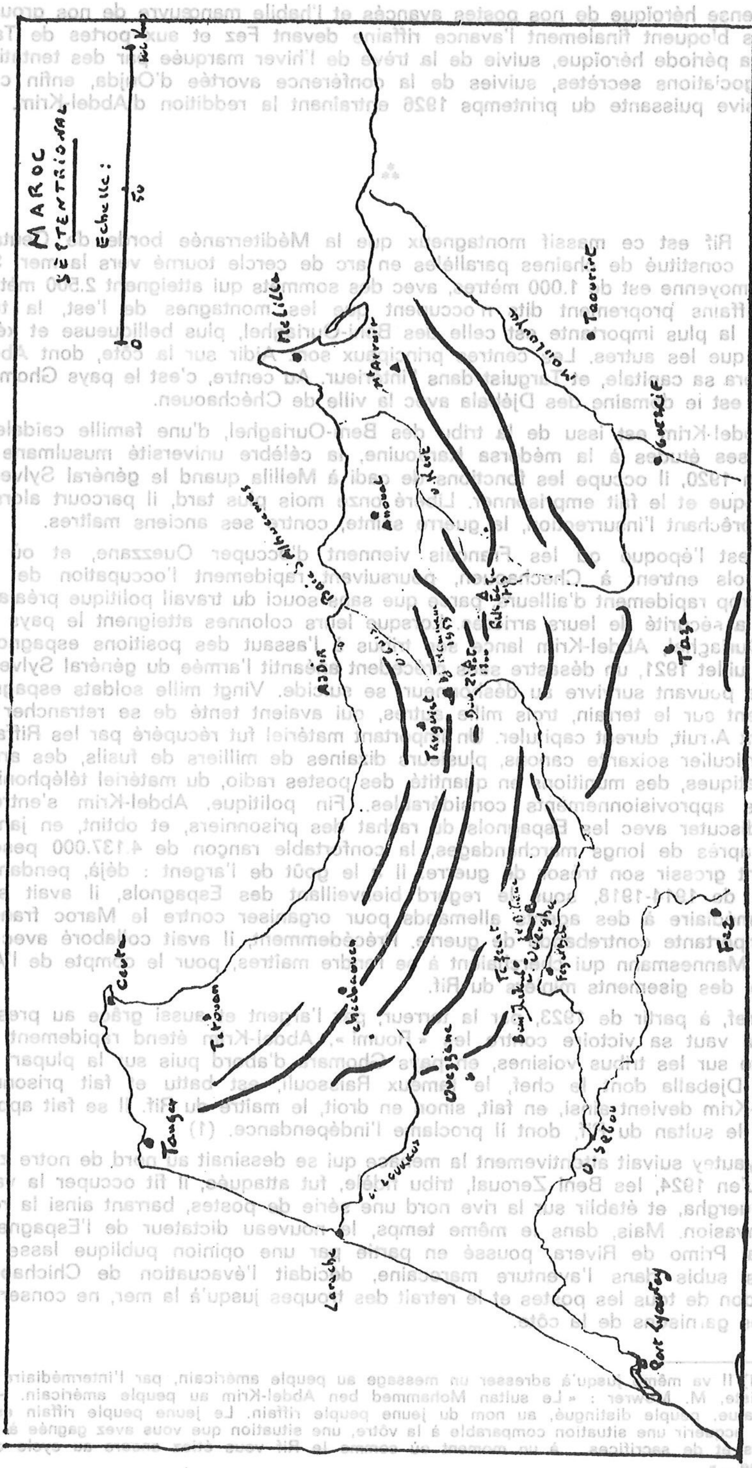

Le Rif est ce massif montagneux que la Méditerranée borde de Ceuta à Melilla, constitué de chaînes parallèles en arc de cercle tourné vers la mer. Son altitude moyenne est de 1.000 mètres, avec des sommets qui atteignent 2.500 mètres. Les Riffains proprement dits n'occupent que les montagnes de l'est, la tribu riffaine la plus importante est celle des Beni-Ouriaghel, plus belliqueuse et xénophobe que les autres. Les centres principaux sont Adjir sur la côte, dont Abdel-Krim fera sa capitale, et Targuist dans l'intérieur. Au centre, c'est le pays Ghomara, l'ouest est le domaine des Djebala avec la ville de Chéchaouen.

Abdel-Krim est issu de la tribu des Beni-Ouriaghel, d'une famille caïdale, il a fait ses études à la médersa Karaouine, la célèbre université musulmane de Fez. En 1920, il occupe les fonctions de cadi à Melilla quand le général Sylvestre le révoque et le fait emprisonner. Libéré onze mois plus tard, il parcourt alors le pays, prêchant l'insurrection, la guerre sainte, contre ses anciens maîtres.

C'est l'époque où les Français viennent d'occuper Ouezzane, et où les Espagnols entrent à Chechaouen, poursuivent rapidement l'occupation de leur zone, trop rapidement d'ailleurs parce que sans souci du travail politique préalable, ni de la sécurité de leurs arrières. Lorsque leurs colonnes atteignent le pays des Beni-Ouriaghel, Abdel-Krim lance ses tribus à l'assaut des positions espagnoles. Le 20 juillet 1921, un désastre sans précédent anéantit l'armée du général Sylvestre qui, ne pouvant survivre au déshonneur, se suicide. Vingt mille soldats espagnols restèrent sur le terrain, trois mille autres, qui avaient tenté de se retrancher sur le mont Arruit, durent capituler. Un important matériel fut récupéré par les Riffains, en particulier soixante canons, plusieurs dizaines de milliers de fusils, des armes automatiques, des munitions en quantité, des postes radio, du matériel téléphonique et des approvisionnements considérables. Fin politique, Abdel-Krim s'entremit pour discuter avec les Espagnols du rachat des prisonniers, et obtint, en janvier 1923, après de longs marchandages, la confortable rançon de 4.137.000 pesetas qui vint grossir son trésor de guerre. Il a le goût de l'argent : déjà, pendant la guerre de 1914-1918, sous le regard bienveillant des Espagnols, il avait servi d'intermédiaire à des agents allemands pour organiser contre le Maroc français une importante contrebande de guerre. Précédemment, il avait collaboré avec les frères Mannesmann qui cherchaient à se rendre maîtres, pour le compte de l'Allemagne, des gisements miniers du Rif.

Bref, à partir de 1923, par la terreur, par l'argent et aussi grâce au prestige que lui vaut sa victoire contre les « Roumi », Abdel-Krim étend rapidement son autorité sur les tribus voisines, englobe les Ghomara d'abord puis sur la plupart des tribus Djebala dont le chef, le fameux Raissouli, est battu et fait prisonnier. Abdel-Krim devient ainsi, en fait, sinon en droit, le maître du Rif. Il se fait appeler l'émir, le sultan du Rif, dont il proclame l'indépendance. (1)

Lyautey suivait attentivement la menace qui se dessinait au nord de notre zone. Lorsqu'en 1924, les Beni Zeroual, tribu fidèle, fut attaquée, il fit occuper la vallée de l'Ouergha, et établir sur la rive nord une série de postes, barrant ainsi la route de l'invasion. Mais, dans le même temps, le nouveau dictateur de l'Espagne, le général Primo de Rivera, poussé en partie par une opinion publique lasse des échecs subis dans l'aventure marocaine, décidait l'évacuation de Chichaouen, l'abandon de tous les postes et le retrait des troupes jusqu'à la mer, ne conservant que les garnisons de la côte.

(1) Il va même jusqu'à adresser un message au peuple américain, par l'intermédiaire d'un journaliste, M. Mowrer : « Le sultan Mohammed ben Abdel-Krim au peuple américain. — Je vous salue, peuple distingué, au nom du jeune peuple riffain. Le jeune peuple riffain espère un jour acquérir une situation comparable à la vôtre, une situation que vous avez gagnée à force d'efforts et de sacrifices, à un moment où comme le Rif vous étiez encore au cycle de la jeunesse... »

La défense héroïque de nos postes avancés et l'habile manœuvre de nos groupes mobiles bloquent finalement l'avance riffaine devant Fez et aux portes de Taza. C'est la période héroïque, suivie de la trêve de l'hiver marquée par des tentatives de négociations secrètes, suivies de la conférence avortée d'Oujda, enfin c'est l'offensive puissante du printemps 1926 entraînant la reddition d'Abdel-Krim.

*
**

Le Rif est ce massif montagneux que la Méditerranée borde de Ceuta à Melilla, constitué de chaînes parallèles en arc de cercle tourné vers la mer. Son altitue moyenne est de 1.000 mètres, avec des sommets qui atteignent 2.500 mètres. Les Riffains proprement dits n'occupent que les montagnes de l'est, la tribu riffaine la plus importante est celle des Beni-Ouriaghel, plus belliqueuse et xénophobe que les autres. Les centres principaux sont Ajdir sur la côte, dont Abdel-Krim fera sa capitale, et Targuist dans l'intérieur. Au centre, c'est le pays Ghomara, l'ouest est le domaine des Djébala avec la ville de Chéchaouen.

Abdel-Krim est issu de la tribu des Beni-Ouriaghel, d'une famille caïdale, il a fait ses études à la médersa Karaouine, la célèbre université musulmane de Fez. En 1920, il occupe les fonctions de cadi à Mellila quand le général Sylvestre le révoque et le fait emprisonner. Libéré onze mois plus tard, il parcourt alors le pays, prêchant l'insurrection, la guerre sainte, contre ses anciens maîtres.

C'est l'époque où les Français viennent d'occuper Ouezzane, et où les Espagnols entrent à Chechaouen, poursuivant rapidement l'occupation de leur zone, trop rapidement d'ailleurs, parce que sans souci du travail politique préalable, ni de la sécurité de leurs arrières. Lorsque leurs colonnes atteignent le pays des Beni-Ouriaghel, Abdel-Krim lance ses tribus à l'assaut des positions espagnoles. Le 20 juillet 1921, un désastre sans précédent anéantit l'armée du général Sylvestre qui, ne pouvant survivre au déshonneur, se suicide. Vingt mille soldats espagnols restèrent sur le terrain, trois mille autres, qui avaient tenté de se retrancher sur le mont Arruit, durent capituler. Un important matériel fut récupéré par les Riffains, en particulier soixante canons, plusieurs dizaines de milliers de fusils, des armes automatiques, des munitions en quantité, des postes radio, du matériel téléphonique et des approvisionnements considérables. Fin politique, Abdel-Krim s'entremit pour discuter avec les Espagnols du rachat des prisonniers, et obtint, en janvier 1923, après de longs marchandages, la confortable rançon de 4.137.000 pesetas qui vint grossir son trésor de guerre. Il a le goût de l'argent : déjà, pendant la guerre de 1914-1918, sous le regard bienveillant des Espagnols, il avait servi d'intermédiaire à des agents allemands pour organiser contre le Maroc français une importante contrebande de guerre. Précédemment, il avait collaboré avec les frères Mannesmann qui cherchaient à se rendre maîtres, pour le compte de l'Allemagne, des gisements miniers du Rif.

Bref, à partir de 1923, par la terreur, par l'argent et aussi grâce au prestige que lui vaut sa victoire contre les « Roumi », Abdel-Krim étend rapidement son autorité sur les tribus voisines, en pays Ghomara d'abord puis sur la plupart des tribus Djeballa dont le chef, le fameux Raissouli, est battu et fait prisonnier. Abdel-Krim devient ainsi, en fait, sinon en droit, le maître du Rif. Il se fait appeler l'émir, le sultan du Rif, dont il proclame l'indépendance. (1)

Lyautey suivait attentivement la menace qui se dessinait au nord de notre zone. Lorsqu'en 1924, les Beni Zeroual, tribu fidèle, fut attaquée, il fit occuper la vallée de l'Ouergha, et établir sur la rive nord une série de postes, barrant ainsi la route de l'invasion. Mais, dans le même temps, le nouveau dictateur de l'Espagne, le général Primo de Rivera, poussé en partie par une opinion publique lasse des échecs subis dans l'aventure marocaine, décidait l'évacuation de Chichaouen, l'abandon de tous les postes et le retrait des troupes jusqu'à la mer, ne conservant que les garnisons de la côte.

(1) Il va même jusqu'à adresser un message au peuple américain, par l'intermédiaire d'un journaliste, M. Mowrer : « Le sultan Mohammed ben Abdel-Krim au peuple américain. — Je vous salue, peuple distingué, au nom du jeune peuple riffain. Le jeune peuple riffain espère un jour acquérir une situation comparable à la vôtre, une situation que vous avez gagnée à force d'efforts et de sacrifices... à un moment où comme le Rif vous étiez encore au cycle de la jeunesse... »

Abdel-Krim, rassuré sur ses arrières, a dès lors les mains libres pour monter son offensive contre la zone française. Il dispose de 110.000 hommes armés des tribus, encadrés par une partie des guerriers Beni-Ouriaghel dont le reste constitue sa garde personnelle.

Avant de terminer ce bref résumé des prodromes de la guerre du Rif, on ne peut manquer de rappeler que, malgré les rapports objectifs que Lyautey adresse à Paris, le gouvernement français de l'époque, aux prises avec de graves difficultés financières, ne prête qu'une oreille distraite aux cris d'alarme et aux demandes du résident général. Qu'on en juge : de 1921 à 1925, les crédits pour le Maroc sont passés de 478 à 344 millions et les effectifs ramenés de 95.000 à 64.500 hommes. Dans son fameux rapport du 20 décembre 1924, le maréchal précise à nouveau ses craintes car il ne dispose sur le front nord confié au général de Chambrun, que de 16 bataillons de manœuvre en plus des petites garnisons des postes, et à son habitude, réduit ses demandes à un strict minimum mais qu'il juge indispensable. Il n'obtiendra que la promesse de 15 bataillons dont l'envoi sera échelonné d'avril à juillet !

Enfin, certaines puissances étrangères, désireuses de créer des difficultés à la France, ne ménagent pas leur appui moral et financier à Abdel-Krim. Ajdir deviendra le port de débarquement des armes fournies au rogui. En France, le parti communiste, avec Cachin et Doriot, encourageront ouvertement et par tous les moyens l'agitateur riffain dès qu'il se portera à l'attaque de la zone française.

Telle était la situation lorsque, le 12 avril, déferle la marée riffaine en direction de Fez.

Jacques ALLARD.

(A suivre.)

⁂

« Le point de vue de Madame »

Souvenirs du vieux Maroc

(SUITE)

La Kelaa des Bou Kora, le 12 novembre 1929.

Bien chers parents,

Il fait un temps épouvantable, le vent souffle en tempête, et il pleut. Cela dure depuis la nuit dernière ; par moments une accalmie, un brouillard à fendre au couteau, s'empare alors de la nature. C'est l'hiver à la Kelaa et ça peut durer jusqu'en février. Profitant d'une éclaircie, cet après-midi, nous sommes allés faire un petit tour jusqu'aux écuries (à cinq minutes de la maison), j'en suis revenue avec des masses de boue à chaque soulier.

A midi, nous avions les sous-officiers, les mariés s'étaient abstenus... Je comprends très bien que leurs femmes ne pouvaient pas effectuer à pied sous la pluie, par des chemins excécrables, les quelques kilomètres qui séparent le poste de chez nous. Je n'ai pas encore eu l'occasion de voir ces dames. Tant et si bien que demain lundi, il y aura trois semaines que je n'ai pas vu une femme française, une auto, etc. Je n'ai plus entendu de cloches, de musique, de tout ce qui fait un pays civilisé.

A la cérémonie des lampes a succédé la cérémonie des cheminées. Comme nous avions froid dans notre chambre, nous avions allumé le feu dans la pièce contiguë, c'était affreux, elle fumait encore plus que celle de l'usine « De Chef-debien », ce n'est pas peu dire. André a alors décidé de placer les mirus, ils n'étaient plus dans la cave, on les a retrouvés au poste en piteux état. Une armée

de maçons a envahi notre chambre pour y bâtir une cheminée. Elle était à moitié construite quand nous nous sommes aperçus qu'elle était de travers et qu'elle pouvait dangereusement s'écrouler ; hier on l'a démolie et aujourd'hui on l'a rebâtie. La chambre est dans un bel état, plâtres, briques, matériaux de toutes sortes sans compter les paquets de boue portés avec les pieds des goumiers. J'espère que demain, tout sera rentré dans l'ordre et qu'on pourra chauffer. En attendant nous avons ajouté le burnous et le loden sur le lit. Si cela continue, nous serons écrasés sous le poids des couvertures.

J'ai eu bien de la chance qu'il y ait eu des défections au repas des sous-officiers. Je n'avais que 7 serviettes de table, j'avais prévu des torchons en remplacement.

Les pluies ont à moitié démoli le tennis, impossible d'y jouer, balles et raquettes se sont volatilisées en l'absence d'André.

Rip devient de plus en plus gros, il mange tous les jours deux gros plats de farine d'orge cuite avec de l'huile d'olive. Il boit un litre de lait sans compter les quelques hectos de beurre dont le gratifie le cheikh Hamed. Il n'est pas malheureux, André y tient beaucoup, il est très attachant et nous suit partout ; Stitoun est plus délicat, c'est un chien de salon méchant pour les gens en guenilles.

A demain d'autres nouvelles, mille tendres baisers.

Marie-Elisabeth.

⁂

La Kelaa des Bou Kora, le 15 novembre 1929.

Bien chère maman.

Je reçois à l'instant ta longue lettre et suis heureuse à la lecture des nombreuses nouvelles que tu m'y donnes ; je suis rassurée en pensant que tu ne t'ennuies pas trop depuis mon départ.

Quant à moi, je ne languis pas, les journées passent vite, surtout quand il fait beau. Nous avons reçu un tub, quel confort ! Après le petit déjeuner je fais un peu la « mastrissou » dans la cuisine ; Ould-Hamou me dit : « Quoi qu'y a madam midi ». Ce matin enfin ce fameux macaroni au gratin.

Aux promenades pedibus ont succédé les promenades à cheval, je fais de grands progrès, du trot, du galop, mon cheval est très sage, rassurez-vous, je ne risque rien, celui d'André est plus nerveux et fait souvent la fantasia. Nous sommes suivis de Rezok et des chiens. Par deux petits sentiers nous sommes allés jusqu'à Aoudour en vue de la frontière espagnole. Les oliviers sont surchargés de fruits, on les récolte en ce moment, c'est le travail des femmes ; que de groupes pittoresques qui feraient des premiers plans épatants pour le 13/18 de papa ! Nous sommes passés au village de Ouled-Ben-Dalha où nous avons été reçus par le cheikh Hamidou. Il nous a conviés au thé. Accroupis sur un tapis nous l'avons bu, accompagné de galettes brûlantes. Il y avait aussi un plat de miel avec du beurre ; nous avons fait honneur à cette légère collation. Hamidou nous a offert une natte ainsi que le marteau en bois dont il s'était servi pour casser le pain de sucre. Il a même ajouté à son présent un fil de figues sèches, les figues y sont enfilées à la façon des champignons de Lourdes.

De retour, le feu flambait dans la cheminée de la salle à manger et dans celle heureusement terminée de la chambre. C'est alors l'heure de la correspondance, du courrier, de la lecture.

J'ai fait aussi le coiffeur, je ne suis pas douée, c'est tellement bien réussi qu'André n'enlève plus son képi, si ce n'est pour dormir !

Je n'ai plus grand-chose à te raconter aujourd'hui, à très bientôt la suite de la chronique de la Kelaa. Partage avec papa mes plus tendres baisers.

Marie-Elisabeth.

La Kelaa des Bou Kora, le 19 novembre 1929.

Bien chers parents,

Il fait aujourd'hui une journée printanière, 20 degrés sans feu dans les appartements ; ce qui me permet de monter à cheval. J'espère, d'ici peu, aller rendre visite aux officiers espagnols à Tlet-Beni-Hamed, chez qui nous sommes invités. André est en train d'organiser une battue au sanglier, tous les sous-officiers y prendront part, de même le médecin lieutenant de Bounizer, quelques officiers de Zoumi. Ould-Hamou aura du travail à cuisiner ce jour-là, cela fera diversion.

Hier, peu avant le courrier, le toubib nous est arrivé, nous ne l'attendions pas. Il voulait nous avertir, mais le téléphone était détraqué. J'étais bien ennuyée de cette visite tardive. Ould-Hamou était malade et c'était moi qui tenait la queue de la poêle ces jours derniers. Il n'y avait au menu que de la salade et quatre pommes de terre finissaient de cuire dans la marmite. J'ai immédiatement endossé mon tablier à carreaux bleus et blancs et j'ai préparé les frites à la Catalane méthode Maman. Nous avons même arrosé son deuxième galon avec une bouteille de Moët et Chandon et j'ai fumé une cigarette. Notre invité était ravi de cette réception. Sur ces entrefaites la pluie à fortes averses et le vent se mirent à nous faire un concert, tant et si bien que le pauvre toubib nous supplia de le laisser dormir sur un fauteuil plutôt que de rejoindre le poste. On installa dans le bureau d'André un lit de fortune, une natte sur le sol, les quatre coussins des fauteuils, un drap de lit plié en deux, une couverture et un burnous et on se sépara. Ce matin il faisait encore bien mauvais et le souk a été raté. Après le repas de midi, le docteur est reparti pour Tabouda. C'est un jeune homme à marier, vingt-sept ans, grand, blond, lyonnais, il s'installe en France en février.

On m'a offert, cette semaine, une peau de chacal, Mimouna est en train de la tanner avec de l'écorce de grenade. J'ai rencontré la coquette Mme Rezok avec des dents d'une blancheur éblouissante. J'ai demandé des renseignements sur les dentifrices qu'elle emploie, simplement de l'écorce de noyer ; j'ai essayé, c'est parfait. André a beaucoup de travail, il bûche son berbère.

Il se joint à moi pour vous embrasser bien fort.

Marie-Elisabeth.

♣

La Kelaa des Bou Kora, le 25 novembre 1929.

Bien chers parents,

J'écris cette lettre sur les genoux, au coin du feu, ne croyez pas cependant qu'il fait un froid sibérien, au contraire, nous jouissons d'une température printanière (24° à l'ombre. Il n'y a que les jours du toubib qui sont pluvieux, c'est la malchance).

Hier dimanche, nous avons fait une jolie promenade à cheval dans un bois sauvage, au bord d'un oued. On recherche les ombrages, comme en été. Il y avait des nuées de perdreaux, je pense aux chasseurs de chez nous, comme ils seraient heureux !

Enfin, les jours s'écoulaient tranquillement, dans cette solitude, quand ce matin, vers 11 heures, un coup de téléphone nous annonçait : 1° la mort de M. Clemenceau ; 2° que demain le goum au grand complet doit se rendre à Zoumi et de là à Ouezzan pour rendre les honneurs au général espagnol Jordana, retour de Rabat. En voilà un qui aurait mieux fait de rester tranquille !

Ici, c'est le grand branle-bas, je fais moi-même les préparatifs de départ. Bien entendu, André m'emmène, pas question de rester seule plusieurs jours enfermée sur mon piton. Un groupe de Mokhzanis est déjà arrivé pour garder le poste. Les pauvres fantassins devront s'aligner 120 kilomètres à pied, 60 aller et autant retour. Nous profiterons de cette occasion pour faire quelques visites à Ouezzan. J'emporte ma belle robe bleu-marine, chapeaux, bijoux, tout ce qu'il faut pour me métamorphoser en femme du monde.

Ould Hamou profite de l'occasion pour aller dans son bled et ordonnances, jardiniers, etc., sont aussi de la partie. C'est une joie pour eux.

Je vous écrirai un mot pendant le voyage, je vous embrasse bien affectueusement.

Marie-Elisabeth.

⁂

Ouezzan, le 28 novembre 1929.

Bien chers parents,

Depuis hier nous sommes à Ouezzan, nous avions quitté la Kelaa de bonne heure en y laissant le pauvre Rip qui aurait tant voulu nous suivre. Trajet excellent, je passais derrière André immédiatement avant le porte-drapeau, les trompettes et les cavaliers, ça m'amusait beaucoup et nous sommes arrivés à Zoumi dans l'après-midi. Nous avons été reçus chez les officiers puis le lieutenant interprète nous a emmenés ici dans son overland.

Le soir, nous étions invités à dîner chez le colonel commandant le territoire d'Ouezzan. Nous nous étions mis en frais de toilette. Arrivant de la Kelaa, j'étais éblouie. Ils habitent un petit palais arabe avec une pièce d'eau remplie de poissons où peut naviguer une petite gondole, tout est fleuri et parfumé et dans les massifs sont dissimulées des petites ampoules multicolores qui s'éclairent au moment où on ne s'y attend pas, se reflétant dans l'eau. C'est féerique, d'autant plus merveilleux pour moi venant des boues et solitudes de la Kelaa. La colonelle nous attendait dans son salon en robe de soie rouge décolletée. Les autres invités sont arrivés, tout le monde en grande tenue. Le salon est très beau, tentures et laques du Japon, meubles de valeur, bronzes et superbe piano à queue Pleyel. Après l'apéritif nous sommes passés dans la salle à manger, bien assortie au salon. La table, bien parée, porcelain,e cristal, argenterie, fleurs rares, tout était impeccable. J'étais assise à la gauche du colonel, à sa droite la femme d'un capitaine, manteau d'astrakan et diamants, à ma gauche un jeune lieutenant. Le colonel a été très galant pour moi. A la fin du repas on nous a porté à chacun un rince-bouche en argent, placé sur un napperon de dentelle, l'eau était parfumée à la menthe. Je savais nos hôtes très regardants aussi j'ai redoublé d'attention, le perdreau était une épreuve. Retour dans le salon où étaient servis café, infusion, liqueurs, le colonel nous a montré une superbe décoration espagnole qui lui sera remise demain par le général Jordana au cours de la revue.

Tout est pavoisé, les 140 goumiers d'André ont été parfaits à la répétition, pour peu que le beau temps persiste, tout sera réussi.

A bientôt la suite, je vous embrasse.

Marie-Elisabeth.

⁂

La Kelaa des Bou Kora, le 1er décembre 1929.

Bien chers parents,

Nous voici revenus dans nos pénates. L'on ne se sent jamais mieux que chez soi, même à la Kelaa, après notre absence de six jours. Le 29, le général Jordana, accompagné des généraux Vidalou, Noguès, Pétin et d'une suite transportée dans une vingtaine d'autos, faisaient leur entrée dans Ouezzan pavoisée ; sur la place du souk se trouvaient massés, un bataillon du R.I.C.M. tenant garnison dans la ville et le 34e goum qui faisait beaucoup d'effet. J'étais aux premières loges, sur une terrasse. Au défilé le goum s'est bien dégagé, André en tête, derrière le fanion à la queue de cheval, flanqué à droite et à gauche par deux trompettes, puis suivant à vingt pas les trois sections d'infanterie en colonne par trois, dans un ordre et une cadence impeccables ; derrière eux, les cavaliers en burnous et

selles rouges défilant par deux. A 13 heures, tout était terminé. Retenus à déjeuner chez des amis catalans, nous en sortions pour apprendre que le général Jordana était reparti. Ce qu'ils ont dû faire vite chez la colonelle !!!

Nous avons fait beaucoup d'achats. Il a plu à torrents pendant la nuit et nous sommes repartis par une route gluante et glissante. La pluie nous a accompagnés jusqu'à Zoumi. Il y a de nombreux virages difficiles sur la route, 235 sur un parcours de 38 kilomètres. Il nous a fallu une heure et demie pour arriver, notre voiture est maintenant dans un garage fermant à clef. La pluie ayant cessé pendant la nuit, nous nous sommes mis en selle pour la Kelaa. En arrivant, un volumineux courrier nous attendait et un colis de friandises. Nous vous remercions de tout cœur et vous adressons nos plus tendres baisers.

Marie-Elisabeth.

Deux contes marocains

DJEHA SAUVÉ PAR SON TOIT

Un jour, quelqu'un frappa à la porte de Djeha. C'était un de ces nombreux parasites vivant d'expédients et de basses flatteries, à la cour du sultan. Il espérait décrocher là, à bon compte, une longue et généreuse hospitalité. Djeha, qui connaissait les règles de la bienséance, le fit entrer et l'invita à partager son repas. Il eut vite fait de juger notre homme qui passa tout son temps à dévorer les plats, ne reprenant son souffle que pour couvrir son hôte de compliments et de flatteries : bref, la goinfrerie n'avait rien à envier à la flagornerie.

Djeha devint soucieux puis inquiet. « Cet homme est capable de me ruiner, en l'espace d'un jour, se dit-il. Il faut à tout prix que je trouve le moyen de me débarrasser de lui. » Mais son imagination si fertile et si vive à l'ordinaire, lui faisait défaut. Il est vrai que c'était la période de la canicule et qu'il faisait trop chaud pour penser et travailler.

A un certain moment, le toit de la vieille maison se mit à craquer sous l'effet de la forte chaleur. Puis les craquements augmentant d'intensité, notre hôte ne put s'empêcher d'interroger Djeha sur l'origine de ce bruit grandissant. Alors, une idée lumineuse traversa l'esprit de Djeha : « C'est l'habitude de mon toit, lui répondit-il. Toutes les fois qu'une personnalité éminente vient honorer notre vieille demeure, notre toit se met à glorifier Dieu. D'abord, ce sont des actions de grâce, et bientôt ce sera la prière. Et comme je n'assiste jamais à ses prosternations de crainte qu'il ne s'incline jusqu'à moi, j'en profite toujours pour sortir faire des courses. » Le parasite comprit vite le danger — imaginaire — auquel il était exposé et prétexta lui aussi quelques visites à rendre, pour s'en aller et ne plus revenir.

Communiqué par R. NIEGEL.

DJEHA ET SON ASTUCIEUSE FEMME

Djeha avait une femme astucieuse qui savait le suppléer dans les moments difficiles. Aussi remerciait-il le ciel de lui avoir envoyé une épouse... si digne de lui. Car les difficultés ne manquaient pas à Djeha : des gens de toutes sortes venaient le consulter sans cesse sur leurs problèmes et comme ils se présentaient chez lui vers l'heure des repas, il était contraint de les inviter à déjeuner car l'hospitalité est chose sacrée chez les musulmans. Or, un jour que Djeha avait donné à sa femme deux poules à faire cuire pour midi, un homme frappa à leur porte pour leur demander un conseil. L'épouse de Djeha ne fut pas dupe du

manège de l'intrus et se jura de lui donner une leçon. Elle le fit entrer dans la salle de réception et envoya son mari porter le pain au four.

Puis, passant dans la chambre à coucher, elle pinça son fils à plusieurs reprises. L'enfant se mit à crier si fort que notre pique-assiette s'en émut et vint demander à la femme ce qu'avait son enfant. Alors, d'un ton triste et pitoyable, la rusée lui répondit : « C'est qu'il a pitié de vous, car mon mari qui a l'esprit dérangé en ce moment, est allé chercher les ciseaux pour vous couper les oreilles ! »

L'invité chaussa aussitôt ses babouches et s'enfuit à toutes jambes pendant que la femme dissimulait les deux poulets qu'elle comptait bien partager avec ses amies dans la soirée.

Sur ces entrefaites, Djeha arriva et ne trouvant plus l'importun interrogea sa femme qui lui répondit : « Ton invité vient de s'enfuir en emportant les deux poulets ! »

Djeha se mit immédiatement à sa poursuite et après une longue course l'aperçut au loin : « Arrête-toi, lui cria-t-il, tu peux en garder un mais laisse-moi au moins l'autre ! » En entendant cela, le fuyard crut que Djeha en voulait à ses oreilles et détala de plus belle. On ne le revit plus jamais.

Communiqué par R. NIEGEL.

L'aviez-vous deviné ?

Abrite dans son sein tous les départements,
Divisée en sections regroupe ses enfants.
Et puis, elle a grandi comme un beau champignon,
Ne formant qu'un seul bloc, autour de ses fanions.
Avez-vous deviné de qui je veux parler ?

Cette association de brave gens fort gais,
Qui ont toujours gardé dans leurs cœurs de vingt ans,
L'amour et la fierté d'avoir été goumiers
Envers et contre tout, marées et même vents.
Avez-vous deviné de qui je veux parler ?

Malgré l'âge, la vie, le nombre des années
Elle a su perpétuer cette grande amitié,
Réunissant chaque jour auprès du président,
Tous ces hommes, ces femmes devenus adhérents.
Avez-vous deviné de qui je veux parler ?

Enfin, pour conserver l'éternelle jeunesse
Elle a fait appel à tous ses descendants
Qui, unis aux anciens dans la même allégresse,
Sauront la préserver de l'outrage des ans.
Avez-vous deviné de qui je veux parler ?

C'est une grande « dame » qui n'a pas sa pareille
Pour resserrer les liens d'amitié fraternelle.
Enfin, pour terminer je peux vous la nommer,
On l'appelle « KOUMIA », l'aviez-vous deviné ?

Hélène PARA.
(Section de Marseille.)

Ode au maréchal Lyautey

Nous, anciens du Maroc, si nous pûmes connaître
Cet épanouissement du cœur, de tout notre être
Que ce pays nous apportait,
Si nous avons vécu cette vie enivrante
Dont l'évocation, à jamais, nous enchante,
Ce fut grâce à Lyautey.

Il était généreux sous une rude écorce,
Il s'emportait parfois, mais s'il montrait sa force
C'était pour ne point s'en servir,
Il savait que le but final n'est pas de vaincre,
Mais d'amener à soi, d'élever, de convaincre
Sans jamais vouloir asservir.

Si nous pûmes aller dans les monts, dans les plaines
Où nous rencontrions des misères humaines
En tâchant de les soulager,
Si nous avons goûté les splendeurs et les fastes
De ce Maroc resté le pays des contrastes,
Autour des patios ombragés,

Découvert ces Kasbahs, ces tribus pittoresques
Et l'hospitalité de ces palais mauresques
Dont le charme nous envoûtait,
Si nous avons senti l'amitié chaleureuse
Qui régnait entre tous à cette époque heureuse,
Ce fut grâce à Lyautey.

Il savait respecter cette ferveur profonde
Qui guide les croyants, la foi qui les inonde
Du simple fellah à l'Imam,
Et put réconcilier les anciens adversaires
Qui le baroud fini redevenaient des frères,
Unissant la Croix et l'Islam.

S'il nous fallut partir, ce fut la destinée,
Et cette symphonie, hélas ! inachevée,
Dut s'arrêter sur un soupir...
Mais nous en sommes sûrs, bien que les ans s'égrènent,
Nous savons que là-bas des âmes marocaines
Ont gardé notre souvenir.

Le maréchal Lyautey fut pour tous un symbole,
Que chacun d'entre nous apporte son obole
Pour élever ce monument,
Lui qui nous rappela que toute action humaine
Qui suscita l'estime en bannissant la haine
Doit durer éternellement.

Docteur Henri DUPUCH.

LE POINT DE VUE DE L'HISTOIRE

Ci-dessous, deux précisions à apporter concernant des articles écrits dans le bulletin consacré au général Guillaume

Concernant la succession du général Guillaume

« Si dans les conclusions de l'article de notre administrateur, M. Léonet, concernant le général Guillaume, résident général de France au Maroc, ses successeurs ont été mis en cause, il est bien entendu que les épithètes attribuées ne sauraient s'appliquer au bref passage à la résidence du général Boyer de Latour qui, sur ordre, y exerça ses fonctions du 31 août au 12 novembre 1955 seulement, date à laquelle le gouvernement accepta une démission qu'il avait présentée à plusieurs reprises durant ces deux mois, et le remplaça par M. André Louis Dubois, nommé haut commissaire. »

Concernant l'affaire de Kilstett en janvier 1945 c'est le général Lecomte qui apporte ces précisions

Dans les récits sur la vie du général Guillaume, il a été fait allusion à l'affaire de Kilstett en janvier 1945. Ayant été mêlé à ces événements, je donne les précisions suivantes :

La 2e division blindée, après avoir pris Strasbourg le 23 novembre 1944, s'engage face au Sud et progresse le long de l'Ille. Mais, le 16 décembre, se déclenche dans les Ardennes l'offensive Von Rundstett. La 2e D.B. est alors relevée par la 1re D.F.L. au sud de Strasbourg et repasse les Vosges pour barrer la vallée de la Sarre aux Allemands.

C'est là que le général Leclerc eut connaissance de la décision prise par le haut commandement allié d'abandonner Strasbourg et la basse Alsace pour raccourcir le front. Indigné, le général Leclerc envoie précipitamment le colonel Vezinet à Paris pour apporter une lettre au général de Gaulle où il écrit ceci : « Si cet ordre est vraiment donné, nous n'avons qu'une seule chose à faire : la division tout entière doit passer en Alsace et se faire tuer sur place pour sauver l'honneur de la France. »

Alerté d'autre part par le général de Lattre de Tassigny et par le général Schwartz, le général de Gaulle appelle Churchill à la rescousse et obtient du général Eisenhower l'annulation de l'ordre de repli.

Cependant, l'attaque allemande qui s'est essoufflée dans les Ardennes, se prolonge à l'est des Voges en direction de la basse Alsace. La 2e D.B. est alors ramenée au sud-ouest de Strasbourg. Des liaisons sont prises pour soutenir la 3e D.I.A. le cas échéant.

Le 20 janvier, vers 22 h 30, étant chef du 3e bureau de la 2e D.B. je reçois un appel téléphonique :

— Ici général Guillaume. Etes-vous le Lecomte du Maroc ?

— Oui, mon Général.

— Eh bien ! nous sommes durement pressés par les Allemands qui débordent notre défense à Kilstett. Pouvez-vous nous aider ?

— Bien sûr. J'alerte immédiatement un groupement tactique.

— Parfait. Si les choses s'aggravent je vous rappellerai.

Je mets aussitôt en alerte le groupement tactique du général de Langlade, dont le stationnement était proche de la zone menacée. Et puis j'attends.

Vers 3 heures du matin, le général Guillaume me rappelle : « Cela va mal ; le bataillon du 3e R.T.A. qui tient Kilstett est encerclé, les Allemands s'infiltrent dans le village. C'est le moment de nous dégager. »

Je confirme au G.T. de Langlade l'ordre de marche vers la Wantzenau et je fais réveiller le général Leclerc pour le mettre au courant. Il part aussitôt pour rejoindre Langlade au P.C. du général Chevillon. Au point du jour, le sous-groupement Gribius prend la route de Schiltigheim.

Le front d'attaque allemand est très étroit, mais de fortes antennes poussent vigoureusement vers le sud.

Gribius, couvert à l'est par Massu, attaque sur deux axes, suivi par le bataillon Destremau de la 3e D.I.A. Il faudra sept heures de combat pour paralyser les dernières résistances allemandes. Les forces auxquelles nous avons affaire sont d'une qualité exceptionnelle. Fanatisées, elles sont composées du Marlach, entièrement constitué d'élèves sous-officiers.

En fin de journée, 300 prisonniers restent entre nos mains. Trois chars Panther et quatre canons automoteurs ont été détruits.

C'est la fin de la menace sur Strasbourg.

Lettre ouverte adressée par notre ami J.-J. Beucler à M. Henri de Turenne, à propos des émissions de la télévision française sur l'Indochine

Monsieur,

Six années passées en Indochine m'ayant appris à aimer ce pays et ses habitants (malgré quatre ans de captivité dans les camps viet-minhs), j'ai accueilli avec le plus vif intérêt vos émissions télévisées sur l'Indochine. Grande est ma déception, car, où j'attendais un récit historique, je n'ai trouvé qu'une propagande d'autant plus perfide qu'elle est étayée de documents irréfutables. **Vous possédez l'art de faire du faux avec du vrai.**

Vos explications me rappellent les interprétations des commissaires politiques chargés de nous rééduquer dans les camps de prisonniers.

La méthode est habile :

— d'abord, vous sélectionnez les informations qui vont toutes dans le même sens ; ont voit des Français matraquer des Indochinois, mais jamais l'inverse... et pourtant !

— ensuite, vos commentaires convergent vers une conclusion pré-établie : « le petit homme jaune victime de l'ogre blanc ». Dans votre genre, vous êtes raciste !

Il faudrait démonter, pièce par pièce, votre échafaudage de demi-mensonges et de demi-vérités.

Voici quelques exemples :

— Dans le premier épisode, vous produisez complaisamment, à plusieurs reprises, une photo de têtes coupées. Or, au début du siècle, la piraterie, le banditisme poussaient les indigènes à pratiquer eux-mêmes une justice expéditive. Au lieu de replacer l'événement dans son temps et son contexte, vous cautionnez la caricature de « l'affreux colonialiste français, coupeur de têtes ».

— Quand vous interwievez le général Hinh (je le connais bien et j'ai pour lui beaucoup d'estime et d'amitié), vous lui faites raconter (sans doute l'avez-vous piégé), qu'un de ses compatriotes, polytechnicien, n'avait pas trouvé à Hanoï la place qu'il aurait méritée. Et, bien sûr, vous sous-entendez la généralisation de ce genre d'injustice. Mais, vous n'avez pas l'honnêteté de signaler que le général Hinh est précisément l'exemple inverse. Son origine vietnamienne n'a certes pas nui à sa brillante carrière dans l'armée française : il a terminé avec quatre étoiles.

Il y a plus grave : vous auriez pu avoir la décence de révéler que, sur trois prisonniers de guerre, deux sont morts dans les camps vietminhs : **la rééducation communiste n'a ainsi rien à envier à la déportation nazie...** Quand on se pique d'être historien, on n'a pas le droit de passer sous silence ces vérités, même si elles risquent de déplaire au pouvoir en place.

Nous sommes quelques dizaines de « rescapés » à ne pas vous pardonner ce genre de malhonnêteté intellectuelle. Mais, que représentons-nous à côté des milliers de naïfs que vous aurez insidieusement impressionnés ?

Votre émission ne retient que les maladresses et les erreurs de l'époque coloniale ; elle omet systématiquement ses nombreux aspects positifs, dont la France peut être fière.

L'évolution naturelle des choses légitimait l'aspiration des peuples d'Indochine à l'indépendance, sans toutefois les précipiter dans le gouffre d'une dictature porteuse de misère matérielle et morale. Ignorez-vous les foules d'Indochinois qui, chaque jour, depuis des années, risquent leur vie pour fuir leur pays et rejoindre le monde libre ?

Interrogez les réfugiés thaïlandais et les « boat-people » : ils sont loin de partager votre enthousiasme sectaire pour la révolution d'Ho Chi Minh.

Monsieur de Turenne, vous trahissez les Cambodgiens et les Laotiens envahis par le Vietminh.

Vous trahissez l'immense majorité des Vietnamiens épris de liberté et de paix.

Vous trahissez les Français qui ont courageusement œuvré en Indochine.

Vous trahissez la vérité...

Le 8 février 1984.

Jean-Jacques BEUCLER,

ancien ministre (secrétaire d'Etat à la Défense en 1977, aux Anciens Combattants en 1977-1978) ; ancien prisonnier du Vietminh de 1950 à 1954.

Note du président. — Ces propos ont été relevés lors de l'émission du 14 mai 1984 sur TF1. M. de Turenne en a paru surpris et a fait « amende honorable », affirmant son estime pour nos soldats et reconnaissant l'œuvre civilisatrice de la France en Indochine.

BIBLIOGRAPHIE

André LE RÉVÉREND

« LYAUTEY »

Paris, 1983, Fayard.

500 pages

Cette biographie de Lyautey surprendra peut-être les anciens officiers du service des Affaires indigènes du Maroc, héritiers des anciens de « la Renseignerie », qui se veulent ses disciples et les continuateurs de son action. Ils sont trop habitués à ne voir dans le maréchal que l'homme providentiel qui, en étroite communion d'idées avec le sultan Moulay Youssef el Alaoui, sut jeter sur les ruines de l'Empire chérifien, archaïque, anarchique, anachronique, les bases d'un Etat moderne qu'il savait promis à l'indépendance.

Or ce n'est là qu'une des facettes de la personnalité puissante, rayonnante, de Louis Hubert Gonzalve Lyautey, qu'un écrivain de talent, André Le Révérend, professeur de littérature française à la faculté des lettres d'Avignon, propose à notre lecture et à notre méditation.

Auteur, en 1976, d'un premier essai sur **Lyautey écrivain**, puis en 1980 d'un remarquable portrait d'**Un Lyautey inconnu**, André Le Révérend s'attache cette fois-ci à nous présenter l'« homme », tel qu'il fut entre les deux dates de 1854 à 1934, de Nancy à Thorey, en passant par l'Algérie, le Tonkin, Madagascar, le Maroc enfin, sans parler des insignifiantes garnisons de la métropole, où il mourait d'ennui.

L'ouvrage a fait l'objet d'une présentation flatteuse, dans la livraison de mai 1983 de **la Revue des Deux Mondes**, par Gaston Palewski, qui reste, avec l'abbé Pierre Heidsick et le général Durosoy, l'un des derniers survivants de l'époque du maréchal et de son équipe. Il est dédié à l'abbé Heidsick, en reconnaissance de la contribution qu'il a apportée, autant par ses souvenirs personnels que par la documentation dont il disposait, à l'élaboration de cette biographie d'un homme qui sut concilier la fidélité et la tradition avec la prise en compte de la nécessaire évolution.

André Le Révérend a le mérite de conduire son récit comme une symphonie, qui irait crescendo de la publication du **Rôle social de l'officier**, aboutissement de ses méditations personnelles dans le cadre de ses amitiés avec Eugène de Voguë, Albert de Mun, Antonin de Margerie, à l'épanouissement de la résidence générale à Rabat, de 1912 à 1925, où il met en application, avec génie, les leçons reçues au Tonkin, puis à Madagascar, du colonel, puis général Galliéni, pour aboutir à la chute, wagnérienne, du « Seigneur de Thorey », au silence et à la mort.

Ce monarchiste fidèle à la République avait appris, au Tonkin, qu'il ne fallait pas « lutter contre le mandarin », mais qu'il fallait au contraire s'appuyer sur lui,

dans le respect de ses traditions, pour le faire évoluer, en écartant toute possibilité de « révolution », à laquelle il était foncièrement hostile, ou d'« assimilation », contraire au respect des valeurs qui constituent l'âme d'un peuple... ici le Maroc.

C'est là sans doute qu'il faut chercher le fondement de sa philosophie du Protectorat. Il l'appliquera avec un tel bonheur durant les treize années de son proconsulat, que le nom de Lyautey reste révéré, en 1984, des intellectuels marocains soucieux de l'histoire contemporaine de leur pays, à condition qu'ils sachent se dégager des conclusions trop faciles des thèmes opposés du colonialisme et de l'anticolonialisme. Lyautey, en effet, s'est attaché à conquérir par son charme personnel la jeunesse marocaine évoluée. Il veut que ses grands directeurs forment de jeunes cadres marocains, et il affecte les meilleurs d'entre eux, en 1921, à la résidence générale. Il fonde l'Ecole militaire de Dar Beïda à Meknès, pour former de jeunes officiers marocains qui devront être traités sur le pied de la plus égale camaraderie. Bref, au lieu de freiner le mouvement, il l'accélère pour mieux négocier son virage vers l'indépendance.

Le nom de Lyautey reste indissolublement associé à de nombreuses formules qui portent la marque de sa personnalité. Faut-il rappeler que « les forts sont doux » ... suaviter et fortiter, ... « l'animal d'action », ... « la parcelle d'amour » ... « la joie de l'âme est dans l'action » ... ?

La justification de la guerre coloniale, pour lui, c'est la mise en valeur d'un pays. Pour la réaliser, il faut la paix. Les fauteurs de troubles doivent donc être contraints par les armes à la soumission. « La France passera, ... les régimes sociaux changeront. Mais ce qui restera, sous quelque régime que ce soit, c'est la remise en culture d'un coin inexploré de la petite terre assignée à l'homme comme champ d'action. ... Des peuples restés stationnaires auront été élevés d'un degré, leur idéal aura certainement été surhaussé, et le mouvement imprimé ne s'arrêtera plus jamais, jamais. » ...

Il ne faut pas oublier pour autant ses vues prophétiques sur la France de 1919, qui, épuisée d'avoir gagné la guerre, n'a pas su gagner la paix. La France vacille, et l'Europe avec elle, tandis que montent à l'horizon deux masses gigantesques, les Etats-Unis d'Amérique et la Russie soviétique. Il rêve alors d'une entente franco-allemande, que réaliseront, mais après une autre guerre, Charles de Gaulle et Conrad Adenauer — qui était possible dès 1923, avant le putsch manqué d'Hitler à Munich.

Il ne faut pas oublier non plus que, dès 1925, il avait prévu que le Maroc, comme un fruit mûr, se sépare de l'arbre qui l'a nourri, se séparerait de la France. Et il voulait, de toutes ses forces, que cette séparation se fasse dans un climat d'amitié maintenue envers et contre tout.

Aujourd'hui, cinquante ans après sa mort, les historiens scrutent encore le visage de Lyautey et s'interrogent sur le sens de son action et la portée de son œuvre. Pour nous, qui nous honorons d'avoir essayé d'être fidèles à son enseignement, la réponse est évidente : elle s'inscrit tout naturellement dans l'amitié profonde et sincère entre nos deux peuples, amitié qui s'était manifestée, en 1923, par les prières publiques prescrites sur ordre de S.M. Moulay Youssef, pour le rétablissement de la santé compromise de ce... chrétien ? Et qui s'est scellée sur tant et tant de champs de bataille.

S'il fallait résumer d'un mot l'œuvre d'André Le Révérend, il suffirait de reprendre une formule de l'abbé Patrick Heidsick : « C'est la « somme » de tout ce qu'il faut savoir sur celui dont nous commémorons cette année le cinquantenaire de la mort. »

Jean SAULAY.

Jacques Augarde

LA LONGUE ROUTE DES TABORS

Préface du général Guillaume

Paris, 1983, éditions France-Empire

Ce livre correspond au vœu exprimé par le général Guillaume, de voir présentée dans un volume de 300 à 360 pages, l'histoire glorieuse des goums marocains, depuis leur création en 1908, jusqu'à leur dissolution en 1956.

Auteur apprécié d'un premier recueil de souvenirs, **Tabor**, sur les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne, auxquelles il a participé dans les rangs du 1er G.T.M., nul n'était plus qualifié que Jacques Augarde pour brosser, dans le style vigoureux et coloré qui est le sien, la fresque de la geste des Français et des Marocains, pendant le bref demi-siècle où ils luttèrent côte à côte, épaule contre épaule, unis comme des frères.

Dès les premières pages, l'auteur met fort justement en lumière le principe psychologique fondamental qui explique l'épopée, sans lequel elle n'aurait pas pu avoir lieu : le lien affectif qui lie individuellement chaque goumier à son chef. Au contraire de ses frères des troupes régulières, qui s'engagent au titre d'un régiment d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie dont ils ne connaissent que le numéro, le goumier s'engage pour suivre un homme, son lieutenant, son capitaine, du bureau d'Affaires indigènes dont il dépend et qu'il connaît personnellement... quelquefois pour avoir tiré sur lui au cours de quelque baroud au temps de la « siba ». Il en devient en quelque sorte « l'homme-lige », ce qui, en langage goumier, se dit « sahab », c'est-à-dire « ami ». Ce n'est pas pour quelque principe philosophique ou idéologique dont il n'a que faire, qu'il affrontera la mort, et, peut-être, se fera tuer ; c'est, plus simplement, pour suivre son chef, son « berger », comme disait le **Goumier Said** de Joseph Peyré. Parmi ces jeunes officiers assoiffés d'action, se détachent, merveilleusement nettes dans notre souvenir, les silhouettes bien connues de nos anciens, Flye-Sainte-Marie, Bournazel, Laffitte, pour ne citer que ces figures de proue.

Mais l'essentiel du livre est consacré aux campagnes de 1944-1945, qui, parties des rives du Garigliano, petite rivière jusqu'alors inconnue de l'Italie méridionale, se sont poursuivies au pas de charge jusqu'à la victoire finale. « Pour la première fois, écrira le général Guillaume dans un ordre du jour signé la veille du jour « J », trois groupes de tabors marocains vont avoir l'honneur, ardemment souhaité, d'être à l'avant-garde d'une armée française dotée de moyens puissants ». Un seul mot d'ordre : « Zidou l'gouddam », « En avant ».

Jacques Augarde apporte alors son témoignage personnel, émouvant par la sincérité des sentiments exprimés autant que par la précision des événements rapportés. Il met en scène, avec humour, en les citant par leurs noms, de nombreux officiers, sous-officiers et goumiers, et ce n'est pas le moindre mérite du livre. Il a su restituer avec exactitude l'atmosphère de nos popotes, la gaieté des bonnes histoires racontées par les uns et par les autres, l'émotion grave et virile, aussi, qui nous étreignait lorsque l'un des nôtres tombait, qu'il fallait remplacer.

De page en page, de chapitre en chapitre, le récit se déroule, rappelant les campagnes dont les noms sont inscrits, comme autant de victoires, dans la soie du drapeau des goums, notre drapeau. Il est donc inutile de les citer ici. Mais il convient de souligner la peine et la misère de nos goumiers, se battant dans la neige et le froid, dans la forêt vosgienne, contre un ennemi de plus en plus acculé certes, mais luttant toujours dans la discipline avec la même agressivité farouche, dans un combat qu'il savait devenu sans espoir.

On ne peut rappeler les sacrifices consentis par les goums en Indochine sans saluer la mémoire du colonel Lepage, qui, sur la R.C. 4, fit face, pour accomplir son impossible mission, aux assauts répétés de trente bataillons viets, et qui fut fait prisonnier les armes à la main, lors d'une dernière tentative pour se libérer de l'étreinte mortelle d'un ennemi innombrable, ni sans évoquer la charge désespérée des goumiers du 1er tabor du capitaine Feaugas, fonçant droit devant

eux en scandant la « chehada », sans souci de la mort... comme les vagues d'assaut viets qui finalement les submergèrent.

La R.C. 4... qui sonne le premier coup du glas de l'empire colonial français, disloqué sous la poussée des mouvements nationalistes... Au Maroc, les problèmes posés par l'évolution politique et sociale du pays, qui passe sans transition de la tribu à la nation, aboutissent, après des convulsions douloureuses, à la reconnaissance de l'indépendance du royaume édifié sur les ruines du protectorat.

Pour les goums, l'heure de la séparation est proche. Elle sonne le 9 mai 1956, lorsqu'ils rendent, pour la dernière fois, les honneurs à leur drapeau. Cessant de figurer à l'ordre de bataille de l'Armée française, ils sont transférés à l'Armée marocaine et, dès le 13, participent à une première parade, présidée par S.M. Mohamed V, commandant en chef des Forces armées marocaines. Cérémonie étrange et poignante, car un certain nombre d'officiers français encadrent encore les unités qui défilent devant leur roi : quelque chose d'irréversible vient de se produire dans l'histoire de ce Maroc, qui nous a émerveillés pour le restant de nos jours, et qui a tant contribué à notre fierté d'être français.

La preface qui ouvre le livre est certainement la dernière que le général Guillaume ait rédigée et signée. Cette particularité ajoute encore à la valeur de ce témoignage historique passionnant, qui comporte en annexe, la liste nominative des officiers et sous-officiers qui ont participé avec les goums marocains à la deuxième partie de la Deuxième Guerre mondiale

La route des tabors est longue, qui mène du Maroc au Wurtemberg et au Tyrol... Il n'est pas impossible qu'elle conduise aussi, un jour prochain, notre ami Jacques Augarde aux portes de l'Académie des sciences d'outre-mer, où son livre a reçu un accueil flatteur. Tous ses amis se réjouiront de le voir siéger parmi les membres éminents de cette docte compagnie. Il y maintiendra le souvenir de ces goums marocains, dont le colonel Aunis, qui fut leur dernier commandant, a pu dire que peu de troupes avaient conquis en aussi peu de temps autant de gloire. Gloire chèrement acquise, au prix du sang des 4.500 goumiers, « morts en guerriers pour la grandeur du Maroc dans la fidélité à la France, pour la liberté dans leur foi ».

Le livre clos, un sentiment de mélancolie envahira peut-être l'âme du lecteur, s'il est un ancien goumier, car le témoignage de Jacques Augarde porte sur notre propre vie, celle que nous avons vécue il y a quarante ans, ou plus. Il aura donc quelque peine à suivre le conseil amical et fraternel de l'auteur : « Ne regarde pas en arrière ; l'avenir est devant toi »...

En revanche, les derniers vers de la si belle « Prière pour nos frères marocains », composée pendant la campagne de libération par le chef de bataillon Hubert, commandant le 15e tabor marocain du 2e G.T.M., lui reviendra certainement en mémoire :

... Seigneur, dans votre infinie bonté,
... Permettez que les durs guerriers de Berbérie,
Qui ont libéré nos foyers et apporté à nos enfants
Le réconfort de leur sourire,
Se tiennent auprès de nous, épaule contre épaule,
Comme ils étaient naguère sur la ligne de bataille,
Et que, dans la paix ineffable de votre paradis,
Ils sachent, oh ! qu'ils sachent, Seigneur,
Combien nous les avons aimés !

Meylan, mars 1984.

Jean SAULAY.

Jacques Le Prévost

JUSQU'A L'USURE DES SABRES

Paris, 1980.

Auteur d'un essai biographique remarqué sur le pacha de Marrakech, Si el Hadj Thami el Glaoui (1), Jacques Le Prévost nous offre aujourd'hui sous le beau titre **Jusqu'à l'usure des sabres**, qui évoque si bien la lutte acharnée qu'il mena contre tous pour défendre la liberté et l'indépendance de sa tribu, un autre récit biographique, centré cette fois sur la puissante et exceptionnelle personnalité de Moha ou Hammou, chef de guerre des Zaïans.

S'il était relativement aisé de rédiger la biographie du Glaoui, qui dès l'aube du protectorat lia son sort au nôtre, il n'en allait pas de même avec le Zaïani, dont aucun chrétien ne peut se vanter d'avoir vu le visage et qui préféra mourir les armes à la main plutôt que de se soumettre. Faute de documents écrits, l'auteur a dû faire appel à la tradition orale, avec tous les dangers que comporte cette source d'information, surtout chez les Berbères, qui ne conçoivent leur propre histoire que parée de la légende épique des chansons d'ahidous.

Jacques Le Prévost a su parfaitement dominer cette redoutable difficulté : il se dégage de son livre, en même temps que l'émanation d'un amour sincère et profond pour le Maroc, ce parfum très spécial qu'on ne rencontre dans ce pays nulle autre part ailleurs que chez les Zaïans. Il nous présente une tranche de l'histoire marocaine, d'une quarantaine d'années, de 1880 à 1921, particulièrement dense et fertile en événements, au cours desquels se sont affrontés, d'un côté, Moha ou Hammou le guerrier, Sidi Ali Amahouch l'illuminé, tous deux Berbères, de l'autre, les sultans arabes, qu'ils s'appellent Moulay Ismaïl, Moulay Slimane ou Moulay Hassan, puis les Français, venant mettre un terme à cette lutte séculaire en affermissant par les armes l'autorité du sultan sur ses turbulents sujets.

Véritable roman de cape et d'épée des temps modernes, ce livre est excellent. Il contient tous les éléments d'un film d'aventures qui aurait le mérite d'être, en même temps qu'un film historique développant ses péripéties dans le cadre grandiose de la montagne marocaine, une étude des mœurs berbères, aujourd'hui disparues, ou en voie de l'être.

Le livre est articulé en deux parties, séparées par un événement d'une importance capitale : l'irruption des Français dans la montagne des Aït Oumalou, des « Fils de l'Ombre », symbolisée par l'occupation de Khenifra, le 12 juin 1914.

Dans la première, on voit le jeune chef de clan, de petit clan, Moha ou Hammou Ahmazoun solliciter l'intercession du « Sid » de Boujad pour obtenir une audience du sultan Moulay Hassan, qui, en cette année 1880, guerroie dans la plaine du Tadla, à la tête de ses troupes : « Le trône du sultan, disait-il, c'est la selle de son cheval. »

Cette audience fournit à l'auteur l'occasion de rappeler les efforts de Moulay Ismaïl pour mener les Berbères, l'influence grandissante des personnages religieux issus de leur sein et leur lutte inexpiable contre le Maghzen arabe, contre les fassis en particulier, qui sont là, à portée de la main, ces « poules blanches » qu'il est si agréable d'aller plumer sur place ! Il évoque la défaite de Moulay Slimane en 1918, imprudemment aventuré en montagne, la capture du sultan, retenu prisonnier pendant quatre jours, la mort de son fils, grièvement blessé au cours de l'action, le siège de Meknès enfin, en 1820, au cours duquel, si l'on en croit l'auteur du **Kitab el Istiqça,** « les Berbères se coalisèrent tous et ne formèrent qu'un seul parti contre quiconque parlait arabe dans le Maghrib »...

Tous ces faits sont parfaitement connus de Moulay Hassan lorsqu'il reçoit le jeune solliciteur. Faisant preuve d'un sens politique avisé, il lui accorde sans difficulté le brevet de caïd qui va faire de lui le représentant officiel du Maghzen auprès de tous les Zaïans... et l'ennemi mortel de Sidi Ali Amahouch, qui, continuant la politique de ses ancêtres, attise sans cesse l'hostilité des Aït Oumalou contre la dynastie.

Le sultan ne tarde pas à découvrir l'ambition dévorante de son nouveau caïd qui s'affranchit sans vergogne de son autorité. Mais il n'intervient pas, laissant

le Zaïani et Sidi Ali s'épuiser mutuellement dans une lutte sans merci, qui offre l'avantage d'assurer la tranquillité du trône.

La haine que se portent les deux hommes est telle que l'on voit des guerriers de l'un et de l'autre camp éventrer des femmes enceintes pour détruire la postérité de leurs ennemis.

La seconde partie est consacrée à la lutte de Moha ou Hammou contre les Français.

Le temps a passé. Moulay Hafid a détrôné son frère Abdelaziz avec l'appui des Zaïans. Moha, âgé maintenant de cinquante ans environ, est le chef incontesté de la puissante tribu, dont il incarne la frénésie d'indépendance.

C'est alors que l'incroyable s'accomplit : trois colonnes françaises, convergeant vers Khenifra, occupent l'orgueilleuse kasba, dans laquelle ils s'installent. Aux yeux des Zaïans, les Français ne pouvaient faire pis que Moulay Ismaïl qui, hier, avait exigé qu'on lui apportât dans sa kasba d'Adekhsane, douze mille têtes, dix mille chevaux, trente mille moutons. Et ses lieutenants avaient fait bonne mesure... Mais la dépouille du sultan n'était pas encore réduite en poussière que déjà les Zaïans, surgissant du fond de l'abîme, avaient chassé les garnisons et repris possession de leur pays.

Aujourd'hui, Moha ou Hammou sait que la guerre est proche entre la France et l'Allemagne. Refusant d'imiter les caïds du sud, qui se font les auxiliaires de ceux qu'ils devraient combattre, il rappelle aux siens la vaillance de leurs pères et les entraîne à sa suite dans le repaire, qu'il croit inviolable, de la montagne.

Les événements, tout d'abord, paraissent lui donner raison. En novembre 1914, l'aventureuse expédition du colonel Laverdure se termine en désastre et longtemps, le « jour du vendredi » sera célébré chez les Zaïans comme celui où leur chef apparut comme le génie exterminateur de l'infidèle, dont les dépouilles furent exhibées sur les souqs.

Mais les Français reviennent sur-le-champ et en plus grand nombre que la première fois. Habilement, patiemment, les officiers du bureau des renseignements installé à Khenifra, utilisant au mieux les possibilités que leur offre l'infirmerie du poste ouverte à tous, soumis ou insoumis, sèment en tribu des idées qui font l'objet de commentaires passionnés. En fait, on ouvre, avant sa mort, la succession du vieux chef. Et les candidats ne manquent pas ! Des luttes intestines opposent entre elles les diverses branches de la famille. En 1917, un neveu de Moha ou Hammou se tourne vers les agents allemands. Hassan et Ahmaroq, ses fils, se rapprochent alors de Khenifra... Et un beau jour, Bouazza se décide à parler à son père. Il veut lui faire comprendre que la machine de guerre des Français est une force contre laquelle les Zaïans, seraient-ils cent fois plus nombreux, ne sauraient résister longtemps encore.

Le père laisse parler le fils. Puis, avec la dignité d'un héros des temps antiques, il l'autorise à se rendre à Khenifra et à y faire sa soumission « Il faudra que le roumi se contente des fils, dit-il, car il n'a pas de tente assez grande pour que je puisse m'y asseoir. »

Les autres hésitent, tergiversent. Mais il faut se rendre à l'évidence : victorieux en Europe, les Français sont plus forts que jamais, et Bouazza, le lieutenant Bouazza, s'est déjà rendu célèbre par son courage à leurs côtés.

Alors, en juin 1920, Hassan et Ahmaroq se soumettent à leur tour, avec tous les leurs. Le vieux chef devient un roi sans force, errant dans la montagne, jusqu'à ce jour du 27 mars 1921, où il trouva la mort qu'il avait désirée, le fusil à la main, dans un ultime combat.

Avec sa mort fut consommée la perte des libertés berbères, si longtemps défendues par les Aït Oumalou contre le Maghzen arabe, puis par Moha ou Hammou contre l'envahisseur français venant au nom du sultan alaouite, tandis que les descendants de Sidi Ali Amahouch se déchiraient entre eux en des luttes dignes de la famille des Atrides.

Une page authentique de l'histoire du Maroc... inconnue des Français... et de beaucoup de Marocains.

Meylan, septembre 1980.

Jean SAULAY.

(1) Jacques Le Prévost : **Le Glaoui**, Paris, 1968, Editions du Dialogue.

Maréchal Jean de LATTRE

« NE PAS SUBIR »

(Ecrits 1914-1952.)

« Ne pas subir » : la devise du maréchal de Lattre résume son choix de vie et sa loi de l'action. De 1914 à 1952, de la Première Guerre mondiale au conflit d'Indochine, il a lutté pour son pays sur tous les fronts, accepté des engagements décisifs et des responsabilités toujours plus grandes. Les textes rassemblés ici éclairent son action, parfois méconnue ou sous-évaluée, dans des combats multiples.

Il fut un grand soldat soucieux d'enrichir constamment sa réflexion par les contacts les plus étendus, les amitiés les plus diverses, à l'étranger et en France. Nombre de révélations jaillissent de ces lettres, rapports, notes personnelles et études officielles. Elles rétablissent la vérité sur certains événements de l'histoire contemporaine et dégagent les leçons d'une carrière et d'une vie.

Entre 1933 et 1935, auprès du général Weygand, Jean de Lattre collabore à la mise en œuvre d'une stratégie militaire, surtout destinée à faire face au réarmement allemand. Il est sans illusion, contrairement à beaucoup sur les faiblesses de la France. Il croit à la nécessité d'alliances nouvelles et pour son chef participe à des entretiens au plus haut niveau, en Grande-Bretagne, et aux premières tentatives de rapprochement militaire avec l'U.R.S.S.

Il réprouve Munich mais refuse de s'incliner devant la fatalité de la défaite. Après la « drôle de guerre », où il s'illustre à Rethel, il rédige la « Charte de la jeunesse » et applique ses principes aux jeunes recrues de l'Ecole des cadres d'Opme.

Arrêté et emprisonné en novembre 1942 lors de l'occupation de la zone sud, il est jugé par un tribunal d'exception. Les pièces du dossier et le journal intime de l'accusé, jusque-là inédits, apportent des précisions sur l'affaire et aident à mieux connaître Jean de Lattre.

Sur la défense de Strasbourg en 1944, la réorganisation de l'armée à partir de 1946, le commandement des forces armées des puissances occidentales (1948-1950) — où ses heurts avec Montgomery sont légendaires — les archives du maréchal livrent des documents de première importance.

L'Indochine occupe dans ce livre une large part, à la mesure de l'œuvre accomplie par Jean de Lattre comme haut commissaire et commandant en chef.

Ses voyages aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, sa visite au Vatican, témoignent de l'énergie, de la lucidité, de la profondeur de vues avec lesquelles le « roi Jean » s'imposa dans ce conflit.

La mort ne lui a pas permis d'achever ses mémoires. Les matériaux en étaient réunis. Ils forment aujourd'hui, choisis et présentés par cinq historiens, le témoignage capital d'un homme hors du commun.

(Feuille d'information de la Librairie Plon. Mise en vente du 3 février 1984. 562 pages, 26 hors-textes. Prix : 120 F.)

Augustin Ibazizen

« LE TESTAMENT D'UN BERBERE »

Dans une précédente chronique j'ait dit tout le bien que l'on devait tirer de la lecture du **Pont de Bereq Mouch.** Augustin Ibazizen, venu du plus modeste village de Kabylie devait devenir officier français, professeur, avocat, député, et terminer sa brillante carrière comme membre du Conseil d'Etat. Entre-temps, il s'était converti au christianisme et avait acquis la nationalité française.

C'est une voix d'outre-tombe qui nous donne aujourd'hui, de par la fidélité de sa veuve, **Le testament d'un Berbère,** œuvre d'une valeur exceptionnelle qui relate sa marche vers la lumière.

Le lisant on mesure mieux ce que devait devenir l'Afrique du Nord française si, de part et d'autre, avaient éclos les sentiments de fraternité et de compréhension réciproque qui font la force des nations comme celle des familles.

Avec des mots simples, dans une langue admirable, digne des plus grands classiques, le disciple de saint Augustin, le grand Berbère chrétien Ibazizen relate les étapes de la conquête qu'il fit de lui-même.

Peu d'œuvres sont aussi enrichissantes que la sienne, car il est peu d'exemples qu'une semblable foi, un pareil courage et une si belle intelligence alliés à la plus grande modestie, soient offerts ensemble aux hommes de bonne volonté.

Merci à Mme Ibazizen de nous avoir donné à connaître l'œuvre de son époux trop tôt disparu.

Pierre REVEILLAUD.

(Le testament d'un Berbère vient de sortir aux Editions Albanos, 21, rue Cassette, 75006 Paris. Tél. : 222-77-00.)

Gilbert COLOMER

« LEXIQUE FRANCO-ARABE »

Les Editions du Terroir présentent un ouvrage de Gilbert Colomer, commandant (E.R.) aux Affaires militaires musulmanes, **Lexique franco-arabe,** langue dialectale du Maghreb, préfacé par M. Mahammed Hadj-Sadok, agrégé d'arabe, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique. Format 15 x 21, 448 pages, photos. Editions du Terroir, 27, avenue de La Rochelle, 79000 Niort. Tél. : (49) 79-57-80. Prix à la souscription : 140 F.

AVIS DIVERS

Le général Feaugas, président de la Koumia, demande que cette note du Service historique de l'armée — qui nous a rendu de si grands services — soit lue avec attention par tous.

Les événements survenus en 1940 et pendant la période d'occupation, plus tard en Indochine ou en Algérie, ont entraîné la destruction, la perte ou la dispersion de nombreux documents qui manquent cruellement aujourd'hui à l'historien et empêchent la justification des droits des anciens combattants.

Le service historique de l'armée de terre a entrepris une large prospection visant à retrouver les archives dispersées : ordres, rapports, journaux de marche, aussi bien que des documents complémentaires tels que témoignages ou souvenirs.

Il accepte avec reconnaissance le don, le dépôt ou le prêt pour microfilmage des archives que d'anciens combattants ou leurs familles peuvent posséder.

La communication de tels documents fait l'objet d'une clause particulière entre le dépositaire et le service historique.

Ce dernier est, pour l'armée de terre, le seul organisme officiel habilité à recueillir ces archives.

SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMEE DE TERRE
Château de Vincennes,
94304 VINCENNES CEDEX
Tél. : 374-11-55, poste 34-38.

***

Avis de recherche

Le capitaine René Egels, de l'arme des transmissions (E.R.), serait heureux d'avoir des nouvelles de son camarade de combat de 1943-1945 Emile Reymond, sergent, ancien du 2e G.T.M., 6e tabor.

Adresser les renseignements à :

Monsieur René Egels,
202, Vallée-Heureuse,
66700 SOREDE

Les « oublieux »

Le 13 décembre 1983.

Monsieur le Secrétaire général de la
Koumia, 14, rue de Clichy,
75009 Paris.

Monsieur et cher camarade,

Dans le n° 90, septembre 1983 de **La Koumia**, et ceci, page 43, vous déplorez que des solliciteurs de renseignements divers concernant l'histoire des Goums et des A.I., ayant obtenu satisfaction oublient de faire réponse aux anciens qui ont fourni renseignements et pièces désirés.

Cette négligence manifeste est choquante pour les gens de ma génération (classe 36) d'autant plus qu'émanant, il semblerait, de personnes présumées bien élevées, puisque membres de la Koumia.

Je vous adresse photocopie de ma lettre envoyée à un solliciteur « oublieux ».

D'autre part, dans le même numéro de **La Koumia**, il est fait état de l'existence du « Journal de marche du 2e G.T.M. ». Cet ouvrage m'intéresse vivement. Où peut-on se le procurer et à quel prix ?

Avec mes vifs remerciements, je vous prie d'agréer, cher Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de mes fraternelles salutations.

J. GOURBIN.

***

Demande de renseignements

Un officier supérieur, breveté de l'Ecole supérieure de guerre (95e promotion) et diplômé d'Etudes supérieures spécialisées de Défense par la faculté de Paris II, a entrepris, à titre personnel, la préparation d'une thèse de doctorat traitant de l'évolution respective de la pensée militaire en France et de la liberté d'expression des militaires. A cet effet, il souhaiterait se procurer des ouvrages relatifs à son sujet (mémoires, essais, thèmes, biographies, etc. du XIXe et du XXe siècles) désormais introuvables en librairie et difficiles à consulter longuement en bibliothèque.

Adressez vos propositions à : Chef de bataillon H.-J. Fournier, S.P. 69.895.

LA KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE
Reconnue d'utilité publique — Décret du 26 février 1958, « J.O.» du 1er mars 1958

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :
14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS
TÉL. : (1) 874-52-93

SECTION : .....

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Situation de famille : .....

Marié, père de famille : nombre d'enfants : .....

Prénoms et date de naissance des enfants mineurs : .....

.....

Situation militaire ou profession : .....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : .....

Derniers grades aux G.M.M. : .....

Unités des Goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication des années : .....

.....

.....

Décorations : .....

.....

.....

.....

.....

A ....., le ..... 19....

Signature :

Cotisation annuelle : 20 F.
Abonnement au bulletin (4 numéros par an) : 60 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P. : KOUMIA 8813-50 V PARIS.

Les réunions ont lieu le 3e mardi de chaque mois au secrétariat, de 18 heures à 20 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Métro : Saint-Lazare ou Trinité-Estienne-d'Orves.

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- **fond sable et bordure verte ;**
- **fond blanc et bordure bleue ;**
- **fond blanc et bordure bordeaux.**

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 300 F plus 20 F de frais d'envoi. en province.

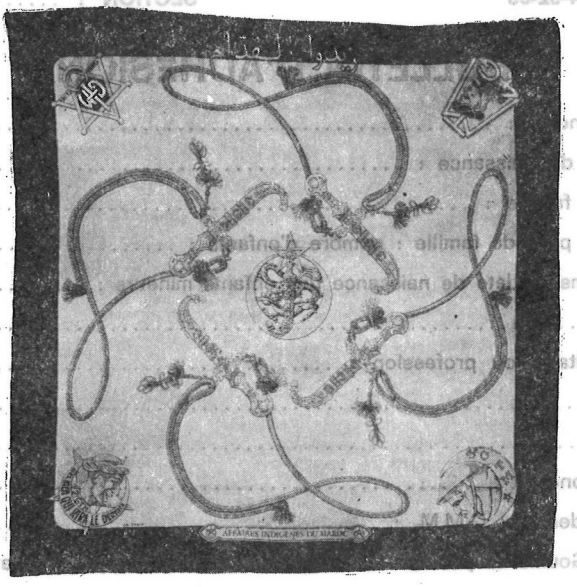

UNION SÉCURITÉ 13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS - Tél. : 887-21-86 + 30-22

M. LESAING, Directeur

Chaussures — Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Casques
Gants de protection — Civières — Boites à pansements

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES

Philippe POULIN

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE
Diplômé d'Etat
Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-rue
Tél. 626-19-49 92310 SEVRES

Directeur de la publication : Jean de ROQUETTE-BUISSON Dépôt légal : 2e trimestre 1984
Commission paritaire nº 296 D 73 du 15-5-1972 Imp. CRESCENZO et Cie, Paris

cetelem

89, avenue Charles de Gaulle - Neuilly sur Seine / Tél.637.81.81

PREMIER ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ
DANS LES FINANCEMENTS AUX PARTICULIERS

1 réseau de 13 000 correspondants agréés pour votre équipement courant et votre confort.

57 agences régionales à votre disposition.

Toute formule de prêt ou d'épargne *"pour mieux vivre de vos ressources"*.

Un crédit automobile facile par sa filiale spécialisée COFICA.

RHIN ET MOSELLE ASSURANCES FRANÇAISES

le plus « koumia » des groupes de compagnies d'assurances

1, rue des Arquebusiers – 67000 - STRASBOURG
48 - 50, rue Taibout – 75009 - PARIS
78, route de Paris – 69260 - LYON-CHARBONNIERES

Bernard MERLIN
SECRETAIRE GENERAL
STRASBOURG

Henry ALBY
CONTROLEUR PRINCIPAL
" Bordeneuve "
31380-MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Pierre SALANIÉ
AGENT GENERAL
" Le Haut-de-la-Côte "
46220 - PRAYSSAC

Michel LEONET
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DU GROUPE
Rhin et Moselle - Assurances Françaises
Languedoc
STRASBOURG

André FEAUGAS
INSPECTEUR GENERAL HONORAIRE
" Le Méjean "
Pessac - sur - Dordogne
33890 - GENSAC

Maurice DUBARRY
DIRECTEUR ADJOINT HONORAIRE
" La Grande Candelle "
Allée des Pins – 13009 - MARSEILLE

Renaud ESPEISSE.
SOUS - DIRECTEUR HONORAIRE
4 . Quai Koch – STRASBOURG